

LA JAUNE ET LA ROUGE

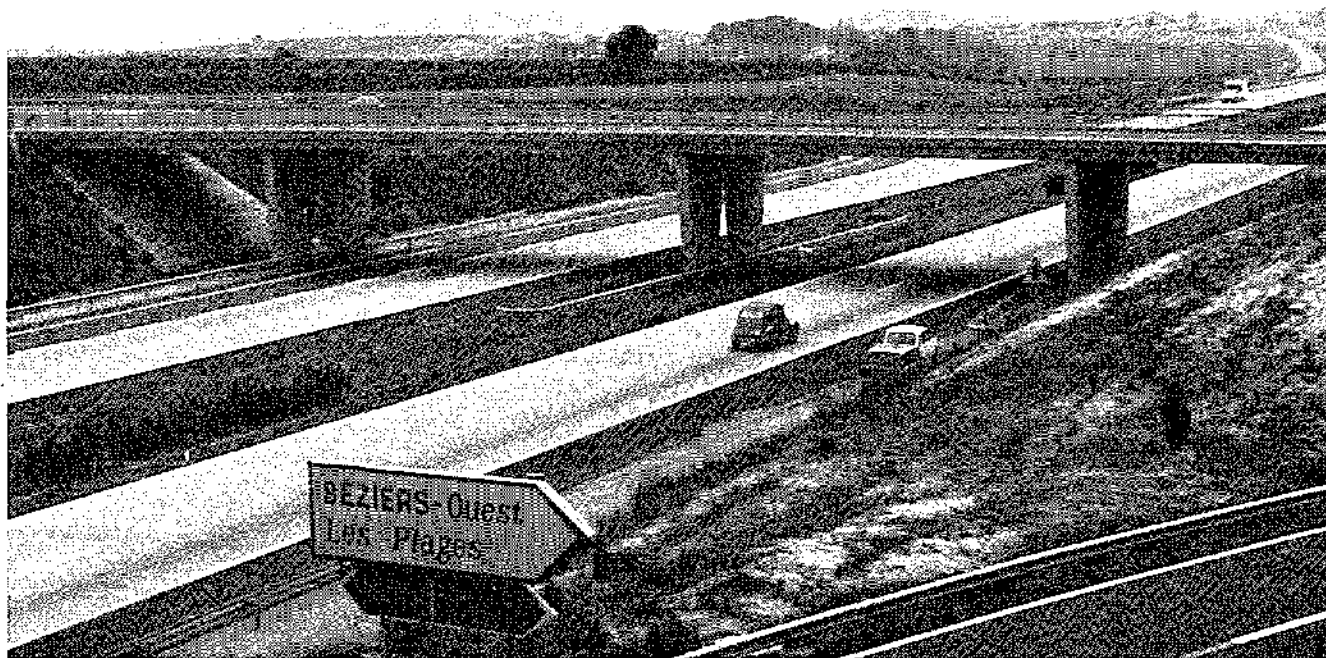
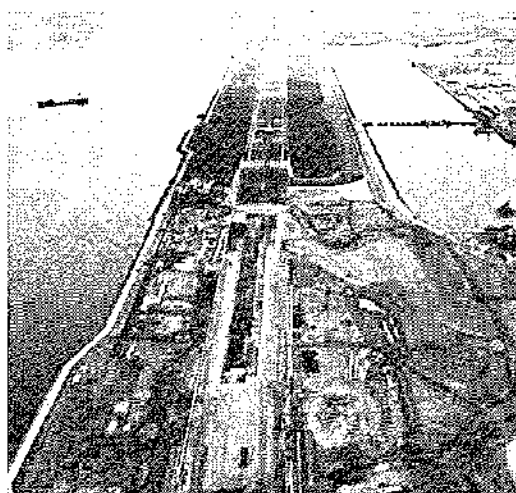


FEVRIER MARS 1977 N° 318 / 4F X / REVUE / MENSUELLE DE LA SOCIETE AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE



Société Française
d'entreprises de
**Dragages et
Travaux Publics**

Tour Eve, 1 place du Sud La Défense (Quartier Villon)
92806 Puteaux - Cedex France



en France
et dans le monde entier

- Terrassements
- Travaux maritimes
- Barrages et canaux
- Routes et voies ferrées
- Aéroports
- Ouvrages d'Art
- Bâtiments et usines

- 3 Editorial
- 4 Courrier des lecteurs
- 6 Carnet professionnel
- 7 Bibliographie
- 8 Récréation
- 9 Discographie
- 11 Informations diverses

La vie de l'École

- 13 Kés de la Promo 1975 - Conseil d'administration de l'E.P. - Vacances d'emploi

-
- 15 Votre curriculum vitae, par Alain Berrier (58)

-
- 22 Le doyen des Polytechniciens, Joseph Petitjean (1896)

-
- 24 Assurance-X, par Georges Cara (62)

-
- 27 Les assises psychologiques et les assises économiques de la notion fiscale de valeur ajoutée en France, par Maurice Lauré (36)

-
- 30 La formation des officiers aux U.S.A., par Donat Clerget (24)

-
- 33 Albert Caquot (1881-1976) par Maurice Roy (17)

La vie de l'Association

- 36 Elections au Conseil d'administration de l'A.X.
- 37 Conseil d'administration du 30.9.76
- 38 Groupes X - Promotions - Maison des X
- 39 Résidence de Joigny - Bureau des Carrières - Cotisations 1977
- 41 G.P.X.
- 42 Carnet polytechnicien (février et mars)
- 44 Petites annonces
- 48 Dernière heure

Rédacteur en chef : Georges Cara (62).

Comité de rédaction : Callot (31), Bégon-Lours (62), Cara (62), Clerget (24), François Dupont (72), Gresse (61), Naigeon (69), Stoffaës (66), Szmaraqd (66), de Witt (64)

Chefs de rubrique : Callot (31), jeux mathématiques ; Boggio (59), mots croisés, échecs ; Salmons (56), discographie.

Dessin : Philippe Rémon-Beauvais (57).

Mise en page : Mlle Annie Huart.

Secrétariat de rédaction : Mme Ducretet, 17, rue Descartes, Paris. Tél. 633.74.25. Adresse postale : B.P. 9005, 75223 Paris Cedex 05.

Petites annonces - Carnet polytechnicien - Communiqués de groupes - Bibliographie : Secrétariat de l'A.X., 17, rue Descartes, Paris. Tél. 325.32.83 (poste 320). Adresse postale : B.P. 9005, 75223 Paris Cedex 05.

Autres renseignements : voir en tête de rubrique « Vie de l'Association ».

Publicité : Jean de Barruel (28), 17, rue Descartes, Paris. Tél. 633.74.25 ou 325.32.83 (poste 434). Adresse postale : B.P. 9005, Paris Cedex 05 - C.C.P. 21 39 Paris.

Les documents ne sont pas rendus et leur envoi implique l'accord de l'auteur pour leur libre publication.

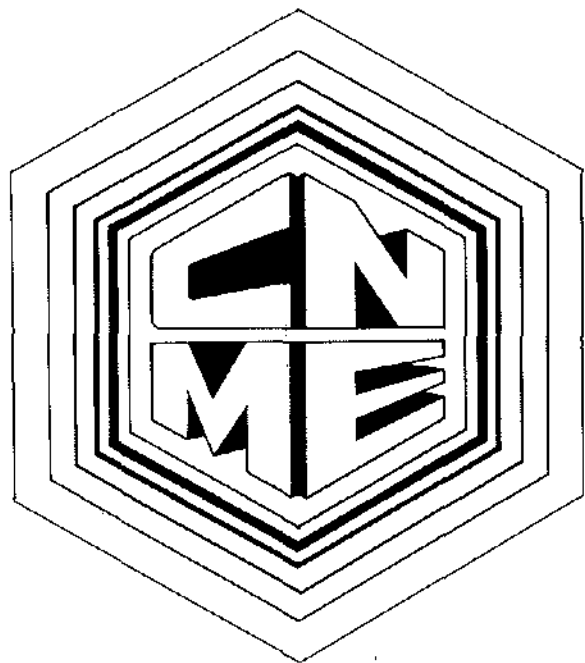
Tarif de l'abonnement : 40 F - Prix du numéro : 4 F - Numéros spéciaux : 15 F (Travaux publics, Informatique).

Ce numéro est tiré à 13 000 exemplaires - Dépôt légal n° 2248, parution mensuelle.



CAISSE NATIONALE DES MARCHÉS DE L'ÉTAT

14, rue de Gramont - 75084 PARIS
Cédex 02 - Tél. 742.21.50



**Financement des entreprises titulaires
de commandes et marchés publics.**

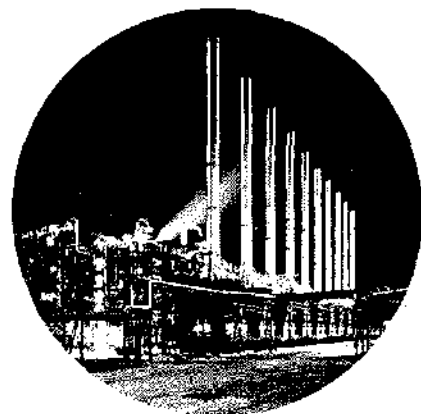
Financement de l'innovation.

**Financement de l'équipement des entreprises
à moyen et à long terme :**

- Crédit à garantie mutuelle
- Crédit-bail

Délégations régionales :

Bordeaux - Lille - Lyon - Marseille - Nantes



**du pétrole
aux produits
chimiques**

NAPHTACHIMIE 

S. A. au capital de F 250.000.000
203, rue du Fg St Honoré 75008 PARIS
Tél. 227.33.59 et 924.89.19
Telegr. Naphchim Paris
Telex. 29.742
Usines 13 188 LAVERA

**LE 1^{er} FEVRIER 1977,
CETTE PORTE A ETE FERMEE !**



Fermée sur quoi ?

Sur un passé périmé voudrait-on faire croire !

Certainement pas ! Ce passé est de ceux qui ne meurent jamais.

Le rayonnement de l'Ecole tient à des racines profondes et nombreuses, coupées peut-être mais toujours vivantes derrière la porte close.

Lorsque, bientôt, je l'espère, elle sera rouverte pour accueillir les stagiaires d'un Institut nouveau, dont nous encourageons la création, les racines enfouies reprendront force et vitalité.

Grâce à ceux qui en ont conçu l'idée, à ceux qui œuvrent pour sa réalisation, et à ceux qui en seront les branches vivantes, c'est-à-dire, en fait, à une majorité d'anciens et de futurs anciens élèves de l'Ecole, l'Institut assurera dès lors la continuité de ce qui a permis à tant de générations de faire de la rue Descartes ce pôle d'attraction qui nous est si cher.

Louis d'Orso.
(Février-Mars)

courrier des lecteurs

L'avenir de notre Ecole

Nos Grandes Ecoles scientifiques, et l'Ecole Polytechnique en particulier, ont depuis bientôt deux siècles, donné à la France les cadres qui ont fait sa force et sa grandeur.

Mais, depuis quelques années, les Anciens Elèves de ces Grandes Ecoles s'alarment, chaque jour davantage, de la dégradation progressive du niveau de l'enseignement donné et du désarroi observé dans l'esprit de leurs jeunes camarades.

Dans ces conditions, où sera-t-il bientôt possible de trouver les futurs cadres, compétents et réalistes, réunissant une formation scientifique étendue et une très bonne culture générale, capables d'occuper efficacement les multiples postes de responsabilité intervenant dans la vie et le développement d'une grande nation moderne.

Tels sont les problèmes que nous souhaiterions étudier, très sommairement hélas ; mais sans nous dissimuler les difficultés que le lecteur peut éprouver à voir analyser simultanément les questions complexes :

- du dualisme Université-Grandes Ecoles d'une part,
- et de la réorganisation de l'enseignement et de la formation des élèves de ces mêmes Grandes Ecoles d'autre part.

Les Grandes Ecoles Scientifiques ont prouvé leur aptitude séculaire à réaliser cette formation que de nombreux pays étrangers nous envient.

Ceci a pu être obtenu grâce à un recrutement hautement sélectif, quoique très démocratique de candidats, qui avaient en outre, en préparant les concours, acquis une formation de base très bénéfique ; grâce aussi au caractère très général et complet de l'enseignement dispensé qui est basé sur de multiples disciplines à la fois scientifiques et culturelles, coordonné suivant un programme judicieux et imposé à tous les élèves ; grâce enfin à la vie en collectivité, très favorable à l'amalgame social de jeunes de toutes origines et au développement d'un merveilleux esprit de compréhension mutuelle, de tolérance et de solidarité.

Le recrutement par concours des Grandes Ecoles est parfaitement juste, égalitaire et démocratique. Il ouvre leurs portes à tous ceux dont la valeur intellectuelle, jugée sur des domaines très variés, les met en tête de leur génération, et donne ainsi des chances égales dans la vie à tous ceux dont les talents sont comparables.

Il faut constater que la voie de l'Université ne donne pas, en général, des ouvertures de carrière comparables à celles des Grandes Ecoles.

Ceci est la conséquence de l'accès d'entrée sans sélection, ainsi que du libre choix, par l'étudiant lui-même, des matières qu'il va étudier, sans qu'il y ait pour lui aucune obligation de suivre les disciplines complémentaires nécessaires à sa formation générale.

Pour cette double raison, l'Université, même en dispensant la meilleure formation dans la branche choisie, n'apparaît pas comme offrant une formation générale équivalente à celle dispensée dans les Grandes Ecoles.

Ceci explique la difficulté éprouvée par tant d'étudiants pour leur insertion dans la vie de la nation. Ce constat en a été dressé dès 1966, au Colloque de Caen sur la Recherche Scientifique, par une Commission formée de Professeurs de l'Université et de Hauts Responsables de l'Economie et de l'Industrie.

En ce qui concerne l'Ecole Polytechnique, c'est la Convention qui, dès 1794, fixait les fondements de l'enseignement :

« Former des Ingénieurs en tous genres et rétablir l'enseignement des Sciences exactes, donner une haute formation scientifique à des jeunes gens, soit pour être employés par le Gouvernement aux Travaux de la République, soit pour reporter dans leurs foyers l'instruction qu'ils auront reçue et y prodiguer les connaissances vraiment utiles. »

Mais depuis une dizaine d'années, un désordre certain est venu troubler cette harmonie bicentenaire : L'enseignement, tout d'abord, a connu des bouleversements importants : de hautes personnalités scientifiques, tels notre regretté et illustre camarade Albert Caquot (99) ou notre camarade Maurice Roy (17) ont, depuis plusieurs années, dénoncé certaines des réformes accomplies qui ont été « conçues, formulées et appliquées dans un esprit détestable, c'est-à-dire au mépris de tout l'héritage positif du passé, de son évolution respectueuse des caractéristiques uniques et irremplaçables de l'enseignement polytechnicien. Cela, en bref, a entraîné un dommage considérable pour l'Ecole et pour la formation des Elèves. »

Il s'y ajoute le désarroi semé dans les esprits de nos jeunes camarades par une propagande insidieuse. De son côté, la disparition presque totale de la vie en collectivité qui s'était révélée féconde par le nivellement total qu'elle créait, entraîne une disparition correspondante de l'amalgame social.

Enfin, on peut se demander si le transfert de l'Ecole à Palaiseau, avec l'isolement humain qu'il entraîne, ne contribuera pas, si l'on n'y porte pas remède ra-

pidement, à accélérer cette dégradation de notre Ecole. Il incite les Elèves à fuir presque constamment ce « désert » pour venir se réfugier à Paris. Ceci crée ou accentue une ségrégation inconnue jusque-là à l'Ecole, entre les camarades susceptibles de disposer à la fois d'une voiture et d'un logement à Paris et ceux qui n'ont pas cette possibilité, à la limite entre les Parisiens et les provinciaux.

En sorte qu'aujourd'hui, nombreux sont les anciens polytechniciens qui se demandent s'il existe encore une Ecole Polytechnique !

Devons-nous cependant perdre courage et désespérer ?

Née avec la I^{re} République, temporairement dissoute sous la Restauration, triomphante en 1830 et en 1848, menacée sous le Second Empire, notre Ecole a manifesté, à nouveau sous la III^e République l'excellence de la formation qu'elle savait dispenser, en donnant à la France tant de savants illustres, de Grands Soldats, de remarquables cadres de la nation, publics ou privés.

Elle a ainsi montré, tout au long de son glorieux passé, qu'elle pouvait surmonter les crises provoquées par des mesures inopportunes prises à son égard.

Ne nous laissons pas abattre par les difficultés actuelles, si graves qu'elles puissent paraître. « Un pays comme le nôtre peut-il changer toutes ses traditions et renier son Histoire ? » (V.G.E. - déc. 1976).

Il importe avant tout aujourd'hui, de rendre à l'Ecole Polytechnique la possibilité de revenir sans heurt à sa véritable nature, tout en l'adaptant à notre époque ; et d'essayer de recréer chez les Elèves cet esprit de camaraderie fraternelle si fécond pour leur épanouissement et leur préparation à la vie. Nous devons demander instamment au Conseil d'administration de l'Ecole et à ses Autorités de tutelle, la révision des programmes de l'Ecole dans l'esprit qui a présidé à sa création et qui lui a donné un caractère unique au monde et une efficacité démontrée à travers tous les bouleversements.

En union avec les associations des autres Grandes Ecoles, nous devons travailler à garder à celles-ci la prééminence dans la formation des cadres supérieurs de la nation, en vue de conserver à celle-ci ce capital incomparable amassé au cours des siècles.

« Pour la Patrie, les Sciences et la Gloire »

H. Roth-Meyer (32).



Notre camarade Georges Chan (1916) qui fut de longues années délégué général de l'A.X., et qui a rempli ces fonctions non seulement avec efficacité mais avec tout son cœur de polytechnicien, a adressé à Callot, à l'occasion de sa prise de fonctions, une lettre dont nous extrayons les passages suivants. Nous avons pensé que les souhaits et les espoirs d'un camarade entouré d'une amitié unanime, méritaient d'être évoqués et retenus.

... Maintenant que les élèves de notre Ecole n'ont plus l'influence quotidienne de la vie de Paris, dans les bâtiments de l'ancienne France, où ils pouvaient évoquer avec un peu d'imagination, les Ecoles d'autrefois qui ont laissé tant de traces sur la Colline Sainte-Geneviève, et où ils pouvaient évoquer aussi les casernes du XIX^e siècle, avec l'histoire de Paris, ...

Maintenant qu'est abandonné ce vieil amphî de Physique avec sa montée grandiose des piliers de fonte et son assurance si ferme concernant la science enseignée par tant de maîtres !

Maintenant que sont presque effacés certains coins si familiers aux vieilles promotions, la ruelle Clopin, ou le Bélier...

Le sort qui atteint la rue Descartes (peut-être momentanément si on crée

cette 3^e année pour les élèves sortant de Palaiseau) est un peu semblable à celui qui a fait déplacer le prestige de la Sorbonne vers des Facultés vitrées, aux architectures d'usines.

La nouvelle Ecole Polytechnique a été construite par des architectes d'aujourd'hui. Tout y est soigné, étudié pour l'intérieur, pour les fonctions. Nos architectes ne veulent plus élever, éclairer le public, c'est-à-dire faire des monuments. Henry Pottier qui est l'architecte de Palaiseau, a fait de cette conception et de cette orientation d'aujourd'hui une démonstration grandiose dans la nouvelle salle de musique de la banlieue lyonnaise. La salle est immense, mais l'aspect extérieur est aussi pauvre, aussi réduit qu'on peut l'imaginer. Que cette conception soit un phénomène actuel et général on peut en trouver maints exemples, ainsi dans les chemins de fer. Les architectes des nouvelles gares ne veulent plus attirer de loin, se signaler aux voyageurs et rien n'est plus effacé, confondu avec l'ensemble de la ville, que les gares actuelles.

Maintenant que l'Ecole Polytechnique est entrée dans cette optique moderne, si discrète, si isolée dans son expression mais si perfectionnée à son intérieur, quel est le rôle qui va incomber à l'A.X. ?

Je crois qu'il faut tirer parti de ce qu'il y a de bon à Palaiseau, en rappelant les mérites de l'ancien et ceux du nouveau. Par exemple, tirer parti des laboratoires nouveaux et de leur esprit, de ces machines extraordinaires que sont les instruments d'étude des corpuscules, des plasmas, etc., ou des appareils d'informatique. Tirer parti des sports, de l'espace ; puisque c'est l'automobile qui fait partir les gens de Paris, il est justifié qu'on en use à Palaiseau pour y vivre plus à l'aise. Peut-être pourra-t-on, à Palaiseau, apercevoir mieux qu'à Paris ce que c'est qu'un ciel étoilé !

... Faire durer l'esprit de l'Ecole. Maison-mère des Ecoles d'application des ingénieurs de l'Etat, c'est-à-dire du concret et, en même temps, pôle d'attraction pour les esprits les plus aptes des taupes, c'est-à-dire de l'abstrait, l'Ecole Polytechnique est chargée d'une mission bien originale et précieuse.

Certes, le transfert de l'X est une sorte de déracinement. Mais pour conclure cet acte de confiance que nous faisons auprès de vous en pensant à votre tâche, je souhaite bien et j'espère que ce sera une transplantation qui laisse reconnaître l'arbre ancien.

Georges Chan (1916)

carnet professionnel

Dans le but d'éviter les inexactitudes ou omissions dont nous nous excusons par avance, nous souhaiterions que vous avisiez directement notre secrétariat de tout changement intervenu.

Notre camarade **René Roy** (14) a été fait Grand Officier de la Légion d'Honneur, le 1^{er} janvier 1977.

Robert Gachet (33), actuel Président des Assurances Abeille et Paix assurera la présidence du holding « Cie Financière du groupe Victoire » et des Sociétés d'Assurances issues de la fusion de l'Abeille et de la Paix : Abeille-Paix Igard et Abeille-Paix Vie.

Guy-François Laroche (33), Président d'Antar Pétroles de l'Atlantique assure la présidence d'Elf-Antargaz qui regroupe l'ensemble des moyens du groupe Elf-Aquitaine dans le secteur des gaz liquéfiés du pétrole.

Maurice Spreux (36), Directeur du groupe Nord d'Usinor à Valenciennes quitte ce poste pour se consacrer entièrement à Solmer.

Marc Pieffort (37), directeur général du SERNAM, vient d'être nommé directeur général adjoint de la S.N.C.F.

Arnaud Tardan (37), Directeur des services législatifs du Sénat devient secrétaire général de la Présidence du Sénat.

Henri Mottin (39), gérant de l'entreprise Pascal et Directeur de la société d'Aménagement de Chamrousse a été porté à la présidence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble.

Michel Lemaignan (40), devient Directeur de l'information et des relations extérieures de la C.F.P. ; il est remplacé comme Directeur des filiales d'exploration et de production par **Pierre Vaillaud** (54).

Jean Audibert (41), a été nommé P.D.G. de la société Alva-France.

Pierre Callewaert (42), devient Directeur du groupe Nord d'Usinor à Valenciennes.

Jean Augéard (43), Président de la société « Constructions Métalliques de la Moselle », Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle a été élu Président de la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine.

Jean Crépin (43), D.G.A. de la SNECMA a été nommé P.D.G. de la C.N.M.P. (Cie Normande de Mécanique de Précision) (ex C.N.M.P.-Berthiez) en remplacement de Jacques Deschamps (43).

Jacques Deschamps (43) a été nommé P.D.G. de Berthiez (filiale de C.N.M.P.).

Paul Avril (44); Directeur général de Pomona devient Président de cette société.

Georges Bousquet (44), est nommé Directeur technique des Constructions Aéronautiques à la D.M.A.

Georges Giorgetti (44), devient Directeur général du holding « Cie Financière du

groupe Victoire » et Vice-président-Directeur-Général de « Abeille-Paix Igard ».

Alain Stahl (44), Directeur à CdF Chimie vient d'être nommé Président-directeur-général de la société Huiles, Goudrons et Dérivés.

Jean Pehourcq (45), Général de brigade est nommé Commandant et Directeur du Génie de la 3^e région militaire à Rennes.

Hubert Jacqz (47), Directeur-général-adjoint de la Société Française des Pétroles B.P. devient Directeur-général.

Jean-Pierre Barbery (48), ingénieur général de l'Armement, Directeur des programmes et des affaires industrielles à la D.M.A., représentera l'Etat au Conseil d'administration de la S.F.E.N.A. (Société Française d'Équipement pour la Navigation Aérienne).

Jacques Marchal (48), devient P.D.G. de SABLA en remplacement de Jean Peltié (28).

Claude Ink (49), Directeur-général-adjoint de Sacilor et de Sollac, membre du directoire de Solmer, a été nommé Président du Conseil de surveillance de la Société des Laminoirs de Villerupt, poste où il remplace Jean Gandois (49) devenu Directeur-général de Rhône-Poulenc.

Jean Casabianca (54), Ingénieur à TdF devient Directeur technique de SOFRATEV.

Bernard Esambert (54), Directeur du Crédit Lyonnais est nommé Administrateur Directeur général de la Compagnie Financière (groupe Rothschild).

Pierre Vaillaud (54) succède à **Michel Lemaignan** (40) comme Directeur de filiales d'exploration et de production de la C.F.P.

Jacques Levy (56), est nommé Directeur adjoint de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris.

Denis Varloot (56), Chef du service du personnel à la direction générale des Télécommunications a été nommé administrateur de SOFRECOM.

André Soubeiran (58), Ingénieur du GREF, qui vient d'être nommé Conseiller technique au Cabinet de M. Christian Bonnet, Ministre de l'Agriculture, continue à assumer les mêmes fonctions au Cabinet de M. Méhaignerie, Secrétaire d'Etat ; il avait succédé, dans ce dernier poste, à Francis Riville (59), nommé D.G.A. de l'I.N.R.A.

Pierre Magnant (59), Conseiller technique au cabinet du Ministre de l'Industrie et de la Recherche sera chargé de mission (faisant fonction de Directeur du cabinet) au cabinet de M. **Claude Coulais**, nouveau Secrétaire d'Etat à l'Industrie.

Jean-Pierre Ribière (59), Directeur délégué à la COFAZ a été désigné comme Directeur général de la Société Normande de l'Azote (filiale « d'Azote et Produits chimiques ») et de la « Cie Française de l'Azote »).

Philippe Auberger (61), Inspecteur des finances est nommé chargé de mission auprès du Directeur général de la Concurrency et des Prix.

Jean-François Bénard (62), est nommé chargé de mission auprès du Directeur général des Impôts.

Jean-Marc Choukroun (63), dirigera l'établissement que la société Traductor, dont le P.D.G. est **Serge Raffet** (50), vient d'ouvrir à Toronto.

Yves Cousin (65), remplira les fonctions de Secrétaire général adjoint du Comité Interministériel pour les questions de coopération économique européenne.

Jérôme Vignon (64), Administrateur INSEE, dirigera prochainement le cabinet de M. Jean Ripert, Commissaire-général au Plan.

Noël Forgeard (65), est nommé Secrétaire général de la Direction des Mines au Ministère de l'Industrie et de la Recherche.

Jean-Pierre Weiss (67), est nommé Conseiller technique auprès du Directeur général de l'Assistance publique de Paris.

Daniel Fédou (68), est nommé chargé de mission auprès du Directeur du Budget.

Jacques FRIEDEL (42) et **Robert Dautray** (49) ont été élus membres de l'Académie des Sciences.

bibliographie

La ville disciplinaire

par Jacques Dreyfus (38)

Collection « L'espace critique », éditions Galilée, 9, rue Linné, 75005 Paris.

Jacques Dreyfus jette un nouveau regard, sans complaisance, sur les pratiques des urbanistes d'aujourd'hui et d'un passé récent. Il ne s'adresse pas seulement à eux. Il interpelle tous ceux qui, à travers une analyse scientifique plus ou moins adaptée et plus ou moins formalisée, à travers la production de principes et de normes et, à travers l'exercice d'un pouvoir dans la société, encadrent, normalisent, asservissent les pratiques sociales. En ce sens, c'est bien un livre pour tous les polytechniciens qui fondent sur le scientisme la légitimité de leur pouvoir et se servent de la rationalité comme instrument de répression.

Le mot est lâché et la violence de la critique justifie un examen approfondi de la thèse de Jacques Dreyfus.

Les villes – et pas seulement les villes nouvelles – ont été souvent voulues, dessinées, développées par des minorités qui engageaient ainsi directement la vie quotidienne des générations à venir. Et ces minorités ont toujours tenu des discours justifiant leurs initiatives, au nom d'une certaine rationalité.

Je ne suivrai pas J. Dreyfus dans toutes ses critiques des productions récentes des économistes néo-libéraux qui se sont intéressés aux problèmes urbains. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

L'essentiel de sa critique est ailleurs. Il est fondé sur les apports récents de la psychanalyse et notamment sur les analyses du « désir » de Lacan, Deleuze et Guattari. Deux univers sont séparés par une coupure infranchissable : d'une part, celui du signifiant, du conscient, du Moi, celui dans lequel se développe la rationalité fondée sur le langage ; de l'autre, celui du signifié, du symbolique, de l'inconscient, du Sujet. Et il est clair que, dans l'esprit de J. Dreyfus, c'est ce qui se passe dans cet univers qui compte. Si des correspondances entre les deux univers peuvent être établies, il n'en reste pas moins que la signification véritable, la portée réelle du langage tenu dans l'univers de la rationalité sont considérablement relativisées et parfois réduites à néant.

Prenons l'exemple des « besoins » d'équipements collectifs. Au delà de quelques biologiques, éventuellement mesurables, c'est essentiellement des flux de désir que devraient découler les pratiques diverses et sans cesse renouvelées des loisirs, des sports, de la culture...

Mais dans l'univers de la rationalité, il existe des listes de besoins, des équipements « normalisés », des grilles précisant la nature et la localisation de ces équipements en fonction de la population, des règlements sur l'usage de ces équipements, etc. Et dès qu'on entre dans cet ordre des choses, on utilise un langage d'experts et des formes de raisonnement qui nous éloignent toujours davantage du vécu. Que l'on soit décideur ou contestataire, d'un parti politique ou d'un autre, c'est cette forme de rationalité qui l'emporte et qui n'est autre, en définitive, que répression.

Cette redoutable remise en question de toutes les formes de rationalité appliquées aux pratiques sociales m'apparaît extrêmement salutaire. Mais peut-elle nous apprendre autre chose que la modestie et la prudence ?

En réalité, il existe des possibilités de plus en plus nombreuses d'expression des forces du désir en action dans l'inconscient. Un des grands mérites de ce livre serait de nous les faire reconnaître afin que nous ne soyons plus, en toute bonne conscience rationalisante, les agents de la répression.

Michel Rousselot (49)

Les outils mathématiques au service de la gestion

par Jean Chouleur (43)

Les Editions d'Organisation, 5, rue Rousselet, 75007 Paris – 1 vol. 13,5 x 21, 256 pages.

A partir d'exemples simples, l'auteur démontre avec clarté comment certaines techniques mathématiques (statistique, espaces vectoriels, calcul logique notamment) s'appliquent à la gestion de l'entreprise.

Le livre a pour but de permettre un renforcement de l'efficacité des décisions prises dans les affaires ; les données chiffrées existant dans une entreprise sont en effet bien souvent une mine d'or inexploitée.

Grâce au rappel de quelques outils

mathématiques simples, du niveau de Terminale, Jean Chouleur montre comment les décisions peuvent être prises avec plus de rigueur et de rapidité.

Métaphysique du hasard. Essai

par Jean Monge (31)

Lettre-Préface de J. Rueff

Edition Doin, 8, place de l'Odéon Paris (6^e). 135 x 210 – 160 pages.

Poursuivant la réflexion ouverte en 1970 par la publication de « Temps et Mémoire », le problème réversibilité-irréversibilité, Jean Monge, l'un des deux initiateurs du Groupe « X – Littérature », nous annonce deux prochains ouvrages, « Négation et probabilité » et « Le hasard et la logique », qu'il y aura lieu d'examiner ensemble avec celui-ci, tant on pressent qu'il s'agit d'une entreprise de réflexion vaste, cohérente, rigoureuse. Le dessein de l'ouvrage est clair : après un examen attentif de la terminologie, dont les ambiguïtés engendrent tant d'erreurs, le bilan du problème des probabilités (ch. 3) et de l'influence spécifique de la cybernétique (ch. 4) conduit à se demander à quelle catégorie ontologique appartient le concept de hasard.

L'évocation de l'environnement (ch. 5) conduit au cœur de la recherche clairement formulée dans « l'exposé d'une thèse » (ch. 6).

Œuvre d'un scientifique ? D'un philosophe ? D'un poète ? Les trois ensemble. La propre de la belle intelligence de J. Monge, c'est d'échapper aux classifications courantes. Dans la lettre-préface qu'il a donnée à ce livre, J. Rueff félicite l'auteur « d'avoir, par son sens poétique, réussi à évoquer la réalité profonde, sous-jacente au hasard ». Jean Monge est la vivante illustration de ce que clamait Saint-John Perse au banquet Nobel de 1960 : « N'est-on pas en droit de tenir l'instrument poétique pour aussi légitime que l'instrument logique ?... La grande aventure de l'esprit poétique ne le cède en rien aux dramatiques ouvertures de la science moderne. Aussi loin que la science recule ses frontières, et sur tout l'arc étendu de ces frontières, on entendra courir encore la meute chasserresse du poète ».

Bernard Quéliquejeu (53)

Transports individuels et collectifs en région parisienne

par Jean Orselli (62)

Editeur Berger-Levrault

5, rue Auguste-Comte, 5^e : collection Administration Nouvelle

L'importance économique des transports dans la vie de la cité est trop souvent méconnue : l'urbanisme devrait s'intéresser plus aux échanges urbains qu'à l'organisation statique des surfaces construites.

Ce sujet est pourtant la première des préoccupations des citadins ; il déclenche parfois de véritables « guerres de religions », chaque mode de transport ayant ses partisans fanatiques et exclusifs. La vérité est pourtant dans un équilibre à trouver entre automobile et transports en commun.

L'auteur, fonctionnaire, spécialiste des transports urbains en région parisienne, expose ce problème en quatre grands thèmes : le choix de l'usager – les choix de la Collectivité – ce que pourrait être un plan de transport équilibré – et enfin, les difficultés provenant du manque de coordination des structures politico-administratives de la Région parisienne.

Cet ouvrage exhaustif et objectif, mais où l'on n'a pas craint de faire des propositions précises, s'adresse à tous les responsables régionaux, départementaux et communaux – élus ou fonctionnaires –, aux cadres des compagnies de transports en commun, aux urbanistes. Il intéressera aussi tous ceux qui, dans des associations ou dans leur vie politique ou professionnelle, s'essayent à participer utilement à la vie de la cité ou, plus simplement, s'efforcent de mieux la comprendre.

Enfin, les universitaires et les économistes y trouveront une synthèse des théories actuelles.

Un volume 15 x 21 cm, 208 pages, broché.

BIBLIOPHILIE

Les Centraux Bibliophiles et leurs Amis qui, il y a quelques années, avaient accueilli parmi eux, un certain nombre de camarades, viennent de décider de s'associer, pour l'édition de leurs prochains ouvrages, au Cercle Grolier qui compte aussi, dans ses rangs, des Polytechniciens.

A l'occasion de cette association, les camarades qui désireraient faire partie de l'un ou de l'autre de ces cercles bibliophiles qui, désormais, œuvreront en commun, pourraient se faire connaître auprès de Comolli (42) *, qui leur fournira toutes indications utiles.

A l'occasion de l'association, la cotisation annuelle des deux cercles a été unifiée et fixée à 300 F.

Il est important de signaler que le premier ouvrage édité en commun et dont la distribution aura lieu dans les premiers mois de 1978, sera « **L'herbe rouge** » de Boris Vian, illustré par Lars BO.

* Adresse personnelle : 19, boulevard Exelmans, 78150 Le Chesnay. Téléphone professionnel : 256.64.64.

X-LITTÉRATURE A LU POUR VOUS

X-Littérature a lu pour vous. – Heisenberg et François Russo

Jean Monge, dans son article sur Heisenberg, paru dans « La Jaune et la Rouge » n° 314 de septembre 1976, avait fait allusion à l'opinion de Russo sur un livre récemment paru d'Heisenberg. Russo n'est pas d'accord sur cette allusion, trop hâtive selon lui. Russo précise qu'il a été sévère mais seulement sur certains points, et qu'il a dit par ailleurs le grand intérêt de ce livre « La partie et le tout ».

J. Monge remercie « La Jaune et la Rouge » de bien vouloir faire paraître cette rectification.

JEUX MATHÉMATIQUES

Solution Baromètre

En voici cinq :

1° Montez sur le toit, suspendez le baromètre à une ficelle, descendez-le jusqu'au sol, et mesurez la longueur de la ficelle.

2° Laissez tomber le baromètre du

haut de l'immeuble, et mesurez le temps de chute.

3° Mesurez la différence de pression entre le haut et le bas de l'immeuble.

4° Comparez les ombres de l'immeuble et du baromètre, déduisez-en la hauteur de l'immeuble connaissant celle du baromètre.

5° Offrez le baromètre au gérant et demandez-lui la hauteur de l'immeuble.

LE COIN DU BRIDGE

Solution du problème n° 6

L'entame est coupée en main, petit atout pour le 10 du mort, un second Carreau est coupé du Valet, 5 de Cœur pour le 8, un troisième Carreau est coupé de l'As. Trèfle pour l'As suivi du Roi et du 2 de Cœur. Est doit garder quatre cartes à Pique. La position finale est donc la suivante :

Nord joue Carreau pour l'As d'Est qui rejoue Pique, mais en outre l'As de Carreau a squeezé Ouest qui n'a pu garder que deux Piques ou un seul Trèfle. Sud réalise ainsi trois levées noires.

| | | | | |
|------------|--|---|---|-----------|
| ♠ A 9 | | | | ♠ V 8 5 4 |
| ♦ - | | | | ♦ - |
| ♥ V | | | | ♥ A |
| ♣ 4 2 | | | | ♣ - |
| ♠ R 7 6 | | N | | ♠ V 8 5 4 |
| ♦ - | | O | E | ♦ - |
| ♥ - | | | | ♥ A |
| ♣ D V | | | S | ♣ - |
| ♠ D 10 3 2 | | | | ♠ V 8 5 4 |
| ♦ - | | | | ♦ - |
| ♥ - | | | | ♥ A |
| ♣ R | | | | ♣ - |

L'ouvrage « Amortissement, Fiscalité, Croissance » par André Thomas (55) dont nous avons rendu compte dans notre numéro de février 1976, a été couronné par le Conseil supérieur de l'Ordre national des Experts-comptables et des Comptables agréés (premier prix du concours 1976). Editions Bordas-Dunod.

discographie

La musique est un langage ; mais ses codes n'ont pas la sélectivité – donc le caractère extraordinairement appauvri – du langage écrit, ou même parlé, par exemple. Aussi bien ne prétend-elle jamais transmettre un message de même nature, c'est-à-dire représenter un événement, une opinion, un sentiment même. Elle est la forme privilégiée de l'expression globale : un musicien est tout entier dans ce qu'il joue, un compositeur dans ce qu'il écrit – avec la différence que l'écriture implique un décalage et une intervention dominante de l'intellect. A cet égard, l'improvisation musicale, si rare aujourd'hui hormis en jazz, est sans doute la forme la plus libératrice de l'expression, avec la danse.

Elle s'adresse d'abord à la sensibilité, et à cet égard, elle peut toucher un non-initié jusqu'à l'émotion forte (nous en avons fait l'expérience passionnante avec l'audition du Concerto en sol de Ravel par un Indien dont c'était le premier contact avec la musique occidentale). Mais elle met aussi en jeu l'intellect, et elle véhicule et implique à la fois une culture : le Gamelan de Bali ne saurait être le même perçu par un Parisien ou par un natif de Den Pasar ; une fugue de Bach n'est pas la même pour un musicien capable d'improviser des fugues et pour un amateur, même éclairé.

De la Bible à l'époque gothique

La première musique a évidemment été vocale, ou plutôt le premier langage vocal a été musique. Aujourd'hui encore, la musique de la voix porte une part du message, parfois fondamentale (voir par exemple le langage amoureux ou les discours de Malraux). Puis la musique a été notée, enfin, instrumentale, accompagnant d'abord les textes sacrés : la Bible parle d'orchestres de 400 musiciens et choristes sous le règne du roi David. Un décryptage systématique des notations musicales dans les plus anciens textes bibliques a révélé voici quelques mois un trésor inestimable : la musique de la Bible, source de toute la musique occidentale, pure de toute forme académique, et qui rejoint dans sa nudité originelle les tentatives libératrices de certains contemporains. Des extraits font l'objet d'un enregistrement de référence, à ne négliger sous aucun prétexte (1). Plus tard, la musique s'organise, mais reste inséparable du message vocal.

Poursuivant son exploration systématique, Harmonia Mundi publie coup sur coup le 4^e volume des Carmina Burana (XI^e au XIII^e siècle) consacré à « L'Amour et l'Argent » (2) et le Roman de Fauvel (XIV^e siècle) (3), tous deux par le Clemencic Consort. Le 4^e volume des Carmina Burana (les 3 précédents ont été cités ici en leur temps) contient d'exquis chants d'amour suivis de deux étonnants chants séditieux contre l'Eglise, « Bulla Fulminante » et « Licet Eger ». La satire séditieuse atteint ses sommets dans « Le Roman de Fauvel », œuvre d'un magistrat, blasphématoire et vengeresse, qui fustige avec véhémence les institutions et la méchanceté de l'homme de son époque. Il est étonnant qu'il ait fallu attendre les années 1970 pour voir réapparaître des œuvres engagées d'une dimension similaire. On retrouve des extraits du Roman de Fauvel dans un coffret récent consacré à la « Musique de l'Époque Gothique » (4) par le « Early Music Consort » de Londres, dirigé par David Munrow, qui retracent l'aventure de la musique polyphonique du XII^e au XIV^e siècle : la période « Notre-Dame », organa de Leonin et Perotin ; les motets du XIII^e siècle (manuscrits anonymes de Montpellier, chants du trouvère Adam de la Halle), enfin les motets très élaborés du XIV^e siècle, notamment ceux de Guillaume de Machaut, sommets de la musique vocale médiévale.

Gesualdo - Blow - Monteverdi

Dès lors, la musique était formalisée, théorisée.

Au XVI^e et XVII^e siècles se développent les formes qui vont conduire à l'opéra et l'époque classique. Gesualdo, d'abord, prince assassin et compositeur de génie, dont le premier contact réserve toujours un choc au mélomane ; son chromatisme échevelé n'aura d'égal que celui de Wagner, et ses enchaînements systématiquement inattendus préfigurent... Kurt Weil ! Un enregistrement du Deller Consort rassemble madrigaux et chants sacrés intelligemment choisis pour ceux qui l'abordent pour la première fois (5).

Musique plus académique : celle de John Blow, très voisine de celle de Purcell, dont le Deller Consort encore présente deux cantates de chambre et un trio pour voix d'hommes (6), musique raffinée qui ouvre la voie à toute l'époque classique (à noter, pour ces

deux enregistrements, une innovation de Harmonia Mundi qui fera plaisir aux « consommateurs » : disques à prix réduits rigoureusement identiques aux autres, mais dans une simple pochette transparente).

Monteverdi, lui, n'invente rien de moins que l'opéra italien avec le Combat de Tancredi et Clorinde, et le récitatif avec la Lettera Amorosa, deux pièces enregistrées voici peu par le Clemencic Consort (7). Le premier fait déjà appel au lyrisme vocal et instrumental le plus sûr, quant à la merveilleuse Lettera Amorosa, elle préfigure tout le récitatif expressionniste qui depuis n'a jamais cessé d'exister. Le langage musical a désormais ses premières règles stables.

Trois opéras et deux hommages

Avec « Un Bal Masqué », de Verdi, s'épanouissent les conventions de l'opéra ; elles sont simples, et leur langage est accessible à tous, du poulailler à l'avant-scène. Dans ce lyrisme débridé, ces couleurs incomparables, le New Philharmonia Orchestra et les chœurs du Covent Garden font merveille, dans un récent enregistrement qui met en jeu une distribution homogène où se détachent Plácido Domingo et la très chatoyante Martina Arroyo (8). On n'écoute certes pas un opéra de Mozart comme du Verdi : langage moins populaire, exigeant plus qu'un apprentissage, une culture musicale ?

Bastien et Bastienne est une œuvre de jeunesse d'une merveilleuse fraîcheur, directement issue du Devin de Village de Rousseau.

Il faut applaudir, s'enthousiasmer pour l'enregistrement récent (9) qui confie – enfin ! – à un mezzo-soprano de 16 ans, Brigitte Lindner, à la voix exquise, le rôle de la jeune bergère, aux côtés d'autres solistes et de l'orchestre de l'Etat de Bavière dirigé par Eberhard Schoener. A quand le rêve inaccessible d'un Tristan où Isolde aurait réellement vingt ans ?

Le troisième opéra est une œuvre fauleuse, dans tous les sens du terme : « Mozart et Sallieri », de Rimsky-Korsakov, met en musique une nouvelle de Pouchkine sur le possible empoisonnement de Mozart par Sallieri ; mais cet opéra à deux voix d'hommes (10) est surtout un extraordinaire hommage à Mozart, sous une forme musicale qui est à mi-chemin entre Mozart

et Tchaïkovsky. Mais rien moins que du pastiche, dans cette œuvre étrange, une des grandes découvertes de ces dernières années par la radio-télévision bulgare : plus que la forme, c'est bien l'esprit de Mozart.

Un autre hommage, de Mozart, cette fois, à Bach, avec la transcription orchestrale par Mozart de six Fugues du Clavier bien Tempéré, qui accompagnent, sur un disque du Festival Strings de Lucerne, dirigé par Rudolf Baumgartner, l'Adagio et Fugue, l'Adagio et Allegro, et la Fantaisie en fa mineur (11). Aérienne explication de textes, pour les premières, sommet du romantisme mozartien pour les secondes, aspect au total important et négligé de l'œuvre de Mozart.

Musiques nationales

A l'opposé de cette musique universelle sans frontières, mais quoi qu'on en dise langage de happy few, les œuvres puisées aux sources populaires : Chostakovitch, d'abord, avec le Chant des Forêts et la Symphonie « Leningrad ». Avec le Chant des Forêts, écrit en 1949, Chostakovitch a délibérément recherché un langage populaire, et cependant sans facilités, et a réalisé une œuvre puissante, non descriptive, mais évocatrice de l'immédiat après-guerre ; l'orchestre philharmonique de Moscou et les chœurs de la République de Russie l'ont enregistré avec tout le lyrisme souhaitable (12). Chostakovitch est à la musique ce que Donskoï est au cinéma : la symphonie « Leningrad », telle que l'interprète le Philharmonique de Moscou dirigé par Kondrachine (13), est un document indissolublement lié aux événements vécus par Chostakovitch et au cours desquels elle a été composée (le siège de Leningrad). Le langage, une fois encore, n'est nullement descriptif, mais la symphonie est le siège de Leningrad vécu par Chostakovitch, une des très grandes œuvres de la musique contemporaine (sur le même enregistrement, la 6^e symphonie).

Faut-il opposer la puissance de Chostakovitch et la subtilité et l'exotisme de Manuel de Falla, spécialement l'œuvre pour piano seul, réunie en un disque enregistré par Teresa Llacuna (14) ? Pour tous les mélomanes, c'est toute l'Espagne, et il est vrai que cette musique généreuse, mais moins facile qu'il n'y paraît, est profondément évocatrice. A noter, à côté d'œuvres connues, la « Fantasia Baetica » et « Pour le Tombeau de Paul Ducas ». Autre enregistrement récent : les Nuits dans les Jardins d'Espagne, le Concerto pour clavecin (piano et clavecin : Gonzalo Soriano), le Tricorne, et Sept Chants Populaires Espagnols par Victoria de

Los Angeles, et les orchestres de la Société des Concerts du Conservatoire et Philharmonia, dirigés par Rafael Fruhbeck de Burgos. Les emprunts au folklore sont larges, mais l'hispanisme de plus en plus dépouillé pour arriver, avec le Concerto pour clavecin, à une austérité à la Bartok (15).

Bartok, ce prince du langage folklorique dans la musique de concert, n'a rien écrit de plus austère et achevé à la fois que le Mikrokosmos, dont Georges Solchany, pianiste hongrois précisément, a enregistré l'intégrale (16). D'une apparente modestie dans l'intention (études progressives pour les pianistes), ces œuvres résument à elles seules tout un pays, d'ailleurs totalement voué à la musique, et tout Bartok, homme douloureux qui mourut libre en exil ; en même temps, elles sont l'une des très grandes œuvres de la musique de piano du XX^e siècle. On notera au passage un bon enregistrement des Concertos n^o 1 et 3 pour piano de Bartok par Stephan Bishop, qui décrit l'évolution du compositeur jusqu'à la sérénité peu avant la mort, où il retrouve la musique tonale et la pureté de Mozart.

Musique française : un raccourci

Est-ce à l'universalité de la France que l'on doit qu'aucun de ses compositeurs majeurs n'ait fondé toute sa musique sur le folklore ? « Lelio ou le Retour à la Vie », c'est le rêve du romantisme le plus fou qui se puisse concevoir : une œuvre pour récitant, chœurs et orchestre, où Berlioz se livre dans un monologue désespéré, quasi paranoïaque, s'adressant tantôt à l'orchestre, tantôt au public, tantôt enfin à ses souvenirs, entrecoupée d'extraits de la Symphonie Fantastique, de chansons, etc. Lelio brise tous les cadres connus, près d'un siècle et demi avant Stockhausen, des cafés-théâtres et le free-jazz. L'enregistrement récent qui réunit notamment Jean Topart, Nicolai Gedda, les chœurs et l'orchestre national de la Radio, dirigé par Jean Martinon, est romantique à souhait (18).

Il importe peu que Fauré ait été le Vinteuil de Proust ou non : tout rapproche ces deux musiques, car la Recherche du Temps Perdu en est une aussi (qui ne l'a connue pour telle ?)

Des œuvres, d'abord pour violoncelle et orchestre, interprétées par Paul Tortelier et Erich Heidsieck (19) : les 2 Sonates pour violoncelle et piano, l'Élégie, la Sérénade en si mineur, et Papillons. Élégie, Sérénade, et Papillons – au titre un peu ridicule – sont des pièces de salon de l'époque où déchiffrer ensemble entre amis était pratique courante. Les 2 Sonates, elles, œuvres des dernières années de la vie de

Fauré, recèlent l'essentiel d'une œuvre musicale qui s'est vouée tout entière à la concision, à l'élégance, à la beauté.

Le Requiem est antérieur de plus de trente ans à ces deux sonates. Enregistré par la Philharmonie de Rotterdam et dirigé par Jean Fournet avec les Chœurs de la Radio Néerlandaise et des solistes parmi lesquels Elly Ameling et Bernard Kruysen (20), ce Requiem est trop connu pour qu'il soit utile d'en parler, et l'égal des très grands, ceux de Mozart, Brahms, Verdi, Berlioz. La Pavane, de la même époque, complète le disque : musique suave, mondaine, des temps du Marquis de Montesquiou.

La ballade de Fauré a été fixée pour la postérité dans l'interprétation historique de Marguerite Long, accompagnée par l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire dirigé par André Cluytens, en même temps que le Concerto en sol de Ravel dirigé par Georges Tzipine (21). Témoignage archéologique, pourrait-on dire, puisque Marguerite Long fut la dédicataire du Concerto de Ravel, et l'interprète définitive, du moins chacun s'est plu à le reconnaître, de la Ballade de Fauré. Musicalité merveilleuse et charme irremplaçable d'un temps où les excès de perfection de l'enregistrement sonore sur bandes autorisent tous les truquages et notamment la prise tranche par tranche, c'est-à-dire la fabrication d'une musique inhumaine, n'avaient pas encore donné le pas absolu à la technique et où l'abandon au plaisir de la musique était le but ultime des interprètes et du public.

C'est du même esprit d'élégance de bon aloi et de plaisir d'abord, où la recherche dans la forme, loin de se révéler, cherche à se faire oublier, que participe toute la musique de Jacques Ibert, aujourd'hui injustement oubliée et dont un disque vient rappeler fort à propos l'existence (22).

Les trois œuvres du disque, enregistrées par l'Orchestre National de l'ORTF sous la direction de Jean Martinon, présentent un raccourci de l'œuvre de Jacques Ibert : l'Ouverture de Fête, enlevée, à la manière de Milhaud ou de certaines œuvres de Satie, Escapes, plus proche de Ravel, et la dernière œuvre, Tropismes pour des Amours Imaginaires, restée inédite jusqu'en 1974. On peut aimer ou non cette musique agréable, intelligente, sensuelle, en retard d'une génération sans doute, française au sens où on l'entendait entre les deux guerres. Il serait absurde de l'ignorer.

Debussy, un grand parmi les grands, a inventé un langage dont deux disques

récents présentent deux aspects essentiels ; Images et Jeux, par l'Orchestre National dirigé par Jean Martinon (23), et les Trois Sonates (pour violon et piano, violoncelle et piano, pour flûte alto et harpe), ainsi que Syrinx par Yehudi Menuhin, Lily Laskine, Jacques Février, Michel Debost et Maurice Gendron (24).
Jeux, quelque peu méconnu, a marqué

l'avènement en 1913 d'un nouveau langage musical, révolution moins bruyante et plus subtile que celle du Sacre. Images a bien un fondement folklorique, mais la personnalité du compositeur, loin de le mettre en valeur, l'a absorbé tout entier. Les Trois Sonates, elles, marquent un des sommets de la musique française ; d'une architecture rigoureuse, sous une ap-

parente liberté de forme, et avec une extraordinaire invention de couleurs et de timbres, elles sont d'une fidélité absolue à la ligne que trace la musique française depuis Couperin : finalement, un langage dont nous sommes en définitive les derniers à reconnaître l'événement unitaire.

J.S. (56)

- (1) *La musique de la Bible révélée*, 1 Harmonia Mundi HMU 989.
- (2) *Carmina Burana*, vol 4, 1 Harmonia Mundi HMU 338.
- (3) *Le Roman de Fauvel*, 1 Harmonia Mundi, HM 994.
- (4) *Musique de l'époque gothique*, 3d. Archiv 2723045.
- (5) *Gesualdo - Madrigaux et chants sacrés*, 1 Harmonia Mundi HMU 203.
- (6) *John Blow, Odes, etc.*, 1 Harmonia Mundi HMU 201.
- (7) *Monteverdi*, 1 Harmonia Mundi HMU 986.
- (8) *Verdi, Un Bal Masqué*, 3d Voix de son Maître 2C 167-02679/81.
- (9) *Mozart, Bastien et Bastienne*, 1 Voix de son Maître, 1 C 065 30 2310
- (10) *Rimski-Korsakov, Mozart et Salieri*, Harmonia Mundi HM 145.
- (11) *Mozart, Fugues de Bach, etc.*, 1 Eurodisc 913 047 a.
- (12) *Chostakovitch, Le Chant des Forêts*, 1 Chant du Monde LDX 78602.

- (13) *Chostakovitch, Symphonie Leningrad*, 1 Chant du Monde LDX 78595/6.
- (14) *Manuel de Falla, Piano*, 1 Voix de son Maître, 2C065-14067.
- (15) *Manuel de Falla, Clavecin*, 2d Voix de son Maître, 2C161-52297/8.
- (16) *Bartok, Mikroskosmos*, 3d Voix de son Maître, 2C 167-1400 1/3.
- (17) *Bartok, Concertos pour piano 1 et 3*, 1d Philips, 9500 043.
- (18) *Berlioz, Lelio*, 1 Voix de son Maître, C069 12880.
- (19) *Fauré, Violoncelle et piano*, 1 Voix de son Maître C069 12894.
- (20) *Fauré, Requiem*, 1 Philips 8500 988.
- (21) *Fauré, Ballade-Ravel Concerto*, 1 Voix de son Maître 2C 061 12063.
- (22) *Ibert, Escapes*, 1 Voix de son Maître, C069 12890.
- (23) *Debussy, Images Jeux*, 1 Voix de son Maître 2C 069 12 792.
- (24) *Debussy, Les 3 Sonates*, 1 Voix de son Maître, 2C 069 14038.

informations diverses

Déplacement à Saumur

Le Général Delaunay, qui commande actuellement l'Ecole d'application de l'Arme blindée et de la Cavalerie (E.A.A.B.C.) et le Colonel O'Delant qui dirige l'Ecole nationale d'Equitation, **invitent à Saumur**, un groupe d'une quarantaine d'officiers de réserve, au printemps 1977.

Ce déplacement d'une journée, qui aurait lieu

le samedi 30 avril 77

comporte deux objectifs : présenter les réalisations militaires et équestres de l'Ecole ; nouer un contact avec les officiers et élèves-officiers de l'Ecole.

Les camarades intéressés par cette visite peuvent s'adresser à l'A.X. où toutes précisions utiles leur seront fournies.

Prix 1977 de la Société Générale pour l'Energie

Les candidatures pour le prix 1977 peuvent être adressées au secrétariat du prix où elles seront reçues jusqu'au **15 avril 1977**.

Le prix pour l'Energie, d'un montant annuel de 250 000 F, a été fondé par la Société Générale en 1974 pour une durée de dix années en vue de récompenser la meilleure initiative pour améliorer la situation de notre Pays dans le domaine de l'énergie.

L'inscription fréquente au palmarès d'équipes appartenant à de grands organismes n'implique nullement que le jury, se désintéresse des initiatives individuelles. Il espère bien pouvoir en récompenser les prochaines années. En effet, les objectifs du prix sont suffisamment larges pour que puissent y trouver place des actions d'ampleur et de nature variées.

Tous renseignements seront communiqués sur simple demande au secrétariat du prix de la Société Générale pour l'Energie, 29, boulevard Haussmann 75009 Paris - Tél. 266.54.00, poste 36.23.

Campus IV

« Centrale-Etudes », Junior Entreprise des élèves de l'Ecole Centrale, organise, les 10, 11 et 12 mars 1977 **Campus IV**. Ce séminaire, qui se tiendra à Deauville, a pour but, comme les trois séminaires qui l'ont précédé, de favoriser la liaison entre l'enseignement supérieur et le monde de l'entreprise.

Les 250 participants, industriels, universitaires, enseignants discuteront pendant trois jours du thème :

« **Demain l'Homme et l'entreprise** »

« **Quels objectifs ? Quels moyens ?** »

Renseignements et inscriptions : « Centrale-Etudes », Grande-Voie-des-Vignes, 92290 Chatenay-Malabry. Tél. 666.16.40, P. 176 et 194. Permanence le matin.


**FONDACTIONS
SPECIALES**



PERFOSOL

JEAN DÜLAU 1944

**Groupe
PREVOIR**




ASSURANCES
VIE
ET NUPTIALITÉ

ASSURANCES
GROUPE

DEVOIR et PRÉVOYANTE

19, rue d'Aumale
75440 PARIS CEDEX 09
Tél. : 280-66-55

**Groupe
PREVOIR**



ASSURANCES
VIE
ET NUPTIALITÉ

ASSURANCES
GROUPE

MAURICE VOYER 1924 — GEORGES REGNAT 1936

**l'écrou
de sécurité
c'est
simmonds**

J. LAYEILLON (52)
E. BARSALOU (54)

SIMMONDS
5, rue Michelet, 92153 Suresnes
tél. 506.55.40


BANCEL & CHOISSET

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

83, rue Petit - PARIS 19^e
Téléphone : 208-40-40 et 208-40-41

TERRASSEMENTS - VIABILITE - MAÇONNERIE
BETON ARME - BATIMENTS INDUSTRIELS
— ASPHALTE —

CHOISSET (1909)
CHOISSET (1937)




socomine

SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION
MINIÈRE ET INDUSTRIELLE

. CONCEPTION
. GÉRANCE
. RÉALISATION DE PROJETS
. MISE EN SERVICE
DES INSTALLATIONS
. SUIVI ET AIDES
A L'EXPLOITATION

30, rue CAMBRONNE 75015 PARIS
Téléphone : 578 61 94
Télex : MINCOOP 200559 F

PERRIN (X34) NICOLAS (X30)
BOISSON (X55)



Assurances ABEILLE PAIX
GROUPE VICTOIRE

ABEILLE PAIX I.G.A.R.D. 52, rue de la Victoire
Télex 650400 F 75009 PARIS

ABEILLE PAIX VIE 69, rue de la Victoire
75009 PARIS

ABEILLE PAIX REASSURANCES 52, rue de la Victoire
Télex 660957 F 75009 PARIS

TÉLÉPHONE 280.75.75

J. Marjuleit (09 S) R. Gacher (13) M. Sage (14) J. Weizel (14) G. Grougetti (44) P. Boulangé (55) C. Katz (55) J. Borzag (56) G. Baucher (57)

la vie de l'école

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Extrait du Journal Officiel du 19 janvier 1977.

Conseil d'administration de l'École Polytechnique

Par arrêté du ministre de la défense en date du 12 janvier 1977 :

Il est mis fin sur leur demande, aux fonctions de membre du Conseil d'administration de l'École Polytechnique exercées par :

MM. Desazars de Montgailhard (Jacques)

Loygue (Pierre)

Mentré de Loye (Paul)

Ourisson (Guy)

Sont nommés membres du conseil

d'administration de l'École Polytechnique :

MM. Bouyssonnie (Jean-Pierre) directeur général de la Compagnie française Thomson-C.S.F. de La Genière (Renaud), inspecteur général des finances, sous-gouverneur de la Banque de France

Giraudet (Pierre) président de la Compagnie nationale Air-France
Pasquet (André) ingénieur général des ponts et chaussées, directeur de l'école nationale des ponts et chaussées.

M. Voge (Jean) directeur délégué pour les affaires internationales à la direction générales des télécommunications, qui avait été nommé membre du conseil d'administration de l'École Po-

lytechnique en tant que directeur de l'école nationale supérieure des télécommunications est maintenu au conseil au titre des membres désignés parmi les corps de l'Etat, les administrations publiques et les entreprises publiques et privées.

CAISSE DE LA PROMO/75

La nouvelle Caisse a été élue le 13 janvier 77 :

Caissiers : Patrick Puy, Christophe Van de Velde.

Délégués (gestion des activités libres) : Jean-Charles Hourcade, Bruno Leray, Didier Meurisse, Yves Roy, Charles Wagner.

AVIS DE VACANCES D'EMPLOIS

Seront vacants à compter du 1^{er} octobre 1977, des postes de :

- Professeurs en **Mécanique**
- Professeurs en **Physique**
- Maîtres de Conférences en **Physique**
- Maîtres de Conférences en **Littérature**
- Attachés de Travaux Pratiques en **Physique**.

Les candidats à ces postes devront adresser leur demande à :

Monsieur le Directeur Général de l'École Polytechnique
Secrétariat général des Etudes
91128 Palaiseau Cedex

en y joignant un exposé de leurs titres et services (les imprimés nécessaires seront remis par le Secrétariat général des Etudes, 91128 Palaiseau Cedex).

Les demandes devront parvenir **avant le 15 mars 1977**. Elles seront instruites par les Conseils de l'École.

**GÉRANCE
DE PORTEFEUILLES
Henri ROGIER**

S.A. au Capital de 4.200.000 Francs

20, bd Montmartre, 75009 PARIS
☎ 770-42-97 et 770-43-18

Fondateur

Henri ROGIER (pr. 1920 sp.)

30 ANNÉES D'EXISTENCE

Président-Directeur Général

Claude PICHON (pr. 1946)

CAPITAL MINIMUM GÉRÉ :
10.000 Francs

DÉPÔT DES FONDS ET TITRES CHEZ
TROIS AGENTS DE CHANGE

Envoi de renseignements détaillés
sur demande

Longométal

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 100.000.000 F.

SIÈGE SOCIAL :
6, rue Daru, B.P. 795-08
75361 PARIS CEDEX 08
☎ 766-52-10



**ACIERS
TUBES
TRÉFILÉS
CHAUFFAGE CENTRAL
MATÉRIEL SANITAIRE**

*Téléphonez-nous pour
recevoir les adresses
de nos dépôts dans
toute la France.*

**J. MICHEL (1945),
Président-Directeur Général.**

**LA CELLULOSE
DU PIN**

S.A. CAPITAL 116.046.975 Francs

Siège social :
7, rue Eugène-Flachat
PARIS 17^e

Usines de :

FACTURE et BÈGLES (Gironde)
TARTAS et ROQUEFORT (Landes)

KRAFTS pour CAISSES

KRAFTS pour SACS
GRANDE CONTENANCE

PÂTES AU BISULFITE
BLANCHIES



**AUBERT
ET
DUVAL**

ACIERS SPECIAUX

41, rue de Villiers NEUILLY-SUR-SEINE
Tél. 758.11.62 562013995 B - R.C. Paris
Adr. Tél : FALATLAS-PARIS Telex : 620072

ACIERIES DES ANCISES
(Puy-de-Dôme)

**ENTREPRISE
DROUARD Frères**

Société anonyme au capital de 10 000 000 de F

153, rue de la Pompe
75782 Paris Cedex 16
Tél. 727.41.49



TRAVAUX PUBLICS
VOIES FERREES
BATIMENT - GENIE CIVIL
ELECTRIFICATION
H.T.-M.T.-B.T. - CATENAIRES
ECLAIRAGE PUBLIC
CONSTRUCTIONS
ET INSTALLATIONS
INDUSTRIELLES
ADDUCTION D'EAU

votre "curriculum vitae"

document de promotion individuelle



*par Alain Berrier (58)
M.B.A. Harvard Business School
Directeur Associé de Egon Zehnder International
S.A.
Conseils de Direction*

La planification de carrière d'un cadre dirigeant implique l'étude des possibilités qui peuvent s'offrir, non seulement dans la société où il travaille mais aussi à l'extérieur. Parfois, les promotions les plus heureuses seront acquises grâce à des changements d'entreprise. Dans d'autres cas, ce sont les circonstances qui imposeront le changement. Dès qu'une société autre que la sienne est impliquée, le cadre se présentera tout d'abord aux responsables du recrutement par l'intermédiaire de son curriculum vitae. Le plus souvent il le leur fera parvenir.

Le curriculum vitae a ainsi pour fonction essentielle de présenter une candidature, d'introduire un dossier personnel. Il constitue la synthèse des informations qui concernent le candidat. C'est à travers lui que la société « cliente » verra pour la première fois le cadre dont elle s'attachera éventuellement la collaboration, qu'elle appréciera l'image qu'il se fait de lui-même, qu'elle évaluera ses capacités, son expérience, ce qu'il peut apporter à l'entreprise. Le cur-

riculum vitae doit donc attirer et retenir l'attention, susciter l'intérêt. Il constitue la clé qui ouvrira la bonne porte et préparera l'étape suivante : l'entrevue avec l'employeur éventuel. Tout au long des pourparlers, il servira, en outre, de récapitulatif du dossier du candidat.

Ces caractéristiques font du curriculum vitae un document promotionnel qui doit être à la fois carte de visite, tract publicitaire, lettre d'offre de service personnalisée. Beaucoup de cadres en négligent l'importance. Pourtant, dans la plupart des cas, c'est bien le seul moyen dont ils disposent pour les introduire initialement auprès des responsables à qui il appartient de décider de la prochaine étape de leur carrière. C'est pourquoi ils ne doivent pas hésiter à lui donner un caractère promotionnel, « accrocheur » même... « Dieu lui-même a besoin que l'on sonne les cloches » écrivait Lamartine.

Quand faut-il utiliser un « curriculum vitae » ?

Deux cas, entre lesquels la frontière n'est pas toujours très nette peuvent se présenter : ou bien le cadre dirigeant se voit obligé de chercher une situation nouvelle pour des raisons purement défensives, ou bien son désir de changement est le résultat d'une réflexion sur la planification de sa carrière effectuée en dehors de toute pression extérieure.

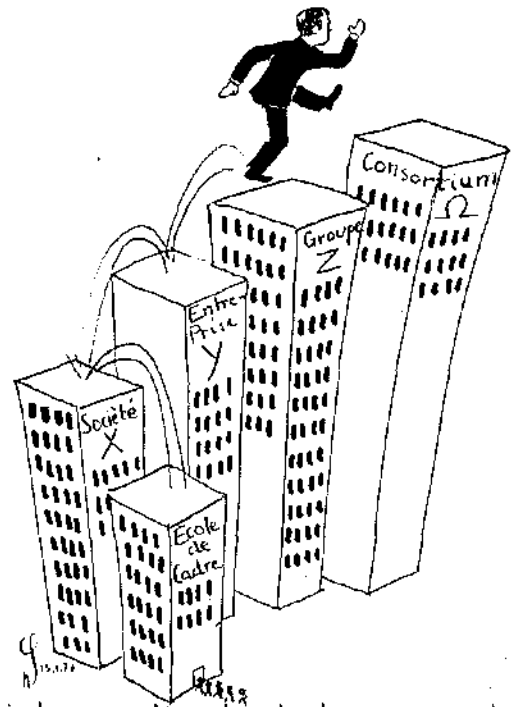
Le premier cas peut être illustré par de nombreux exemples dont certains ont, hélas, connu un regain d'activité récemment. La liste qui suit n'est nullement exhaustive :

- licenciement pour raisons économiques ;
- regroupement d'entreprises qui provoque des changements d'activités, de redistributions de responsabilités, voire des licenciements ;
- ralentissement de l'activité de la branche industrielle ; croissance trop faible de l'entreprise ;
- raisons familiales, éducation des enfants, conditions géographiques ;
- avenir « bouché » ;
- objectifs de l'entreprise qui ne correspondent plus au plan de carrière du cadre, à ses convictions ou à ses besoins.

Placé dans les conditions ci-dessus, le cadre dispose d'un minimum d'atouts. Bien vite, il risque de se voir pressé par les événements et d'avoir par là même des possibilités de choix plus réduites. A la limite, s'il est privé d'emploi, il se trouve devant un dilemme délicat : doit-il accepter immédiatement la première offre qui lui est faite même si elle ne correspond pas à ce qu'il recherche ou bien doit-il prendre le risque de la refuser et continuer à attendre que se présente la situation idéale ? Il n'y a pas de réponse générale à cette question et chaque cas devra être traité dans son contexte particulier. Toutefois, le cadre placé dans cette situation devra garder en tête les points suivants :

- un tel tournant de son existence peut être un moment idéal pour se recycler par des cours du type ICG ou CP3A, par exemple ;
- à tort ou à raison une longue période d'inactivité est toujours considérée a priori comme un élément négatif dans un curriculum vitae. Toutefois, un futur employeur sera toujours sensible à l'argument du candidat qui pourra prouver qu'il a refusé une ou plusieurs offres qui ne correspondaient pas à ses aspirations légitimes ;
- la meilleure solution pour le cadre qui ne désire pas accepter la première offre venue et qui ne tient pas non plus à rester sans emploi est de prendre temporairement un poste d'attente. Il s'agira, très souvent, d'un travail de conseil, soit à titre individuel, soit pour le compte d'une société spécialisée ayant besoin d'une personne supplémentaire pour un projet déterminé.

Bien entendu, l'idéal est encore de ne jamais se trouver dans les conditions ci-dessus ce qui nous amène à parler du deuxième cas : celui de la planification de carrière. Le but de celle-ci consiste essentiellement pour le cadre à ne pas se laisser imposer un état de fait dans lequel il devra rechercher une situation pour des raisons purement défensives. Les possibilités de promotion seront étudiées afin de développer une stratégie de recherche de société qui permettra de prévenir les problèmes de carrière en forçant les opportunités.



Parfois, les promotions les plus heureuses sont acquises grâce à des changements d'entreprise...

Cette dynamique de la promotion, quels que soient l'entreprise, l'industrie, probablement même le modèle économique, est toute naturelle. Les sommes investies en formation, tant par l'individu que par la communauté, font que le cadre doit s'attacher à être rentable au maximum et par là même à se dépasser en cherchant à obtenir les postes les plus élevés compatibles avec ses capacités.

Chaque fois que dans la vie du cadre se pose la question de revoir la planification de sa carrière, les objectifs doivent bien sûr être réexaminés. Suivant qu'ils se mesurent en termes de titre plus attirant, de rémunération maximale, de satisfaction à travailler en équipe ou à avoir des coudées plus franches, de responsabilités plus étendues dans une société plus petite, de loisirs préservant une vie privée plus détendue, etc., ils modifieront de beaucoup l'appréciation de la situation occupée et de la nécessité d'en changer.

A la lumière de ses objectifs de carrière, le cadre dirigeant doit évaluer sans fard le potentiel du poste qu'il occupe. Avant toute décision d'en changer il doit se livrer à une étude approfondie des conditions dans lesquelles il exerce ses responsabilités présentes. Les points suivants retiendront particulièrement son attention :

- Est-il dans une société dynamique dont l'activité se trouve dans un marché en expansion ?
- Quelles sont ses chances d'y progresser rapidement tout en préservant son indépendance ?
- Est-il intéressé par son travail et par l'activité de sa société ?
- Ses responsabilités sont-elles suffisantes, en d'autres termes, utilisent-elles bien son potentiel ?
- Quel est son futur du point de vue des promotions logiques et des compensations correspondantes ?

- Comment est-il intégré dans l'équipe formée de ses supérieurs, de ses égaux, de ses subordonnés ?
- Comment se place-t-il par rapport aux x % supérieurs de la population des cadres ayant la même formation que lui ?
- Quelles seraient les conséquences d'un changement de société pour lui-même et pour sa famille ?
- Quelles sont ses obligations vis-à-vis de son employeur actuel ?
- Est-ce le bon moment pour changer ?

Lorsque l'analyse évoquée ci-dessus est faite et que les avantages d'un changement sont pressentis, alors le cadre peut rédiger son curriculum vitae à la lumière des objectifs qu'il assigne à cette modification importante dans le déroulement de sa carrière. Surtout dans le cas où il ne s'agit pas d'une manœuvre défensive mais d'une recherche réfléchie des opportunités qui, exploitées, pourront provoquer une véritable promotion, le cadre doit savoir que la recherche d'un autre poste va en général durer longtemps. Entre le moment où il se livre à l'analyse de sa fonction et prépare son curriculum vitae et le moment où il acceptera un nouveau poste, il se déroule en général une période proche de six mois parfois plus longue encore. De ces délais, auxquels s'ajoutent la période de préavis et les vacances éventuelles, il faut tenir le plus grand compte pour planifier l'opération de changement de société. La rédaction du curriculum vitae n'est en effet qu'une première étape. La rédaction des lettres d'accompagnement, les entrevues, les lettres de remerciements, les déplacements, vont créer une surcharge de travail, provoquer une certaine tension, peut-être modifier l'organisation de la vie familiale en espaçant les réceptions, les visites aux amis, les fins de semaine à la campagne. Tout ceci nécessite une planification serrée, parfois l'établissement d'un budget. Lorsque le cadre qui a décidé de changer de société rédige son curriculum vitae et envoie les premiers exemplaires aux employeurs éventuels, il doit être bien conscient des contraintes que va provoquer la période de recherche d'une nouvelle situation.

A qui adresser un « curriculum vitae » ?

Lorsqu'un cadre a décidé de présenter sa candidature à une entreprise, le but final consiste pour lui à rencontrer le responsable qui sait de qui il a besoin et qui prendra la décision de recrutement.

- *Envoi d'un curriculum vitae directement à l'entreprise :*

Deux cas sont possibles : ou bien le cadre n'a aucune relation avec l'entreprise, ou bien il a été contacté par un responsable de la société qui lui propose un poste vacant. Dans le premier cas, il enverra son curriculum vitae au directeur général ou, si l'entreprise est importante, au directeur du personnel. Dans le deuxième cas, il demandera au cadre qui l'a contacté à qui l'envoi doit être fait. Il est très important, lorsqu'un cadre a décidé de changer d'entreprise, qu'il se tienne informé par ses

amis, ses relations, éventuellement par des conseils d'entreprise ou par la presse, des postes qui peuvent se trouver vacants.

- *Contacts avec une firme spécialisée dans la recherche de cadres dirigeants :*

Dans ce cas, c'est au conseiller de direction chargé par l'entreprise de la recherche de candidats qualifiés qu'il faut envoyer le curriculum vitae. Le conseiller n'est pas responsable du recrutement mais il est prescripteur. Il discute directement avec les cadres capables de remplir la fonction proposée. Après sélection, il proposera à l'entreprise 3 ou 4 cadres dont il s'est assuré qu'ils devraient pouvoir remplir avec succès le poste proposé.

- *Réponse à une annonce de l'entreprise ou d'une agence :*

Dans ce cas, la description du poste est sommaire et un grand nombre de lettres de candidatures vont arriver directement, sauf spécifications contraires, à un service spécialisé. Tous les cadres qui sont déjà à la recherche d'un emploi vont répondre et le premier tri risque de s'effectuer sur des critères secondaires tels que formation universitaire, expérience de techniques particulières, âge.

Dans la mesure où le nom de l'entreprise est indiqué ou peut être trouvé, il vaut mieux, à l'aide des annuaires d'école, faire une enquête pour savoir qui peut prendre la décision de recruter le cadre.

Lorsque l'entreprise n'est pas identifiable, la plus grande prudence est à recommander. Le cadre doit avant tout peser les chances de discrétion car il peut s'agir... de sa propre entreprise.

Répondre aux annonces des entreprises et des agences prend beaucoup de temps. Le résultat ne peut qu'être mince puisque, à chaque fois, pour une avalanche de réponses, un seul candidat sera sélectionné.

- *Réponse des entreprises à un candidat qui a fait paraître une annonce :*

Le candidat a pu faire paraître son annonce dans les bulletins d'associations d'anciens élèves, dans des revues professionnelles, dans des magazines spécialisés tels que *L'Officiel de l'Emploi et de la Formation* ou même dans la grande presse. Cette dernière technique est particulièrement coûteuse puisqu'une telle annonce dans *Le Monde*, *Le Herald Tribune* ou *L'Express* peut coûter 1 000 F ou 2 000 F. Si le candidat obtient ainsi le poste qui couronnera sa carrière, l'investissement est négligeable mais il ne faut en aucun cas se reposer entièrement sur cette méthode qui ne peut être prolongée longtemps.

L'annonce doit être rédigée avec soin, décrire suffisamment les possibilités pour retenir l'attention mais ne pas être une publicité de choc qui amuserait peut-être le lecteur mais l'indisposerait.

Dans ce cas, l'entreprise qui répond indique le processus à suivre pour envoyer le curriculum vitae et se présenter aux entrevues. Le candidat est prisonnier du processus qu'il a engagé mais il a une certitude : l'entreprise a un intérêt certain pour sa candidature.

Que doit contenir un « curriculum vitae » ?

Une remarque préliminaire s'impose : un curriculum vitae doit être tapé à la machine ou imprimé. Un curriculum vitae manuscrit est toujours plus difficile à lire et provoque généralement une réaction négative. N'oubliez pas que le lecteur en a peut-être reçu plusieurs dizaines la même journée. Un curriculum vitae doit contenir essentiellement toutes les informations qui conduiront le responsable à penser que l'homme dont il lit le résumé biographique peut être celui qu'il cherche et qu'il est indispensable en tout cas de lui accorder un entretien.

Il est évident que le curriculum vitae ne sera pas rédigé de la même façon si le candidat ne dispose pas d'une description du poste proposé ou s'il en a une bonne connaissance. Bien sûr, les principales rubriques seront toujours les mêmes mais leur contenu sera différent suivant l'appréciation que le candidat peut se faire du poste. Le cadre qui connaît bien ce que doivent être les responsabilités proposées aura essentiellement pour but de démontrer qu'il a le bagage et l'expérience pour les assumer.

L'exemple donné ici appartient au cas le plus général : c'est celui d'un curriculum vitae préparé pour rechercher une situation nouvelle sans avoir de spécifications précises sur le poste.



cf. H. 15.1.77
un avenir "bouché"...

Les rubriques principales doivent donc être :

● Les caractéristiques personnelles :

Cette partie très courte doit essentiellement comporter :

- le nom ;
- les adresses personnelle et professionnelle, avec les numéros de téléphone ;
- la date de naissance ;
- la nationalité ;
- la situation de famille ;
- l'état de santé ;
- les langues étrangères pratiquées ou connues.

Bien que non limitatifs, les renseignements doivent être très brefs. Ils ont tous de l'importance pour l'employeur éventuel. Les nombreux curriculum vitae que nous voyons tous les jours appellent les remarques et conseils suivants :

- le numéro de téléphone doit être indiqué ; c'est peut-être d'un appel à 10 heures du soir vous proposant un rendez-vous avec le président d'une excellente société que dépendra votre carrière ;
- l'adresse et le numéro de téléphone professionnels sont également nécessaires. Votre curriculum vitae ne sera pas mis entre toutes les mains mais, au cours de négociations, c'est peut-être le seul endroit où vous pourrez être touché. Vos interlocuteurs sauront faire preuve de toute la discrétion nécessaire. Ces renseignements ne serviront pas à prendre contact avec vos supérieurs pour vérifier vos références ; ceux-ci ne seront, par toute entreprise sérieuse, approchés qu'avec votre accord ;
- la date de naissance provoque quelques contestations. Les cadres plus âgés voient là une brimade. C'est une objection qui ne tient pas car rien n'empêchera les moins âgés d'indiquer leur date de naissance, ni les employeurs d'avoir des idées précises sur l'âge du candidat qu'ils recherchent ;
- les indications concernant la profession ou la formation des parents ou de l'épouse n'ont en général pas leur place dans un curriculum vitae. Elles ne traduisent pas à l'évidence la maturité du candidat.

● Les responsabilités recherchées :

En deux ou trois phrases tout au plus le candidat doit exposer ce qu'il veut faire, indiquer le ou les postes pour lesquels il pense avoir les meilleures compétences. Il indique ainsi ce que sont ses objectifs de carrière à court ou à moyen terme.

C'est en somme cette partie qui titre un curriculum vitae. L'employeur éventuel ne lira parfois que celle-ci au cours d'un premier tri. Bien entendu, lorsque les spécifications du poste sont connues, la description des responsabilités s'apparentera d'aussi près que possible à ce qui est proposé. Ces responsabilités recherchées, ces objectifs, seront réellement appréciés par le lecteur s'ils apparaissent comme la conséquence absolument logique de l'expérience professionnelle et de la formation du candidat.

Ce paragraphe « responsabilités recherchées » peut éventuellement être placé dans la lettre d'introduction qui accompagne le curriculum vitae.

● L'expérience professionnelle :

Celle-ci doit être décrite aussi brièvement mais de façon aussi convaincante que possible. Les curriculum vitae rédigés en anglais à destination de responsables anglo-saxons devront toujours être rédigés dans l'ordre inverse de la chronologie. Pour les curriculum vitae en français, les deux écoles, celle qui suit la chronologie et celle qui l'inverse, ont leurs partisans. Loin de constituer une énumération de titres, le curriculum vitae mettra en lumière la nature et l'importance des réalisations professionnelles, des performances et des résultats tangibles. Auprès de ces indications qui permettent de mesurer efficacement la personnalité et la réussite des hommes, les qualifications personnelles, la formation universitaire, pour prestigieuse qu'elle soit, et les aptitudes supposées n'ont qu'une signification réduite.

Toutes les réalisations, toutes les responsabilités exercées seront développées de façon à montrer que les objectifs souhaités en sont l'aboutissement logique, le couronnement mérité : qu'ils s'en déduisent.

Les contributions exposées doivent converger pour montrer que le candidat n'est pas le prisonnier d'une technique, qu'il peut être un responsable, un directeur d'activités variées. Elles tendront parfois à corriger l'appréciation défavorable qui, pour certains, s'attache à des types de formation particuliers ou à certaines entreprises dites sclérosées. Un curriculum vitae atteindra son but lorsque le candidat dont l'objectif est la recherche de responsabilités plus importantes, dans un poste qui exige de l'imagination, un esprit créatif et une volonté de réalisateur, indiquera pour chaque étape de sa carrière :

- qu'il a effectivement exercé avec succès des responsabilités croissantes dans le temps ;
- qu'il a eu l'occasion de créer et d'innover et qu'il a fait preuve d'imagination constructive ;
- qu'il a obtenu des résultats appréciés après avoir vendu ses idées et fait accepter leurs conséquences à des équipes qu'il a animées et conduites.

● L'éducation, le service militaire, les publications, l'appartenance à des clubs, groupes ou associations socio-professionnels :

Cette rubrique est généralement placée à la fin dans les curriculum vitae anglo-saxons mais peut très bien faire suite aux caractéristiques personnelles placées en tête dans les curriculum vitae français, en particulier le paragraphe « éducation ».

Les diplômes se dévaluent vite et, au bout de quelques années, n'ont plus guère de signification s'ils n'ont été complétés par des spécialisations, des « recyclages » et surtout, par une expérience qui garantit que l'acquis scolaire a été fécondé par les responsabilités effectives.

Dans cette rubrique, les études supplémentaires au-delà du cycle que s'était fixé initialement l'individu indiqueront que, très tôt, il s'est préoccupé du développement de sa carrière, de faire fructifier l'investissement que représente sa formation initiale, de vouloir maîtriser des techniques particulières.

L'indication des responsabilités que les candidats ont su prendre très tôt, parfois pendant le déroulement de leurs études, parfois en dehors de leur pro-

fession, est précieuse pour le responsable averti qui doit choisir des collaborateurs.

Les qualités d'esprit créatif, d'imagination, de sens des rapports humains peut être révélé par la participation à des groupes socio-professionnels. Le désir de transmettre ses connaissances sera indiqué par la liste des articles écrits, des cours professés ou des conférences prononcées.

..
..

Les remarques suivantes pourront être utiles aux cadres qui se préparent à rechercher des responsabilités nouvelles :

- Le curriculum vitae adressé à une entreprise, à une agence, à un conseiller de direction spécialisé ou à toute personne pouvant prendre ou influencer une décision de recrutement doit être accompagné d'une courte lettre d'introduction. Celle-ci sera courte, se référera au curriculum vitae sans le recopier, présentera très brièvement la candidature ou les raisons de la candidature, contiendra une demande motivée d'interview et sera personnalisée.
- Malgré tout son désir d'exposer des réalisations spectaculaires, de convaincre l'employeur éventuel de la spécificité et de la valeur de son expérience, le candidat tâchera de faire preuve, dans l'exposé de ses qualifications, d'une bienséance modeste. « Le vrai peut n'être pas vraisemblable ».
- Le curriculum vitae ne suffira jamais, à lui seul, à faire accepter un candidat. Les interviews auront beaucoup plus d'importance, même si le curriculum vitae constitue la clé qui ouvrira les portes. Elles seront donc préparées avec d'autant plus de soin.
Dès les premières rencontres, le candidat devra être en mesure de citer quelques-unes de ses références, de présenter des preuves de ses réalisations. Pour ce qui est des renseignements à recueillir auprès de l'entreprise qui emploie le postulant, ceci ne se fera, pour toutes les entreprises sérieuses, qu'avec l'accord du candidat, mais avant la décision finale. Il doit donc être préparé à cette éventualité.
- Beaucoup de personnes peuvent aider un cadre qui recherche des responsabilités nouvelles : supérieurs hiérarchiques, amis, relations d'affaires, agences, conseillers de direction spécialisés, références. Le demandeur doit cependant se souvenir de deux choses souvent très importantes pour ceux qui lui apportent leur concours. Premièrement, les bonnes volontés sont sensibles aux problèmes d'autrui mais n'aiment pas se les entendre rappeler trop souvent ; quelle que soit l'urgence, le candidat ne doit pas indisposer ceux qui l'aident. Deuxièmement, lorsqu'un candidat demande l'aide d'une autre personne, un remerciement téléphoné, écrit lorsque le service est d'importance, sera toujours apprécié, de même qu'un compte rendu du résultat de la démarche sollicitée. C'est là matière de simple politesse mais aussi une excellente façon d'entretenir des relations qui peuvent à nouveau devoir être sollicitées.

Daniel BERNARDIN

Adresse personnelle :
256, rue de Rennes
75006 Paris
Tél. : 357.26.30

Adresse professionnelle :
Société Française de Mécanique
128, avenue Marceau
75008 Paris
Tél. : 536.22.11

Date de Naissance : 22 juin 1938
Nationalité : Française
Situation de famille : Marié, deux enfants (7 et 5 ans)
Langues étrangères : Anglais courant
Allemand scolaire (manque de pratique)

● RESPONSABILITES RECHERCHEES :

- Essentiellement, la Direction d'un Centre de Profit dans le domaine industriel : division ou filiale d'une société importante ou direction générale d'une entreprise moyenne.
- Eventuellement, un poste plus fonctionnel à condition qu'il débouche sur un poste opérationnel d'ici 3 ans : Directeur Export d'une société très importante ou bien Directeur-Général-Adjoint.

● EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

1971 à ce jour

Société Française de Mécanique.

Depuis 1973

Directeur de Département : Mécanique de précision

Membre du Comité de Direction

- Responsabilité directe sur :
 - 120 millions de chiffre d'affaires pour le marché national et 35 millions à l'exportation.
 - Trois ateliers de fabrication avec un total de 380 personnes.
 - Un bureau d'études (30 ingénieurs).
 - Services commerciaux et administratifs (100 personnes).
- Principales contributions :
 - Développement de l'exportation (accroissement de plus de 50 % en 3 ans).
 - Amélioration du chiffre d'affaires et des marges.
 - Rationalisation des produits.
 - Etude et mise en place de l'ordonnancement sur ordinateur.
 - Conception et mise en place d'un contrôle budgétaire.
 - Négociation pour l'achat de filiales et recrutement et formation de Directeurs de Zone.

1971 - 1973

Directeur des filiales étrangères

- Responsabilité des trois filiales : Canada (C.A. 40 M.F.), Brésil (C.A. 35 M.F.), Espagne (C.A. 30 M.F.).
 - Etablissement des budgets annuels de fonctionnement et des plans à trois ans avec les directeurs de filiales.
 - Plans et budgets d'investissement.
 - Politique commerciale des filiales et harmonisation avec le Directeur Export France.
- Principales contributions :
 - Reconversion de la filiale Espagne avec création d'une petite usine ultra-moderne et cession des ateliers anciens.
 - Accroissement du C.A. (+ 23 %) et de la rentabilité (+ 18 %) de la filiale Brésil grâce à une rationalisation des gammes et du développement du réseau de concessionnaires dans les pays du pacte Andin.

Cégos

1967 - 1971

1967 - 1969

Ingénieur Conseil puis Ingénieur Principal : Cegos-Exportation

Conseil aux exportateurs. Filiales et réseaux à l'étranger.

- Principales missions :
 - Mise en place du contrôle de gestion des filiales étrangères d'une société industrielle (C.A. 500 M.F.).
 - Etablissement d'un plan stratégique à 5 ans (politique commerciale, regroupement et fusions de filiales, désinvestissement des activités marginales) pour un groupe multinational.

1969 - 1971

Ingénieur en chef : Stratégie et Structures

Conseil de Direction Générale : résolution des problèmes complexes et surtout mise en pratique des solutions par la direction personnelle d'équipes mixtes, clients et consultants, dans le cadre de budgets et de délais stricts.

- Principale mission :
 - Pendant 18 mois, à la tête d'une équipe de 5 ingénieurs-conseils : diagnostic, plan de redressement et démarrage de la mise en place pour le compte d'une société en difficulté (activité très diversifiée, industrie mécanique, C.A. 680 M.F.).

1963 - 1967

Ministère de l'Industrie

Conseiller Technique puis Adjoint du Chef de service de l'Industrie Mécanique lourde.

- Actions de développement industriel de ce secteur.
- Liaisons avec les industriels concernés.
- Coordination entre les sociétés nationalisées et les différentes unités de l'administration.
- Diverses missions à l'étranger : en particulier participation à la négociation d'un accord-cadre pour le développement des échanges avec le Canada.

• EXPERIENCE MILITAIRE :

1959 - 1961

Sous-Lieutenant en Algérie, Chef de section.

• EDUCATION

- Ecole Polytechnique (1957-1959).
- Ecole des Ponts et Chaussées (1961-1963).
- C.P.A. (cours du soir 1971-1974).
- Séminaire de trois mois : Advanced Management Program à la Harvard Business School (été 1975).

• PUBLICATIONS :

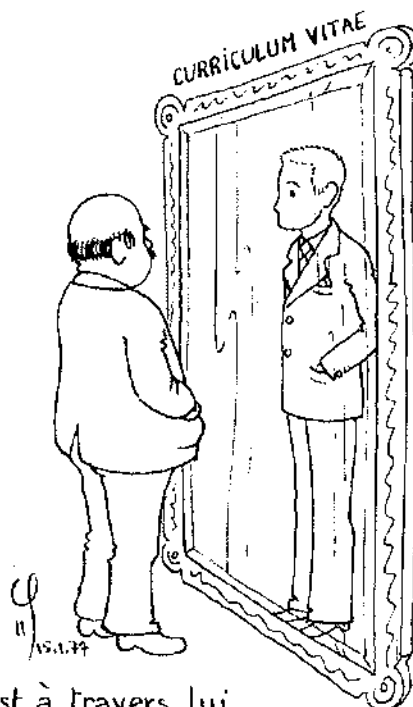
- Les marchés d'Amérique du Sud (Revue Nationale de l'Industrie Mécanique, 1971).
- Vos filiales étrangères : autonomie et contrôle (Usine Nouvelle, 1973).
- Ordinateur et contrôle de production - Problèmes d'ordonnancement (Bulletin de l'Association des Industries de la Mécanique de Précision, 1975).

• ACTIVITES ANNEXES :

- Membre du Comité Consultatif du Syndicat National des Industriels de l'Industrie Mécanique.
- De 1968 à 1971 : Animateur de plusieurs séminaires Cegos « Introduction des ingénieurs aux techniques comptables et financières ».
- Depuis 1972 : Enseignement : Finance, contrôle et politique générale au Centre de formation continue du CESA.

• REFERENCES :

Seront indiquées sur demande.



C'est à travers lui
que la Société cliente verra le
cadre dont elle s'attachera
éventuellement la collaboration

le doyen des polytechniciens

Joseph Petitjean (1896)



Un groupe de camarades, composé du Président d'Orso (33), de Théry (11), de Nicolétis (13), de Clerget (24), de Callot (31) et de Cara (62) est allé, le 17 janvier, saluer notre camarade Petitjean, de la promo 1896, qui vient de fêter son centenaire ; ils lui ont transmis les félicitations et les vœux de santé de l'A.X. tout entière.

Au cours de la réception qu'il avait organisée, Petitjean a raconté, avec beaucoup de verve, quelques-uns des épisodes de sa carrière mouvementée, en particulier son séjour en Russie, avant et après la révolution de 1917.

Cara lui ayant demandé s'il avait un conseil à donner à ses jeunes camarades, Petitjean a répondu : « Savoir prendre des risques ».



**Tous les matériels standard ou spéciaux,
tous les produits, toutes les solutions d'engineering,
pour tout le soudage et le coupage.**

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE,
13 à 17 rue d'Epluches, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône.
Tél. 464.92.80. Téléx SAF 600473

- chalumeaux, detendeurs, métaux d'apport.
- machines d'oxycoupage.
- postes de soudage à l'arc.
- électrodes enrobées toutes qualités pour soudage et rechargement.
- installations de soudage à l'argon manuelles, machines.
- installations de soudage et de coupage plasma.
- installations de soudage miniplasma.
- installations de soudage semi-automatique et automatique.
- fils pleins et fourrés pour soudage semi-automatique et automatique-flux.
- installation de soudage sous flux électro-conducteur.
- positionneurs, vireurs, machines et montages.
- machines engineering.
- machines de soudage par bombardement d'électrons.
- machines de soudage et de coupage à laser.
- accessoires de soudage.

ASSURANCE / X

par Georges Cara (62)

A partir de cette année, l'A.X. propose aux anciens élèves de l'Ecole Polytechnique d'adhérer à un contrat d'assurance les garantissant, en cas de décès avant 65 ans, du versement d'un capital.

Vous trouverez ci-après une présentation de ce contrat et une demande d'adhésion.

Les spécifications détaillées du contrat d'adhé-

sion seront adressées à tout souscripteur ainsi qu'à tout camarade qui en ferait la demande à l'A.X.

Les garanties prendront effet après le paiement de la prime, au plus tôt au 1^{er} avril 1977.

En 1977, la garantie ne courant que sur 9 mois au plus, le tarif annuel est réduit de 25 %. Compte tenu de cette réduction, le tarif 77 est le suivant :

| Capitaux garantis | assurés de moins de 31 ans | de 31 à 50 ans | de 51 à 60 ans | de 61 à 65 ans |
|-------------------|----------------------------|----------------|----------------|----------------|
| 100 000 | 157 F | 236 F | 472 F | 1 181 F |
| 150 000 | 236 F | 354 F | 709 | 1 772 |
| 200 000 | 315 F | 472 F | 945 F | 2 362 F |
| 300 000 | 472 F | 709 F | 1 417 F | 3 544 F |
| 400 000 | 630 F | 945 F | 1 890 F | 4 725 F |
| 500 000 | 787 F | 1 181 F | 2 362 F | 5 906 F |

L'âge est déterminé par différence des millésimes des années d'assurance et de naissance.

Une garantie complémentaire assure aux adhérents le **doublement** du capital en cas d'accident et le **triplement** en cas d'accident de la circulation, moyennant une surprime :

| capitaux garantis | Surprime |
|-------------------|----------|
| 100 000 | 110 F |
| 150 000 | 165 F |
| 200 000 | 220 F |
| 300 000 | 331 F |
| 400 000 | 441 F |
| 500 000 | 551 F |

Les souscripteurs établiront leur chèque à l'ordre de l'A.X., en fonction des garanties qu'ils auront choisies (B.P. 9005, 75223 Paris Cedex 05, C.C.P. 21.39 Paris).

Exceptionnellement, jusqu'au 1^{er} octobre 1977, les formalités de souscription sont allégées ; il suffit, pour adhérer, de remplir la demande ci-après. Toutefois, ceux qui ne peuvent certifier être en état de bonne santé devront s'adresser à l'A.X. pour remplir un questionnaire médical complémentaire.

Remarques :

1. Si l'adhésion n'est pas dénoncée auprès de l'A.X. avant le 1^{er} décembre 1977, elle sera renouvelée par tacite reconduction. Les garanties et la prime seront alors indexées sur l'indice 100 de la fonction publique.
2. Pour toutes inscriptions postérieures au 1^{er} avril 1977, le calcul de la prime s'effectuera au pro-rata temporis (prendre contact avec l'A.X.).
3. Le paiement de la prime n'est pas fractionné. Toutefois, s'il s'avérait que certains de nos camarades préfèrent un paiement semestriel, cette possibilité serait mise à l'étude.

Pour apprécier la tarification de ce contrat, nous vous indiquons le coût de la cotisation annuelle pour un capital garanti de 100 000 F :

| | |
|---------------------------------------|---------|
| -- assurés de moins de 31 ans : | 210 F |
| -- assurés de 31 à 50 ans : | 315 F |
| -- assurés de 51 à 60 ans : | 630 F |
| -- assurés de 61 à 65 ans : | 1 575 F |

**DEMANDE D'ADHESION
AU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE
EN CAS DE DECES
SOUSCRIT PAR LA SOCIETE AMICALE
DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE**

NOM Prénoms Promotion
Date de naissance
Adresse.....
Le capital garanti est fixé à : F

Ce capital sera (1) doublé en cas d'accident et triplé en cas d'accident de la circulation
ne sera pas

(1) Rayer la mention inutile

Bénéficiaire désigné en cas de décès :

En cas de décès le capital est servi au bénéficiaire désigné, ou à défaut, par priorité : au conjoint survivant non divorcé, ni séparé de corps judiciairement ; à défaut aux enfants de l'assuré ; à défaut à ses héritiers ou à ses ayants-droit ou enfin, à défaut à la Caisse de Secours de l'Association.

En cas de décès le capital est servi au bénéficiaire désigné, ou à défaut, par priorité : au conjoint survivant non divorcé, ni séparé de corps judiciairement ; à défaut aux enfants de l'assuré ; à défaut à ses héritiers ou à ses ayants-droit, ou enfin, à défaut à la Caisse de Secours de l'Association.

Fait à , le

**CET IMPRIME N'EST VALABLE
QUE POUR LES ADHESIONS
ANTERIEURES AU 1.10.1977**

Signature de l'assuré
précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé »

JUAN-LES-PINS

Sur Hauteurs

MAYERLING :

2 petits immeubles de Luxe

Très belle vue mer
Quartier calme
Piscine - Parc 9 000 m²

2 pièces, à partir de 260 000 F
3 pièces, à partir de 314 000 F
4 pièces, à partir de 389 000 F

Appartements et villas en revente sélectionnés. Toutes les réalisations neuves de la Côte-d'Azur sur fichier. Prix constructeur.

FIDUCIA

15, av. Robert-Soleau
06600 ANTIBES

Tél. (93) 34.19.25 et 34.66.67
Telex 47.00.46 F

L'Entreprise Industrielle



29, rue de Rome
75008 PARIS
Tél. 296.16.60



TRAVAUX ELECTRIQUES

Centrales hydrauliques, thermiques, nucléaires - Postes de transformation HT et BT - Lignes de transport d'énergie HT et THT - Electrification rurale - Eclairage public - Distribution BT/MT - Poteaux en béton armé et précontraint - Installations industrielles - Courants faibles - Automatismes - Contrôle - Postes et Télécommunications - Usine de fabrication de tableaux électriques.

GENIE CIVIL

Aménagements hydro-électriques - Ouvrages d'art - Souterrains - Aéroports - Autoroutes - Canalisations.

BATIMENT

Bâtiments Industriels - Publics - Privés - Parkings - Groupes scolaires - Stations épuration et pompage - Piscines.

BUREAUX D'ETUDES



o'kay

vania

PRODUITS EN OUATE DE CELLULOSE

papier toilette
couches-bébé et
couches-culottes
mouchoirs en étuis
mouchoirs en boîtes
serviettes de table
nappes
assiettes
et gobelets carton

rouleaux ménagers
produits de table
et de cuisine

hygiène féminine

Sodibé - 26 avenue de Suffren -
75740 Paris Cedex 15 - tél. 567.55.94 - Télex 260 720

LES ASSISES PSYCHOLOGIQUES ET LES ASSISES ECONOMIQUES DE LA

TVA

Les assises psychologiques et les assises économiques de la notion fiscale de valeur ajoutée en France

par Maurice Lauré (36)
Président de la Société Générale

*(résumé de la communication faite le 3 mai 1976 à
l'Académie des Sciences Morales et Politiques)*

Il est bien connu que la psychologie joue un rôle fondamental en matière fiscale. Mais l'importance du rôle de la psychologie dans la naissance et le développement d'un impôt d'apparence aussi matérialiste et de méthodes aussi comptables que la T.V.A. est assez surprenante.

Quant aux assises économiques de la T.V.A., elles doivent elles-mêmes leur origine à un concours de circonstances psychologiques.

I. Les assises psychologiques de la T.V.A.

En réalité, l'intitulé de la taxe ne rend pas compte exactement de son contenu. Par contre, il répond à l'aspiration profonde de l'assujéti à l'égalité de traitement ; et c'est du reste cette aspiration profonde qui a provoqué en France l'évolution des taxes sur le chiffre d'affaires vers la T.V.A.

A. L'intitulé de la T.V.A. ne rend pas compte exactement de son contenu

Contrairement aux apparences, la taxe ne se calcule pas par addition de perceptions partielles frappant la valeur ajoutée à chaque stade du processus de fabrication et de distribution, mais au contraire par soustraction : chaque assujéti retrace de la taxe calculée sur ses ventes la taxe ayant grevé les achats effectués pour les besoins de son exploitation. C'est donc bien un impôt sur les ventes : le montant de la taxe est fonction du prix de vente et non de la valeur.

La définition de la T.V.A. n'est donc liée, pas plus du reste en France que dans les pays étrangers qui, à l'imitation de la France, ont adopté cet impôt, ni à la notion de valeur, ni à celle d'addition.

Certes, la doctrine a conçu des définitions de l'assiette de la T.V.A. se référant à l'addition des divers composants de la valeur ajoutée. Une tentative d'application a même été faite au Japon au début des années 1950 ; elle a échoué.

La T.V.A. est donc en fait un impôt sur les ventes proportionnel au prix, ce qui paraît raisonnable puisque dans ces conditions l'impôt reste économiquement neutre : il n'a aucune influence sur les conditions de la compétitivité. Et c'est précisément cette caractéristique d'égalité de traitement que rend intuitivement l'appellation de taxe sur la valeur ajoutée, en signifiant que chaque élément de la valeur d'un produit est taxé une fois et une fois seulement.

B. C'est la puissance particulière de l'aspiration à l'égalité de taxation qui a suscité en France une évolution rapide des taxes sur le chiffre d'affaires vers la T.V.A.

L'histoire de l'évolution des taxes sur le chiffre d'affaires est remarquablement représentative de la tendance profonde à la neutralité économique de l'impôt, elle-même conforme à l'idée commune d'égalité fiscale.

En effet, les taxes sur le chiffre d'affaires ont pris naissance après la première guerre mondiale sous la forme de la taxe générale frappant tous les produits et services au même taux et à chaque transaction : c'étaient les taxes dites à cascade dont les inconvénients économiques ont été rapidement dénoncés. On sait qu'en particulier cette forme d'impôt, loin d'être neutre, favorisait l'intégration et pénalisait la spécialisation.

Peu à peu ont été introduits des régimes spéciaux sous la forme de taxes uniques remplaçant en une perception unique et forfaitaire le total approximatif des perceptions successives de la taxe générale sur une partie du circuit.

C'est en France que ce processus, sous la pression des assujettis, s'est développé le plus rapidement et est parvenu à son terme logique sous la forme d'une taxe unique générale dite taxe unique à la production. Pendant ce temps, les pays voisins piétinaient dans la recherche de solutions partielles et quelquefois contradictoires.

La France était donc parvenue dès 1936 à une conception très proche de la taxe sur la valeur ajoutée.

II. Les assises économiques de la taxe sur la valeur ajoutée

Cette taxe à la production assise sur le produit a duré près de 20 ans ; c'est encore une évolution psychologique due aux circonstances nées de la guerre qui a permis de parvenir à la taxe sur la valeur ajoutée par substitution du concept de valeur au concept de produit.

A. La taxe à la production et le concept de produit

C'est le poids des habitudes administratives qui est à l'origine de cette pause de 20 ans. En effet, la gestion des taxes sur le chiffre d'affaires ayant été confiée dès l'origine à l'administration des Contributions Indirectes, celle-ci appliqua naturellement

au nouvel impôt ses méthodes traditionnelles. C'est ainsi que le sujet de l'imposition fut le produit, alors que la logique voulait que ce fut la valeur.

Cela posa quelques problèmes, dont la solution fut également recherchée dans les habitudes anciennes, au prix d'inconvénients économiques dont les effets furent bien sûr ressentis, sans que les causes en soient exactement analysées.

Ce fut notamment le cas pour la détermination du stade final de la fabrication, point auquel il convenait d'asseoir la taxe. Il fallait bien sûr éviter de taxer les produits utilisés en cours de fabrication, pour éviter que l'impôt ne soit perçu deux fois.

Pour cela, la régie appliqua ses règles habituelles, et constata en effet que les produits concourant à la fabrication devaient être détaxés, dans la mesure où ils se retrouvaient physiquement intégrés au produit final.

Il tombe aujourd'hui sous le sens que cette interprétation était trop restrictive, puisqu'elle excluait tous les biens dont l'utilisation concourait à la fabrication, sans qu'ils se retrouvent bien sûr dans le produit final, c'est-à-dire l'outillage et d'une façon générale l'investissement productif, dont une fraction de l'amortissement doit évidemment se retrouver dans le coût du produit final.

Du reste, les inconvénients de cette situation furent bien ressentis par les usagers, et la régie chercha à y remédier, mais en continuant à utiliser ses concepts traditionnels. C'est ainsi que diverses théories savantes furent élaborées telles que la théorie des livraisons à soi-même, la théorie des outillages spéciaux, la théorie des produits de consommation générale, la théorie des matériaux qui se détruisent ou qui perdent de leurs qualités spécifiques par le premier usage.

Mais l'application de ces théories, au demeurant sources elles-mêmes de mille complications, n'apportait que des palliatifs sans résoudre le problème au fond. L'énervement s'étendait, et la nécessité d'une réforme s'imposait progressivement.

B. Du concept de produit au concept de valeur

En réalité, le problème de l'élimination des duplications d'impôt ne pouvait être correctement résolu que par la substitution du critère de valeur au critère de produit.

En effet, la distinction entre les produits physiquement intégrés dans le produit final et les autres aboutissait à distinguer le temps passé directement du temps passé indirectement à la production, le premier seul bénéficiant de la non duplication de l'impôt. C'était pénaliser l'investissement.

La solution consistait donc bien dans la prise en considération non plus du produit en soi, mais bien de sa valeur, c'est-à-dire de la valeur de tous les éléments concourant à sa fabrication.

Or, il se trouva que les circonstances favorisèrent cette évolution fondamentale.

La nécessité de rénover les structures économiques françaises après la Libération était parfaitement ressentie par les Français ; le développement de l'investissement, l'accroissement de la productivité étaient des notions à l'ordre du jour. C'est dans cette ambiance que l'auteur eut l'occasion d'étudier les problèmes de productivité liés à la fiscalité, et de mettre en évidence la nécessité de substituer dans le

cadre de la taxe à la production le critère de valeur à celui de produit. Et si l'administration, toujours prisonnière de ses traditions ne fut guère sensible à ces arguments, les milieux économiques en revanche les adoptèrent rapidement.

La dépression économique consécutive au succès du plan de stabilisation du Président Pinay donnait précisément un caractère d'urgence à la relance de l'investissement. Et la mesure qui fut adoptée par le Ministre des Finances, Monsieur Edgar Faure, fut manifestement influencée par la campagne qui se développait en faveur de la taxe sur la valeur ajoutée : elle consistait en effet à autoriser, pour le calcul de la taxe à la production frappant le produit final, la déduction de la moitié de la taxe grevant les investissements. Ce premier pas fut bientôt suivi d'un second : la déduction temporaire ainsi aménagée au sein de la taxe à la production était portée à 100 %.

Cette modification ouvrit définitivement la voie à

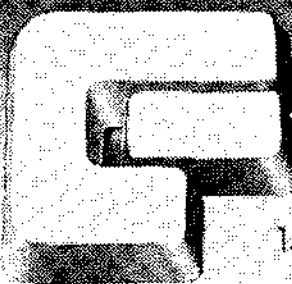
la taxe sur la valeur ajoutée, qui fut adoptée dans la foulée.

Toutefois, cette T.V.A. gardait encore la marque de ses origines. Il fallut encore une dizaine d'années pour que la T.V.A. devienne dans les faits l'impôt général qu'elle est en théorie, ce caractère de généralité étant l'un des gages de sa neutralité économique.

Notons enfin, pour terminer -- dernière observation de psychologie fiscale -- que la T.V.A., impôt très lourd, est néanmoins bien admis par les redevables : non seulement ceux qui ont la possibilité de les récupérer, mais également les consommateurs finals qui l'acquittent dans la plupart des cas sans que leur attention soit particulièrement attirée, puisque l'impôt est inclus dans le prix. C'est exactement le même phénomène qui fait accepter sans difficulté chez nos voisins qui se targuent de civisme fiscal, l'impôt sur le revenu lorsqu'il est -- ce qui est précisément le cas dans ces pays -- retenu à la source.

NOTE DE LA REDACTION

Les camarades qui souhaiteraient avoir plus de précisions sont invités à se rapporter à la « Revue des Sciences Morales et Politiques » qui publie in extenso le texte des communications.
Celle du camarade Lauré paraîtra vraisemblablement vers février 1977.



**SOCIÉTÉ
DES CIMENTS
FRANÇAIS**

**35% du marché
national.**

11 millions de tonnes/an.

**15 usines · 7 centres de broyage · 14 centres de distribution
8 agences commerciales**

LA FORMATION DES OFFICIERS AUX

U.S.A

par D. Clerget (24)

Les camarades qui ont lu les textes parus dans le n° 316 se poseront probablement des questions sur la formation des officiers aux U.S.A. et sur les Forces armées de ce pays (1). Les indications qui suivent montreront à quel point l'officier U.S. est marqué par l'université, donc mêlé à la nation et combien l'esprit civique est développé dans la grande démocratie américaine.

L'examen des programmes des collèges militaires montre que le Cadet de West Point bien que très militaire peut être rapproché du polytechnicien car il reçoit aussi une formation d'ingénieur. Le Cadet de V.M.I. reçoit une bonne culture générale et les diplômes offerts par son Institut sont tantôt littéraires, tantôt scientifiques (2).

A. La formation des officiers aux Etats-Unis

La grande majorité des officiers aux U.S.A. a suivi les cours d'une université où elle a reçu une forte culture générale doublée d'une culture technique et militaire (3).

Il faut savoir qu'il existe, dans cet immense pays, un grand nombre d'universités de l'ordre de 2000, mais que leur valeur et leur renommée sont très différentes les unes des autres. Les plus célèbres sont : *Harvard, Yale, Stanford, Princeton, Columbia, Berkeley*... Ce sont des établissements privés, donc payants, mais certains sont aidés par l'Etat auxquels ils sont rattachés.

Parmi toutes ces universités sont compris les académies et collèges militaires qui dispensent une instruction militaire plus ou moins complète (4 ans

ou 2 ans). Ces collèges militaires sont des établissements d'enseignement supérieur qui délivrent des diplômes comme les universités tout en se distinguant de celles-ci.

Les établissements où s'étudie la « Science militaire » sont au nombre de 133 et se répartissent comme suit : (4)

a) Les 5 Académies fédérales :

- l'Académie militaire de West Point créée en 1805
- l'Académie navale créée en 1845
- l'Académie de Défense des côtes créée en 1876
- l'Académie de Marine marchande créée en 1943
- l'Académie des Forces aériennes créée en 1954

où, non seulement la pension et l'enseignement sont gratuits, mais où les Cadets reçoivent une solde.

b) Les Collèges militaires fondés par des Etats : (5)

- V.M.I. créé en 1839 à Lexington (Virginie). Il est entièrement militaire, on y instruit 1 200 Cadets. La Virginie est le premier Etat qui eut son Collège militaire.
- The *Citadel* créé en 1842 à Charleston (Caroline du Sud), entièrement militaire : 2 000 Cadets.
- *North Georgia* Collège créé en 1873 à Dalton, presque entièrement militaire : 1 300 étudiants.

c) Parmi les 125 autres militaires citerons :

- *Norwich University* créé en 1819 à Northfield (Vermont) établissement privé, entièrement militaire : 1 000 Cadets.
- *Virginia Polytechnic Institute* à Blacksburg (Virginie) créé en 1872, partiellement militaire : 13 000 étudiants dont 600 Cadets.
- *Texas A and M* créé en 1876 à Collège Station (N.O. Houston) partiellement militaire : 12 000 étudiants.

a) West Point

L'Académie militaire est ancienne et jouit d'une grande renommée. Elle ne forme cependant qu'une faible partie des officiers de l'armée régulière : 9 % environ des officiers de l'armée de terre.

En juin 1976, on y comptait 3 987 Cadets et la promotion 1976 a fourni 800 diplômés ayant reçu le grade de sous-lieutenant (Armée, Marine ou Air). Ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme devront faire 3 ans de service actif comme sous-officiers.

b) Les Collèges privés sont payants (7)

Les Cadets se recrutent comme les étudiants ordinaires, mais ils ne prennent aucun engagement. Ils doivent cependant remplir certaines conditions : qualités physiques et de commandement, de plus être volontaires pour recevoir une formation militaire (6). Ils doivent donc participer aux frais de pension et d'études, comme l'étudiant ordinaire. Mais le Gouvernement fédéral accorde des subventions aux Collèges militaires. Celles-ci varient selon l'importance du programme des études militaires du Collège.

Les Cadets portent l'uniforme et reçoivent l'instruction militaire dans le cadre du « R.O.T.C. » : Réserve Officer Training Corps, dont les officiers, qui sont de l'armée active, sont désignés et payés par le Département de la Défense.

A la fin des études, les meilleurs des Cadets obtiennent avec leur diplôme, le brevet de sous-lieutenant soit dans l'active (15 % à V.M.I.) – et ils prennent alors un engagement de 6 ans – les autres sont officiers de réserve.

Les officiers d'active font partie de l'armée régulière dont la carrière dure 30 ans ; les officiers de réserve sont affectés à des unités de réserve, leur carrière dure 20 ans. Ces officiers se réunissent périodiquement pour s'entraîner : une ou deux fois par mois et un mois entier pendant la période d'été.

| | |
|--|--------|
| Les officiers sortis de West Point comptent pour 9 % soit | 9 270 |
| Les sous-officiers promus officiers comptent pour 5 % soit | 5 150 |
| Les femmes officiers comptent pour 1 % soit | 1 030 |
| Total | 15 540 |

Le reste, soit environ 85 000 officiers, provient donc des Collèges militaires et des universités par l'intermédiaire du R.O.T.C.

On conçoit l'importance du rôle des universités dans la formation des officiers.

Cette courte étude – sans prétention – car le problème est vaste mais surtout complexe – fait apparaître comment le problème de la formation et de l'entraînement des officiers a été résolu aux Etats-

B. Les Forces Armées des Etats-Unis (1)

Les effectifs totaux des forces armées ont varié suivant la situation politique du moment.

En 1975, sur un total de 2 174 000 hommes, on comptait 785 000 hommes pour l'Armée de Terre. En 1968, les effectifs ont atteint 3 464 000 dont 1 520 000 pour l'armée de terre.

Le *Cornac* était le Commandement de l'armée continentale. Il vient d'être dédoublé en *Forscom* et en *Tradoc*. Le *Forscom* comprend 5 zones d'armée réparties sur le territoire métropolitain. Il est responsable de la réserve stratégique de l'armée de terre et il fournit des unités aux forces d'intervention. Le *Tradoc* assure l'instruction des unités d'active de la Garde nationale et des Réserves. Il est chargé de la D.O.T. et commande enfin l'ensemble des sections R.O.T.C. réparties dans tous les Collèges et universités militaires et sur lequel repose l'instruction militaire des Cadets.

La Garde Nationale qui existe dans tous les Etats s'élève à 400 000 hommes : c'est une sorte d'armée auxiliaire interne formée de « soldats-citoyens ». Elle est sous le commandement du Gouverneur qui en dispose en cas de besoin (émeutes, troubles, catastrophes...). A noter que le Gouvernement fédéral peut mobiliser une ou plusieurs Gardes nationales en cas d'urgence.

Les effectifs du *Forscom* s'élèvent à environ 500 000 hommes et comprennent :

- des soldats réguliers,
- des réservistes en situation d'activité,
- des hommes du service sélectif.

En 1975, l'armée de terre comptait 785 000 hommes, dont 103 000 officiers, soit environ 13 % de ses effectifs.

Unis. Elle fait ressortir combien la conscience civile et l'esprit militaire sont développés et comment ils sont entretenus dans un pays où cependant n'existe pas la conscription.

On imagine difficilement que des procédés analogues puissent être appliqués en France où seuls des étudiants volontaires suivent les cours de préparation militaire supérieure, celle-ci se faisant complètement en dehors des établissements d'enseignement.

D. Clerget (24).

NOTES DE LA REDACTION

(1) cf dans « Documentation française » : « Les forces américaines » (bulletin 3416 du 4.9.1967) ; « Les forces armées mondiales » (bulletin 4111 du 9.9.1975).

(2) Le Cadet de V.M.I. obtient soit le B.A., soit le B.S. (Bachelor of arts ou Bachelor of science).

(3) A signaler que l'armée allemande, s'inspirant du système américain, vient de créer deux universités militaires, l'une à Hambourg, l'autre à Munich, en vue de former des officiers qui reçoivent en même temps une formation universitaire, technique, littéraire, juridique, économique, etc.

(4) Conf. Lovejoy's College Guide.

(5) Il y en avait beaucoup plus autrefois. Il n'en reste que trois aujourd'hui.

(6) Les Cadets de West Point sont militaires : ils ont rang de sous-officier.

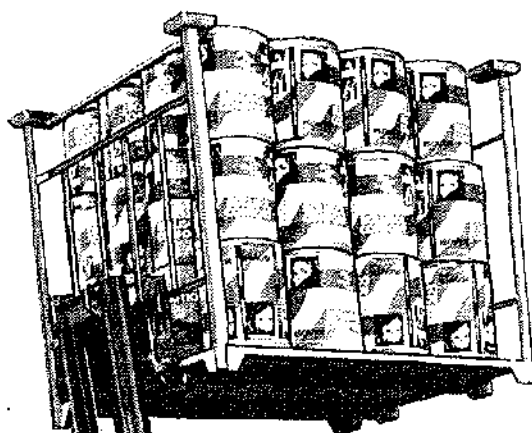
(7) A.V.M.I. les Cadets payent moins selon qu'ils sont « résidents » de Virginie ou non résidents.

EN 1976 :

1^{re} et 2^e années (jeunes) : 2 230 \$ par an (résidents), 3 360 \$ (non résidents).

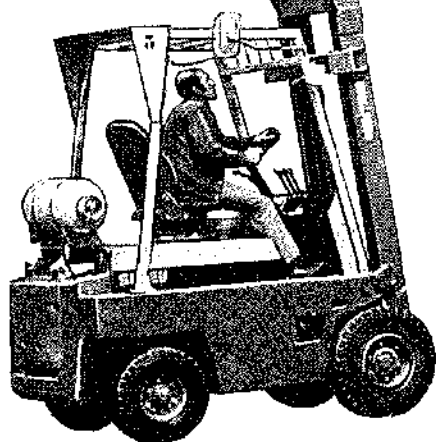
3^e et 4^e années (anciens) : 2 160 \$ (résidents), 3 288 \$ (non résidents).

Salev pense antipollution...



Tous les chariots Salev jusqu'à la capacité de 6000 kg peuvent être livrés pour fonctionner au gaz GPL. Outre le prix d'achat moins élevé qu'avec les autres sources d'énergie, ils présentent l'avantage de ne pas émettre de fumées ni d'odeurs et beaucoup moins de gaz polluants que les autres thermiques.

Chariot de 2000 kg au gaz



mais aussi ... sécurité

Tous les chariots Salev à partir de 2000 kg sont équipés du "mât à visibilité totale" qui facilite beaucoup le travail du cariste. Assis dans l'axe du chariot, ses manœuvres sont beaucoup plus précises et son champ de vision plus ouvert. Enfin, dans le cas où le chariot doit être équipé d'une cabine, sa position dans l'axe est beaucoup plus confortable.

SALEV

28, rue Escudier
92102 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél. : 605.64.40 - Télex : 270.412 F*

Chariots de toutes capacités thermiques et électriques.

Nom _____

Firme _____

Activité _____

Adresse _____

Tél. _____

Bon, pour une documentation, à retourner à Salev.

43 N

*albert caquot (99)**

1881 – 1976

par
Maurice ROY (17)



Le 27 novembre dernier et en la 96^e année de son âge s'éteignait à Paris celui qui, depuis un demi-siècle, était le plus grand des ingénieurs français vivants.

Sa vie entière n'a fait qu'honorer, sans la discuter, la devise de notre Ecole à laquelle il gardait une gratitude ouvertement déclarée, ne cessant de s'intéresser à la formation et à l'avenir des X.

Il présida l'Association des Anciens Elèves. Pendant de nombreuses années, il fut le représentant élu de l'Académie des Sciences au Conseil de Perfectionnement et c'est sur sa proposition m'assurant les suffrages favorables de nos Confrères que j'eus l'honneur de lui succéder pour quelques années en cette charge, en ce Conseil et selon cette procédure, tous maintenant abolis.

A la demande de la rédaction de « La Jaune et la Rouge » et dans le cadre forcément limité de cette publication, je tente ci-après de condenser la notice nécrologique, présentée à l'Académie des Sciences le 10 janvier dernier – qui sera publiée dans les comptes rendus de cette séance – et consacrée à une tentative de description de l'œuvre et des mérites de cet ingénieur de génie autant que magnifique officier, de cet authentique savant, de ce réalisateur incomparable, de cet entraîneur d'hommes, de ce serviteur passionné de son pays, de cet homme enfin de si exceptionnelle valeur.

* La descendance polytechnicienne d'Albert Caquot comprend son gendre, Jean Kérisel (28), son petit-gendre, Daniel Tardy (53) et son petit-fils, Thierry Kérisel (61).

Albert Caquot naquit le 1^{er} juillet 1881, au sein d'une famille terrienne des Ardennes, en une ferme proche de Vouziers. A 18 ans, il était reçu à l'École Polytechnique d'où il sortait dans le Corps des Ponts-et-Chaussée, correspondant à sa vocation, déjà très affirmée, de construire un jour de grands ouvrages d'art, et de contribuer au progrès de la Mécanique.

Sa carrière se poursuivit sur deux voies parallèles : celle de la construction d'ouvrages sur terre et dans l'eau, et celle du progrès de l'aéronautique où il se trouva engagé dès 1914, comme officier aérostier. Après s'être illustré, en cette qualité, au combat et avoir reçu la Légion d'Honneur sur le champ de bataille, il fut muté d'office à la Direction de l'Atelier Aérostatique de Chalais-Meudon, pour y construire et développer les ballons de son invention dont le premier exemplaire fut dessiné et expérimenté avec succès au front de Lorraine, par lui-même.

Par trois fois, et en raison de ses exceptionnelles qualités très vite reconnues, le Gouvernement français a fait appel à Albert Caquot en vue, pour lui, de jouer un rôle majeur en faveur de l'aéronautique nationale.

Au début de 1918, Georges Clemenceau l'appela à la direction de la Section Technique de l'Aéronautique, où, en l'espace de quelques semaines, il redressa une situation dangereusement compromise, en production et mise au point pour les avions qui contribuèrent si puissamment à la victoire des Alliés. En 1928, le premier Ministre de l'Air, institué pour rétablir le nouveau notre aviation à son rang, créa pour lui une Direction générale technique qu'il quitta en 1933, par suite d'une politique nouvelle en ce domaine, qu'il jugeait devoir être néfaste alors qu'il avait déjà amené nos avions à détenir plus de la moitié des records mondiaux. Enfin, en 1938, le Chef du Gouvernement l'appela, trop tard hélas, à la tête de toutes les sociétés nationales aéronautiques, afin qu'il tentât, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, la gageure désespérée de rattraper six ans de retard sur la production allemande d'avions militaires.

En toutes ces occasions, avec un désintéressement absolu et un amour passionné de son pays, Albert Caquot se distingua par son talent d'organisateur et d'entraîneur d'hommes, par sa conception lucide et efficace de l'importance du progrès technique et de ses bases scientifiques, par son génie inventif, par sa maîtrise des réalisations mécaniques, en bref par ses incomparables qualités d'authentique ingénieur. Dans les années hors de ces diverses phases de son activité pour l'aéronautique nationale, Albert Caquot se consacra à sa vocation de prime jeunesse, c'est-à-dire à la construction d'ouvrages d'art dès que, après sept années (1905-1912) brillamment accomplies en son Corps d'origine, il reprit sa liberté en faveur d'une activité plus créatrice.

Au long de cette intermittente carrière de constructeur, il ne cessa de parfaire sa connaissance scientifique des matériaux, de leur caractérisation, de leur amélioration et de leur emploi contrôlé. Ce fut l'occasion pour lui, notamment, de formuler des

conceptions nouvelles et vérifiées sur l'adaptation de la matière aux efforts, de concevoir la « courbe intrinsèque » qui porte son nom, de résoudre de nombreux problèmes théoriques en construction classique, d'établir la théorie de la granulation du ciment et celle des contributions respectives du ciment armé et du fer ou acier au comportement du béton armé, enfin de fonder la « Mécanique des sols » dont, en France, il provoqua et assura l'essor. Ces travaux scientifiques – joints à ses réalisations d'ingénieur, qui enseignait aussi la Science et les Techniques qu'il pratiquait – le firent élire, le 12 novembre 1934, Membre de l'Académie des Sciences en la section de Mécanique qu'il honora tout spécialement pendant 42 ans. En un Comité secret précédant cette élection, l'éminent Emile Picard, en soutenant sa candidature, avait notamment porté cette appréciation très pertinente : « L'esprit de méthode scientifique s'accompagne, chez ce candidat, des qualités morales qui assurent le succès, à savoir une volonté calme et persévérante ainsi qu'un désintéressement absolu qui commandent la confiance des chefs et provoquent le dévouement des collaborateurs. M. Caquot s'est montré un remarquable manieur d'hommes et peu de personnes laissent autant que lui une impression de force et de puissance ».

Les réalisations d'ouvrages (barrages, ponts, ports...) conçus et étudiés par Albert Caquot furent excessivement nombreuses et se situèrent sur plusieurs continents. Toutes furent marquées par leur originalité, conciliant économie et longévité sans jamais sacrifier la sécurité. En ces études, l'auteur se signale par le caractère très complet de son génie mécanique personnel, en particulier en soignant les détails, si importants en l'occurrence, et en apportant la solution de tous les problèmes de mise en œuvre : procédés, montages et machines.

Citons seulement quelques exemples de ces ouvrages parmi les plus remarquables, dont beaucoup furent, à leur date, des records du monde : centrales électriques de Saint-Ouen et d'Issy-les-Moulineaux ; pont d'Aulnoye ; pont cantilever de Nantes ; môle d'escalade du Verdon à piles, en béton armé de 30 m de hauteur, enfoncées en eau profonde par un havage automatique à air comprimé ; barrage du Sautet, alors le plus haut d'Europe ; pont de la Caille en béton fretté sans armatures longitudinales, gigantesque et unique arc de 140 m de portée surplombant de 150 m le ravin des Ussets ; sur la Seine, ponts de La Tournelle, du Carrousel, d'Argenteuil et de Bezons ; cale sèche de Saint-Nazaire alors la plus grande du monde ; port de Nemours en Algérie ; grand pont de Glasgow ; barrage de la Rance, siège de la première centrale électrique utilisant l'énergie des marées ; grande écluse de Donzère-Mondragon...

C'est sur ce fameux pont de Glasgow, construit en terrain très difficile et au cœur même de la patrie de très illustres constructeurs de ponts, que ses collègues et rivaux d'Ecosse firent, en 1938, à Albert Caquot, une escorte d'honneur en accueillant une visite de la Société des Ingénieurs Civils de France,

dont un vote unanime venait de l'élire Président.

Albert Caquot se dévoua toute sa vie très généreusement à encourager en notre pays la recherche scientifique aussi bien que d'application, l'enseignement et la formation des ingénieurs, l'activité des Sociétés Savantes. Innombrables sont ceux, de tous grades ou conditions, qu'il accueillit toujours avec une bienveillance innée -- manifestation de la profonde bonté -- et à qui, en son très large éventail de compétences, il dispensa avis, conseil ou appui.

L'une de ses œuvres latérales et importantes a consisté à donner vie en notre pays à la normalisation industrielle qu'à juste titre il a prônée comme condition fondamentale de progrès économique dans les fabrications. Il se dévoua ainsi à l'AFNOR dont il fut un incomparable président, avant d'être élu à la présidence de l'ISO, association internationale correspondante.

On ne peut ici énumérer les très nombreuses distinctions et marques d'honneur qu'au cours de sa longue et si productive carrière Albert Caquot reçut, en tous pays, d'Académies, Universités et Sociétés Savantes ou Industrielles. En France, il était Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

De nos jours, l'immense progrès accompli par l'aviation, surtout depuis trois décennies, risque de faire ignorer, surtout de ceux qui ne connaissent guère ce que fut pour notre pays la première guerre mondiale, l'importance du rôle si héroïquement tenu par les « aéroliers » militaires et marins de 1914 à 1918, aussi bien pour le réglage du tir des canons à terre ou sur mer que pour la protection des navires.

Les inventions conçues au front dès 1914, par Albert Caquot, et les perfectionnements successifs qu'il y apporta avec une surprenante rapidité pour satisfaire tant les Marines que les Armées de la France et de ses Alliés, ont largement contribué à la victoire finale. Un simple témoignage d'efficacité :

aucun navire de guerre ou de transport muni d'un ballon Caquot de surveillance ne fut torpillé.

Après la Victoire de 1918, les Gouvernements de la France et de chacun des pays alliés exprimèrent, par lettres motivées, la reconnaissance de leur nation à Albert Caquot et l'honorèrent en leurs Ordres nationaux.

Jusqu'à ses derniers jours, il ne cessa de lire, de travailler, d'étudier et même d'inventer. Son dernier travail a été le projet très détaillé, avec dessins et calculs établis par lui-même comme en ses débuts d'ingénieur, concernant un grandiose complexe énergétique et industriel destiné à accroître les ressources énergétiques nationales et à en favoriser la bonne utilisation. Ce complexe engloberait une centrale électrique d'une conception nouvelle et captant l'énergie des marées de la Manche depuis la pointe du Cotentin jusqu'au fond de la baie du Mont Saint-Michel, une centrale nucléaire associée pour une meilleure exploitation globale de l'énergie précédente et dotée de toutes ses annexes logiques, enfin des industries à forte consommation d'énergie électrique.

Au cours de l'ultime entretien personnel dont il me fit très récemment l'inestimable honneur, je ne pus qu'admirer son génie de la création et de la réalisation, se souciant aussi bien d'écologie maritime ou riveraine que d'économie globale et de sécurité. En sa 96^e année, ce génie restait aussi lucide et précis qu'il m'avait été donné de l'admirer pour la première fois 49 ans plus tôt. Et je ne pus m'empêcher de penser qu'aucun jeune ingénieur de nos jours n'oserait même concevoir un projet aussi grandiose et aussi détaillé en ses objectifs qu'en ses moyens d'exécution.

Ce grand serviteur de son pays et de ses compatriotes reste vivant en de très nombreuses, fidèles et admiratives mémoires tandis que sa dépouille mortelle repose aujourd'hui non loin du barrage de la Rance, dont il conçut et inspira la réalisation.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

A.X. Secrétariat-général, 17, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. 325.32.83. Adresse postale : B.P. 9005, 75223 Paris Cédex 05. C.C.P. 21.39 Paris. Ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (sauf samedi). J.P. Callot (31) Délégué général.

A.X. Bureau d'information sur les carrières, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Ouvert de 10 h à 12 h (sauf samedi) et sur rendez-vous. H. Baudrimont (35). Tél. 222.76.27.

A.X. Commission du Bal de l'X, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 548.74.12. C.C.P. 13.31882 Paris.

Crédit X, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 222.76.27. C.C.P. Paris 702.8.41.N. Ouvert de 15 h à 18 h (sauf samedi). H. Baudrimont (35).

G.P.X., 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 548.52.04. C.C.P. 21.66.36. Paris.

Maison des X, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 548.41.66. C.C.P. 53.949. Paris.

Résidence polytechnicienne de Joigny (Yonne), 19, faubourg de Paris, 89300 Joigny. Tél. (86) 62.12.31.

élections AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AX

LISTE DES POSTES A POURVOIR

Renouvellement par quart du Conseil.

La prochaine Assemblée générale de l'A.X. aura à élire 9 administrateurs, 9 mandats arrivant à terme en 1977 :

- rééligibles : Gaspard (20 N), Tranié (31), Mitjaville (39), Leveugle (43), Castelnau (57), Claude Moreau (58), Lafourcade (65) ;
- démissionnaires : Delattre (39), Gadonneix (62).

CANDIDATURES

Toute lettre individuelle ou collective portant présentation de candidats doit indiquer :

- 1° les noms, prénoms et promotions des candidats ;
- 2° leur position, soit dans les corps de l'Etat, en activité ou en retraite, soit dans la vie civile ;
- 3° l'acceptation préalable des candidats ;
- 4° éventuellement, les groupes et groupements polytechniciens auxquels appartiendraient les candidats ;
- 5° les noms, prénoms, promotions et signatures du ou des membres titulaires de qui émane la présentation.

Toutes les candidatures doivent parvenir au Secrétariat de l'A.X., B.P. 9005, 75223 Paris Cedex 05, si possible avant le 15 avril 1977, et en tout cas deux mois avant la date de l'Assemblée générale, qui sera communiquée dès que possible.

Toutes les candidatures seront examinées par le Conseil qui établira en séance, au scrutin secret, une liste de candidats comprenant autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir.

La liste des candidats non retenus, mais qui auront été proposés par au moins 40 membres titulaires, sera jointe au bulletin de vote (article 2 du Règlement Intérieur).

conseil d'administration

Compte-rendu de la séance du 30 septembre 1976

La séance est ouverte à 18 h 30, dans une salle de la Maison des X, sous la présidence de d'Orso (33), Président de l'A.X.

Etaient présents : MM. Panié (23), Gasquet (29), Bégon-Lours (62), Bréfort (66), Vice-présidents ; Aubert (34), secrétaire général adjoint ; Lafourcade (65), trésorier ; Castelnau (57), trésorier-adjoint ; Roy (17), Gaspard (20 N), Clerget (24), Bensussan (27), Thouvenot (27), Vincotte (28), Testut (31), Tranié (31), Hûe de la Colombe (35), Dhellemmes (36), Laplace (43), Leveugle (43), Marchal (48), Bouttes (52), Malaval (52), Moutton (53), Claude Moreau (58), Cara (62), Granboulan (63), Naigeon (69).

Excusés : MM. Delattre (39), Dhellemmes (70), Gresse (61), Mitjavile (39), Mouchez (51), Pélier (58), de Vulpian (55).

Assistaient à la réunion : M. Baudrimont (35) chargé du bureau des Carrières.

Conséquences à tirer du transfert de la promotion 1975.

Le Président rend compte des travaux du Bureau qui a formulé plusieurs propositions à la suite du transfert. Après discussion, le Bureau a adopté la proposition formulée par Malaval, à savoir : soutenir le projet de l'Institut des Sciences de l'Action, qui a retenu l'intérêt du gouvernement, et qui paraît le plus apte à maintenir dans le patrimoine de l'Ecole les trois hectares et demi de la Montagne.

Le Bureau a estimé qu'une lettre aux camarades, exposant ce projet, serait souhaitable.

Le Président indique ensuite que Bréfort a démissionné du Bureau par lettre dont il donne lecture. Une

longue discussion a lieu sur l'opportunité de la démission collective du Bureau. Un vote à bulletins secrets donne 15 voix pour la démission, 13 pour le maintien.

Après suspension de séance, il est procédé à l'élection du Président.

D'Orso est réélu par 23 voix pour 28 votants (3 votes contre, 2 abstentions).

Il est procédé alors à l'élection des 4 Vice-présidents et des 4 autres membres du Bureau. Après échange de vues sur la manière de procéder, le Président réélu propose aux suffrages du Conseil, pour les postes de Vice-présidents :

- Panié, Gasquet, Bégon-Lours et Malaval (celui-ci en remplacement de Bréfort).

et, pour les postes qu'ils occupaient jusqu'à ce jour :

- Lafourcade, Castelnau, Gresse et Aubert.

Les membres du Conseil marqueront leur bulletin d'un OUI s'ils suivent le Président, d'un NON en cas contraire.

Panié fait savoir que, dans ces conditions, il se retire. Il propose à sa place Hûe de la Colombe. Ce dernier accepte et le Président modifie ses propositions en conséquence. Sur observations de quelques camarades, il ajoute que les bulletins de vote pourront également être nominatifs.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de votants : 28
- nombre de bulletins : 28
- bulletins portant la mention OUI ou la liste des noms proposés par le Président : 13
- bulletins « panachés » (comportant des noms partiellement différents de ceux de la liste du Président) : 8
- bulletins portant la mention NON : 7

En conséquence, les 8 candidats ayant obtenu le plus de voix sont :

| | |
|-------------------------|---------|
| Malaval | 21 voix |
| Castelnau | 21 voix |
| Hûe de la Colombe | 20 voix |
| Lafourcade | 20 voix |
| Aubert | 18 voix |
| Gresse | 17 voix |
| Bégon-Lours | 15 voix |
| Gasquet | 13 voix |

Vincotte conteste l'élection des camarades n'ayant pas obtenu la majorité absolue. Le Président constate que le règlement intérieur (article 7) prévoit que les décisions du Conseil sont prises à la majorité relative des membres présents. Les huit camarades susnommés sont donc élus.

Les Vice-présidents désignés sont Hûe de la Colombe, Gasquet, Malaval et Bégon-Lours.

Le président demande à Malaval de bien vouloir prendre la tête de la commission qui mettra au point l'action prévue en ce qui concerne l'Institut des Sciences de l'Action.

Questions diverses

Le Conseil confirme, en tant que besoin, au Président tous pouvoirs en vue de l'administration de l'A.X., et en particulier, ceux nécessaires au fonctionnement de tous comptes bancaires ou postaux de l'Association avec faculté de substituer.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 h 30.

GROUPES/X

X-MUSIQUE

L'annonce de la création de ce groupe, parue dans le numéro d'octobre 1976, a suscité des réponses de camarades jouant des instruments aussi variés que le violon, l'alto, le violoncelle, la flûte, le piano, la clarinette, le basson, les timbales... de quoi former de nombreux ensembles pour la première « session » musicale organisée le dimanche 23 janvier 1977.

Rappelons que ce groupe a pour objectif de permettre aux camarades musiciens, ou simplement mélomanes, de se rencontrer pour approfondir leur connaissance de la musique par la pratique et l'écoute musicales.

Le groupe X-Musique doit fournir, en particulier à ceux qui jouent d'un instrument, l'occasion de mieux connaître ou de découvrir des œuvres dans le cadre de petites formations de musique de chambre. Il a pour objectif plus général de contribuer au développement d'une culture musicale dans la communauté polytechnicienne, en suscitant des échanges et des activités diverses dans ce domaine.

Fonctionnement. — La gamme d'activités suivantes est proposée :

1. Pratique musicale en petites formations (trios, quatuors...) constituées au sein du groupe et réunies à l'initiative de leurs membres.

2. « Sessions » musicales réunissant, par exemple, un samedi ou un dimanche après-midi par mois, un nombre plus élevé de personnes (dix à vingt et même plus), et où pourraient alterner des pièces déjà travaillées en petites formations et la lecture de partitions choisies en fonction des instruments présents ce jour-là.

3. Concerts du groupe (annuels ou éventuellement plus fréquents) représentant, devant un public plus nombreux, des œuvres mises au point au cours de l'année.

4. Manifestations plus larges (concerts, visites, débats...) organisées avec le concours de musiciens professionnels, éventuellement axées sur un thème précis (interprétation, instruments particuliers, musiques nouvelles, acoustique musicale...).

Inscription. — Les camarades (et membres de leur famille) intéressés sont priés de se faire connaître à Jean-François Guilbert (66), en lui envoyant une fiche portant les renseignements suivants :

— Nom, prénom, promotion, adresse, téléphone (s).

- Instrument pratiqué,
- Intérêt particulier pour certaines formations d'instruments, époques ou œuvres musicales, autres activités souhaitées,
- Possibilités d'accueillir x personnes pour une « session » d'un après-midi, dans un local comportant (ou non) un piano,
- Suggestions diverses.

Fiche à adresser à J.F. Guilbert, 29, rue du Général-Delestraint, 75016 Paris, avec une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.

Ces renseignements permettront de compléter la liste des camarades souhaitant constituer des formations ; elle sera diffusée, en même temps que les dates et lieux des prochaines réunions, à tous ceux qui auront joint une enveloppe timbrée libellée à leur adresse.

X - INNOVATION X - ORGANISATION

Réunion à dîner (55 F environ) à La Maison des X, 12, rue de Poitiers, de 19 h 45 à 23 h.

16 mars 1977 : Monsieur Marcel Demondion, Directeur de l'Office national d'immigration et moi-même exposons la grande innovation sociale 1950-2000 : la relève, dans les pays riches, des travailleurs nationaux O.S. de l'industrie, du bâtiment et de l'agriculture, par les immigrés d'Europe pauvre et d'Afrique et les réfugiés de l'Asie du Sud-Est.

Roland Ziégel (18)

GRUPE X MONTAGNE SAINTE GENEVIEVE

Procès-verbal succinct de la réunion du 25 novembre 1976 du Conseil d'Administration

Lors de la réunion du jeudi 25 novembre 1976 du Conseil d'administration du Groupe X Montagne-Sainte-Geneviève (G.X.M.-S.G.) tous les membres du Bureau de ce Conseil ont donné leur démission du poste qu'ils occupaient, restent simplement membres de ce Conseil, car ils estimaient que leurs multiples occupations professionnelles et autres ne leur permettaient plus d'assurer en plus avec l'efficacité indispensable les diverses fonctions qu'ils exerçaient jusqu'alors dans ce Bureau.

Le Conseil a procédé à l'élection des nouveaux Président et Vice-président :
— M. Roth-Meyer Henri (X-32) a été élu Président.

- M. Bertrand Pierre-Louis (X-21) a été élu Vice-président.
- M. Bégon-Lours Jean-Pierre (X-62) a accepté de continuer à exercer les fonctions de trésorier jusqu'à nouvel ordre.

D'Orso

Président sortant

Roth-Meyer

Nouveau Président

CONVOICATIONS DE PROMOTIONS

PROMOTION 1912

Un déjeuner réunissant les camarades de la Promo 1912 est prévu, à la Maison des X, le **jeudi 3 mars 1977**.

PROMOTION 1924

Le prochain dîner de ménages qui avait été fixé au 13 avril est remis au **jeudi 28 avril**, rue de Poitiers.

PROMOTION 1931-1932-1933

Les camarades des promotions 31, 32 et 33 sont invités à se réunir autour d'un pot, le **jeudi 31 mars**, à 18 h 30, à la Maison des X.

PROMOTION 1933

Magnan de promo le **samedi 19 mars**, à 12 h 30, à la Maison des X. Inscriptions : Deubel, 14, rue Angélique-Vérien, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. 722.89.13.

MAISON DES POLYTECHNIKIENS

Point de Rencontre...

Maison des Polytechniciens, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris.

L'activité est toujours très soutenue. La Maison des X vous permet de recevoir vos camarades, vos amis, votre famille...

Et aussi les cadres de votre entreprise, vos clients, vos relations. Téléphone : 548.41.66.

RESIDENCE DE JOIGNY

P.-V. du Conseil 30.9.76

Déjeuner de fin d'année à la Maison de Joigny

Nous vous avons brièvement informé, dans notre dernier numéro, du déroulement de la fête de fin d'année, qui a donné lieu à un déjeuner le 30 décembre dernier.

A nos pensionnaires s'étaient joints M. Gateau, maire de Joigny, Mlle Vidal, directrice de l'action sanitaire et sociale dans l'Yonne et nos camarades Dhellemmes (36), Président du Comité de Joigny et Cailot, Délégué général de l'A.X., Bono et Buisson, Président et ex-Président du groupe X-Yonne, accompagnés de leurs épouses.

Dhellemmes a lu aux pensionnaires la lettre que lui avait adressée notre camarade Giscard d'Estaing, Président de la République, et dans laquelle il leur exprimait ses vœux.

« Monsieur le Président,

Je sais que vous préparez une fête de fin d'année pour les anciens polytechniciens de la fondation de Joigny.

Tenant à m'y associer, je fais porter quelques bouteilles de champagne à Madame la Directrice de la Maison de retraite, elles seront ma participation à la fête.

Je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir adresser mes vœux les meilleurs à nos camarades anciens et vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

V. Giscard d'Estaing

Dhellemmes a joint à ces vœux ceux de l'A.X. et de son Président. Puis il a transmis les remerciements de tous à Mlle Haquin, qui dirige la résidence avec un admirable dévouement et une souriante compétence, et au personnel qui l'entoure et qui fait preuve d'une exceptionnelle gentillesse.

BUREAU DES CARRIERES

Activité du Bureau des Carrières pendant l'année 1976

L'activité du bureau d'information sur les carrières a été soutenue pendant l'année 1976, avec toujours une tendance à l'augmentation. Le nombre des camarades inscrits est passé de 227 en janvier à 255 fin décembre, avec une pointe à 275 au mois de juillet,

et sans jamais descendre au-dessous du plus petit de ces trois chiffres. Au cours de l'année, 211 inscriptions nouvelles ont été effectuées (160 en 1975). La répartition par tranche d'âge des 255 inscrits au 31 décembre 1976 est la suivante :

- plus de 65 ans : 9
- entre 58 et 65 ans : 36 dont 10 en chômage
- entre 46 et 57 ans : 49 dont 16 en chômage
- entre 31 et 45 ans : 108 dont 12 en chômage
- de moins de 30 ans : 45 dont 4 chômeurs et 14 débutants.

Le nombre des chômeurs est donc de 43, après être passé par un maximum de 54 en juin et en juillet. Il reste donc sensiblement le même que celui de l'année 1975.

Le bureau a reçu 266 visites (233 en 1975) et le nombre des camarades éliminés du fichier a été de 160 (152 en 1975). Compte tenu de l'augmentation du nombre des inscriptions la rotation des camarades inscrits au bureau est toujours en augmentation.

La répartition par tranche d'âge des 160 camarades sortis du fichier est la suivante :

- plus de 65 ans : 3, soit 2 %
- entre 58 et 65 ans : 22, soit 14 %
- entre 46 et 57 ans : 32, soit 20 %
- entre 31 et 45 ans : 69, soit 43 %
- moins de 30 ans : 34, soit 21 %

La situation reste donc toujours difficile pour les camarades âgés de plus de 45 ans ; par contre il n'y a pas de problème pour les moins de trente ans et les débutants qui trouvent en général au bout de trois mois.

Le bureau a reçu en 1976, 264 offres d'emploi (255 en 1975) et le marasme du début de l'année 1976 n'a pas eu d'incidence. Comme toujours, sur ces 264 offres, 51 seulement émanaient directement du milieu polytechnicien, soit une proportion de 19 % (20 % en 74) et on ne peut que

constater que les efforts faits par la Commission de l'Emploi pendant le premier semestre 1976, pour inciter les camarades bien placés à s'intéresser un peu plus aux possibilités du bureau d'information sur les carrières, n'ont donné aucun résultat. Sur ces 264 offres, plus de la moitié proviennent toujours des cabinets de recrutement ou des chasseurs de tête, et les offres concernant des situations importantes (plus de 150 000 F par an) ont été en tout de 52 dont 7 seulement en provenance du milieu polytechnicien.

COTISATIONS 77

Le Trésorier :

- rappelle que conformément à l'article 17 du règlement intérieur de la société « la cotisation annuelle doit être payée, au plus tard, le 31 mars de l'année à laquelle elle s'applique ;

- demande à tous les camarades qui règlent, directement, leur cotisation par chèque, de bien vouloir respecter ce délai (sans oublier de préciser leur promotion sur leur chèque),

- informe tous les camarades ayant autorisé l'A.X. à un prélèvement automatique sur leur compte (bancaire ou postal) que ce prélèvement sera effectué à partir du 15 février. Le montant de la cotisation est comme en 1976 de 150 F avec réduction pour les jeunes promotions à savoir :
112,50 F promos 67 à 70 incluse
75 F promos 71 à 74 incluse.

**bijouterie
joaillerie
horlogerie
orfèvrerie
cadeaux
listes de mariage**

GUILDE DES ORFÈVRES
CATALOGUE SUR DEMANDE
CRÉDIT SOFINCO
PARKING ASSURÉ

COMPTOIR D'ORLEANS

110-112-114, AV. GENERAL-LECLERC • PARIS 14^e • 542.15.62

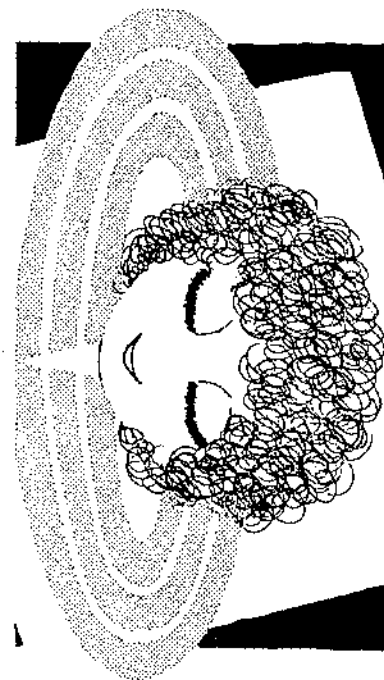
bagues de fiançailles • grand choix de brillants

Remise Spéciale aux Camarades - Jean ROUSSELET 019301

pour voyager heureux,
voyagez couché

The logo for TEN Trans Euro Nuit is displayed on a white rectangular background. The word "TEN" is in a large, bold, outlined font. To its right, the words "Trans", "Euro", and "Nuit" are stacked vertically in a smaller, solid font.

TEN Trans
Euro
Nuit



en voyageant de nuit par le train
vous gagnez un jour de vacances
ou de travail, un jour pour vous

tous les trains de nuit comportent des places couchées (voitures-lits ou couchettes)

renseignements : gares et agences de voyages

G.P.X.

Programme G.P.X. de Mars

(en dehors des activités régulières, équitation le samedi matin, cours de bridge le mardi et les soirées théâtrales.)

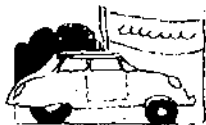
3. Visite du Musée de la Serrurerie
5. Visite du Centre Georges Pompidou
10. Départ pour Kathmandou
10. Visite de l'exposition Georges Sand
17. Visite au Musée du Louvre
23. Dîner-débat avec Jacques Borel
24. Visite-promenade du quartier des Petits-Carreaux
25. Départ pour le week-end en Corse
27. Promenade à pied



Promenade à pied
dimanche
27 mars 1977
avec J.J. Muller (34)

Un tour en forêt de Fontainebleau de Bois-le-Roi à Bois-le-Roi. 22 km avec possibilité de raccourcis.

Rendez-vous gare de Lyon, guichets banlieue, à 8 h 45, pour le train de 9 h 02 (billet zone 2).

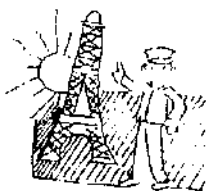


Rallye touristique
automobile X-E.C.P.

Le traditionnel rallye opposant X et Centraliens aura lieu le **samedi 11 juin 1977**. Retenez dès à présent cette date.

Une équipe de commissaires dynamiques est depuis longtemps au travail ; par un choix judicieux de difficultés de tous niveaux, elle entend satisfaire tout le monde, aussi bien les goûts littéraires ou artistiques que les goûts scientifiques, les équipages peu expérimentés que les plus chevronnés.

Le Commissaire Général
Claude Rabaud (45)



Visite technique
du Centre National
d'Art et de Culture
Georges Pompidou

● La création à Paris, sur le plateau Beaubourg, à l'est du boulevard de Sé-

bastopol (alors que les anciennes Halles étaient situées à l'ouest du même boulevard) d'un Centre Culturel, a été décidée en décembre 1969 par Georges Pompidou, Président de la République.

● Un concours international d'architecture a été lancé pour réaliser ce Centre. En juillet 1971, un jury international a examiné 681 projets venant du monde entier.

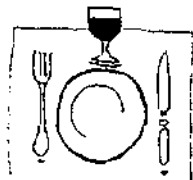
Le projet lauréat a été conçu par 2 architectes : Renzo Piano, italien et Richard Rogers, anglais.

Le bâtiment proprement dit comporte :

- Une bibliothèque publique d'information : elle sera en libre accès augmentée d'une « salle d'actualité » dotée de tous moyens audio-visuels et, où les enfants bénéficieront d'un équipement particulier.
- Un centre de création industrielle.
- Un musée d'Art Moderne, présentant, d'une part, les collections et, d'autre part, la documentation permettant à tous une meilleure approche de l'Art Contemporain.
- L'institut de recherche et de coordination acoustiques.
- Une cinémathèque.
- Une salle de spectacle.
- Des lieux de détente, des espaces réservés pour des expositions temporaires, des salles de réunion.
- Un restaurant.

● Venez découvrir le Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou avec le G.P.X. le **samedi 5 mars** à 9 h 30.

S'inscrire au secrétariat.



Dîner-débat

le 24 novembre 1976
Avec Jean-Louis Barrault

C'est en prenant pour prétexte l'exposition qui se tient au théâtre d'Orsay que Jean-Louis Barrault a débuté la soirée en évoquant ses « 30 ans de Compagnie ».

Après un séjour de 5 ans à la Comédie-Française et à la suite d'un changement autoritaire de statuts, Jean-Louis Barrault décide de partir et de fonder sa propre compagnie avec Madeleine Renaud.

Il va informer de sa décision Jouvett qui l'encourage à sa manière (et Jean-Louis Barrault nous fait ici une imitation de Jouvett, pleine de tendresse et de malice).

La troupe s'organise autour d'une idée-force : l'alternance qui permet tout à la fois de ne pas épuiser trop vite un succès, de s'autoriser les audaces de la création et d'assurer entre les comédiens la meilleure ambiance puisqu'un acteur jouant un soir un grand rôle acceptera demain d'en jouer un petit. Au théâtre Marigny, c'est tout autant le triomphe du « Partage de Midi » que « Occupe-toi d'Amélie ».

C'est d'ailleurs sans doute à sa « folie » plus encore qu'à son succès que Barrault doit bientôt d'être choisi pour fonder « le Théâtre de France ». Alors que la « Vie parisienne » fait salle comble, Jean-Louis Barrault fidèle à l'alternance, monte encore et toujours de nouvelles pièces ; Malraux apprécie cette audace et lui offre l'Odéon et c'est avec « Tête d'Or » de Claudel, que se fait l'ouverture solennelle.

Mai 68... un ordre laconique de Malraux et le Théâtre de France n'est plus. Jean-Louis Barrault avoue n'avoir toujours rien compris à cette fin. De cette période, il garde un sentiment complexe de déception, de tristesse, d'amertume pour le gâchis, le pillage commis, mais aussi une grande admiration pour la conscience professionnelle, l'amour du théâtre, manifestés par la troupe.

Jean-Louis Barrault se retrouve sans théâtre, mais il a déjà fait cette expérience : il a joué sous des chapiteaux loués et sa troupe a pris des goûts de nomade durant les tournées qu'elle fit autour du monde.

La Compagnie Renaud-Barrault crée Rabelais à l'Elysée-Montmartre, ancien sanctuaire du catch avant de se fixer... Gare d'Orsay.

Jean-Louis Barrault avec l'aide compréhensive de la S.N.C.F. en fait un théâtre selon son cœur et en accord avec son expérience : tous les spectateurs sont dans le champ magnétique que dégage la scène ; l'homme de théâtre s'est fait architecte, et le penseur est passé à l'action donnant une application à ses réflexions sur le théâtre.

Après cette évocation de 30 ans de sa Compagnie (« Notre enfant à Madeleine et à moi »), Jean-Louis Barrault répond à quelques questions sur le professionnalisme face à l'amateurisme au théâtre, sur sa vision de Claudel, sur le paradoxe du comédien.

L'exceptionnelle chaleur humaine, le goût passionné de la vie qui se dégage de Jean-Louis Barrault, servis par le talent que vous lui connaissez ont donné à cette soirée une qualité toute particulière.

Janelly Fourtou.

carnet polytechnicien

1913

Décès : Jacques **Joubert** a la douleur de f.p. du décès de son épouse, Mme Geneviève Joubert, née Le Borgne.

1914

Naissances : Jacques **Coret** f.p. de la naiss. de ses 3^e et 4^e petits-enfants : Elsa, le 15.10.76 chez le Docteur et Mme Patrice Coret ; Yann, le 1.12.76, chez Olivier et Elisabeth Grandin.

Décès : 21.12.76, Georges **Poulle**.

1918

Décès : 1.12.76, Alfred **Lamarque**, directeur hon. de la SNCF.

1920 Sp

Naissances : **Renoux** f.p. de la naiss. de son 10^e petit-enfant, Claire, fille de Jean-Paul **Renoux** (58).

Marcel **Engrand** f.p. de la naiss. de sa petite-fille, Marie-Jennifer Fourmaintraux le 25.1.76.

Décès : le 28.12.76, Jean-Marie **Du-perron** a la douleur de f.p. du décès de son épouse, née Thérèse Hardy de la Larguère.

1920 N

Décès : 24.12.76, André **Quesnot**, anc. chef de subdivision EDF-GDF.

1924

Naissances : **Courtois** f.p. de la naiss. de son 15^e petit-enfant, Jean-Baptiste Graffin.

Gérondau f.p. de la naiss. de ses 16^e et 17^e petits-enfants : Thomas Housset le 15.6.76 et Géraldine Courtois le 5.12.76.

Décès : 23.11.76, Pierre **Toyon**, anc. ingénieur en chef des Manufactures de l'Etat. Inspecteur gén. hon. de l'Economie Nationale.

1925

Décès : **Gaillard** a la douleur de f.p. du décès de sa femme le 18.10.76.

1927

Décès : Jacques **Branger** f.p. du décès de sa mère âgée de 93 ans.

Une déplorable erreur nous a fait annoncer le décès de l'épouse de Gaillard (27) alors qu'il s'agissait de celle de Gaillard (25). Nous en sommes particulièrement désolés.

1929

Décès : 22.12.76, Jacques **Patau**, Lt-Colonel A.M. retr.

1934

Naissance : 17.12.76, **Nonat** f.p. de la naiss. de son 4^e petit-enfant et 1^{re} petite-fille : Camille, chez les docteurs Alain et Sylvie Dupin-Girod.

1936

Décès : **Georges** a la douleur de f.p. du décès de son épouse le 21.11.76.

1937

Mariage : **Passot** f.p. du mariage de son fils Jean-François avec Mlle Marie-Cécile Lemaignan et de sa fille Thérèse avec M. Philippe Roche les 24.4. et 11.12.76.

1938

Mariage : 23.10.76, Pierre **Lafore** f.p. du mariage de son fils, Jean-François **Lafore** (72) avec Mlle Béatrice Castellane.

1944

Décès : 28.9.76, Raymond **Deléglise**, directeur à la C.I.I.

1946

Naissance : 31.7.76, **Garnier** f.p. de la naiss. de son 2^e petit-enfant, Emmanuel, chez Olivier et Anne et du mariage de son fils François avec Sylvie Genon-Catalot le 25.9.76.

1947

Décès : 21.10.76, Hubert **Sombstay**, Ing. à la Régie Nie des Usines Renault.

1951

Décès : Louis **Lacaille** a la douleur de f.p. du décès de sa mère.

1953

Naissance : 31.7.75, **Callies** f.p. de la naiss. de son 8^e enfant, Raphaëlle.

1958

Naissances : 18.10.76, **Leclercq** f.p. de la naiss. de Caroline, sœur de Pierre-Olivier et d'Anne-Isabelle.

Renoux f.p. de la naiss. de Claire, sœur d'Isabelle, de Benoît, de Christine, de Marie ; petite-fille de **Renoux** (20 Sp), petite-fille d'**Ailleret** (18).

1959

Naissances : **Dard** f.p. de la naiss. de Christophe, frère de Florence, Isabelle et Bénédicte.

13.4.76, **Sandouly** f.p. de la naiss. d'Arnaud, frère d'Isabelle.

1961

Naissances : Philippe **Bourcier de Carbon** f.p. de la naiss. de ses deux enfants : Gersende le 22.8.75 et Rodolphe le 11.12.76.

Pierre **Richard** f.p. de la naiss. de Bénédicte, sœur de Claire et Violaine, le 28.11.76.

1962

Mariage : 15.1.77, Jean-Paul **Stril** f.p. de son mariage avec Mlle Brigitte Goudineau.

1963

Naissances : 10.9.76, **Légaut** f.p. de la

naiss. d'Ariane, sœur de Guillaume, Romain et Charlotte.

11.11.76, **Maechel** f.p. de la naiss. de Anne-Laure, sœur de Anne-Sophie, Marie-Virginie et Olivier.

1964

Naissance : 8.12.76, Daniel **Melin** f.p. de la naiss. de Philippe, frère de Bénédicte et Arnaud.

1965

Naissances : 22.9.76, **Gouédard** f.p. de la naiss. de Quentin.

2.12.76, **Le Cochenec** f.p. de la naiss. de Sophie, sœur de Florence.

1968

Naissances : de **Chézellies** f.p. de la naiss. d'Emmanuel (7.76), frère de Jean (4.75) et d'Alexandre (5.73).

1970

Naissances : 29.10.76, **Guittet** f.p. de la naiss. de son fils Aurélien.

9.12.76, **Soyris** f.p. de la naiss. de Philippe.

1972

Mariages : 20.11.76, Jean-Jacques **Bertrand** f.p. du son mariage avec Mlle Cécile Emery.

16.12.76, Hervé **Gouëzel** f.p. de son mariage avec Mlle Marie-Odile Richard.

23.10.76, Jacques **Gounon** f.p. de son mariage avec Mlle Mireille Avrand.

23.10.76, Jean-François **Lafore**, fils de Pierre **Lafore** (38), arr. petit-fils de Jean **Lafore** (1875) f.p. de son mariage avec Mlle Béatrice Castellane.

1973

Mariage : 5.6.76, Pascal **Lupo** f.p. de son mariage avec Mlle Sophie Krebs, petite-fille de **Pommerié** (28).

1901

Décès : 6.1.77, Roger **Guérithault**, Ing. général 2^e cl. de l'Arm. 2^e section. Madame Veuve Marcel Berquet.

1905

Décès : 2.10.76, Marcel **Baratoux**.

1908

Décès : 23.12.76, Louis **Gasser**, directeur Sté industr. de Bacalan.

1910

Décès : 31.12.76, Maurice **Houdaille**.

1911

Naissances : **Auriol** f.p. de la naiss. de son arr. petite-fille, Frédérique Le Rumour, le 13.6.76 ; et de son arr. petit-fils, François Vadon, le 23.1.77.

1914

Naissances : Julien **Durand** f.p. de la naiss. de ses 12^e à 15^e petits-enfants : Bénédicte Durand-Castel à Rodez, Marie-José Durand-Carrillo à Quito, Stéphanie Kruse-Durand à Schwerte Julie Shingleton à Valenciennes.

Décès : 7.1.77, Auguste **Le Thomas**, directeur général du centre techn. des Industries de la Fonderie, beau-frère de **Grandperret** (14) décédé, et beau-père de **Bougé** (41) lui-même fils de **Bougé** (14) décédé.

22.12.76, André **Rumpler**, directeur hon. Ministère T.P., Président Sté Auto-Route-Vallée du Rhône.

27.1.77, René **Roy**, Membre de l'Institut.

1917

Décès : **Mourret** a la douleur de f.p. du décès de son épouse, née Hélène Tras-tour le 25.12.76.

1918

Décès : 12.1.77, Euthyme Serge **Travers**, Ing. chef 2^e cl. retr.

1919 SP

Décès : 17.1.77, Henri **Rabaté**, ingénieur-conseil.

1919 N

Décès : 6.1.77, **Cucherat** a la douleur de f.p. du décès accidentel de sa fille, Madame Philippe Chaumette, née Annie Cucherat.

1920 N

Décès : 20.12.76, Louis **Bosc**, Général de brigade 2^e sect.

1924

Mariage : 8.1.77, Jacques **Brucker** f.p. du mariage de son fils François (71) avec Mlle Christiane Mélon.

1925

Décès : 19.1.77, Max **Gelée**, Général d'Armée aérienne (CR).

1932

Décès : 18.1.77, **Baucher** a la douleur de f.p. du décès de sa mère.

1933

Décès : **Peltier** a la douleur de f.p. du décès de son beau-père, Louis **Gasser** (08) survenu le 28.12.76.

1939

Naissance : Marcel **Delpont** f.p. de la naiss. de son 4^e petit-enfant, Aurélie, fille de Jean le 17.12.76.

1942

Naissances : **Denizet** f.p. de la naiss. de ses 4^e, 5^e et 6^e petits-enfants : Quitterie de Basquiat de Mugriet, Bérange Denizet, Xavier Mathiaud.

1943

Mariages : Michel **Poupard** f.p. du mariage de son fils, Antoine, petit-fils de **Jacquin** (1920 Sp) avec Florence Boyaux, fille de **Boyaux** (1945), petite-fille de **Boyaux** (1919 Sp).

Albert **Robin** f.p. du mariage de son fils, Emmanuel, avec Mlle Nicole Du-treil le 17.2.77.

1945

Mariage : **Boyaux** f.p. du mariage de sa fille Florence, petite-fille de **Boyaux** (19 SP) avec Antoine Poupard, fils de **Poupard** (43), petit-fils de **Jacquin** (20 SP).

1958

Naissance : 1.1.77, Jean-Claude **Marcel** f.p. de la naiss. à Nouméa de son fils Antonin, frère d'Yves, Félicie et Baptiste.

1964

Naissance : 14.12.76, Henri **Guittet** f.p. de la naiss. de Henri.

1965

Naissance : 10.1.77, Dominique **Brochot** f.p. de la naissance d'Emmanuel, frère de Lorraine et d'Alexis.

1967

Naissance : 12.1.77, Régis **Schoonheere** f.p. de la naiss. de Laurent, frère de Marc.

1971

Mariages : 8.1.77, François **Brucker** f.p. de son mariage avec Mlle Christiane Mélon.

27.12.76, Charles **Chaumin** f.p. de son mariage avec Mlle Brigitte Mathieu.

VIAGERS

F. CRUZ

8, rue La Boétie, PARIS 8^e

tél. 266.19.00 - 265.68.90

Métro : Saint-Augustin

rech. pour sa clientèle
acquéreurs de placements
VIAGERS toutes affaires
petites et importantes

Rente indexée garantie
par acte devant notaire.

Estimation gratuite discrète

Consultez-nous.

Spécialiste

la lyonnaise des eaux

une société
de services
au service
des collectivités
locales

production
distribution
assainissement
gestion
des services
municipaux

société lyonnaise
des eaux et
de l'éclairage
45 rue cortambert
75769 paris cedex 16
téléphone : 870 13 02



nous mettons
notre

énergie

au service
des
Français

elf aquitaine

petites annonces

BUREAU DES CARRIERES

12, rue de Poitiers, 75007 Paris
Tél. 222.76.27 / Ouvert de 10 h à 12 h
(sauf samedi et sur rendez-vous)

Fonctionnement du Bureau des Carrières

Baudrimont (35) est à la disposition des employeurs pour toute offre pouvant intéresser les polytechniciens.

Les camarades à la recherche d'une situation, même si cela n'a pas un caractère d'urgence, ont toujours intérêt à se faire connaître, en écrivant ou en téléphonant au Bureau des Carrières. S'ils le souhaitent, ils peuvent recevoir directement, et sans tenir compte des délais de publication, la liste des offres récentes disponibles au Bureau des Carrières.

Offres de situation

Tarif : 15 F la ligne

Le Bureau d'Information sur les Carrières est parfois sollicité par des organismes désintéressés recherchant la collaboration bénévole de camarades, en principe retraités. Se faire connaître à lui.

1° PARIS ET SES ENVIRONS

ACTIVITES BENEVOLES. - Un camarade qui a du temps libre à donner, ne serait-ce que deux heures par quinzaine, ou dont la femme et les enfants ont du temps de libre, est souvent embarrassé pour choisir : personnes âgées, aveugles, handicapés, prisonniers ?

L'Association ZACHEE, 3, rue Molitor (16), s'est proposée de l'orienter. Appeler ZIEGEL (18) 525.79.26, même adresse.*

N° 3 646. - Serti, Soc. de Conseil en inform. de gestion, rech. jeunes cam. débutants ou qq. ann. d'expér. profes., désirant se former ou se perfectionner dans les techn. liées à l'emploi de syst., temps réel, etc. Ecrire Schlumberger (48). Serti, 49, av. de l'Opéra, Paris (2°). S'ad. Bureau des Carrières.

N° 5 843. - Imp. groupe industr. rech. une personnalité de tt. premier plan (35 à 40 ans) ayant déjà brillamment réussi au sein d'un grand corps et désirant développer son goût d'entr. ds le cadre d'un groupe dynamique largement diversifié. S'adresser à Henri PHILIPPE, Cabinet EGOR, 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris, tél. 266.14.00 sous la réf. n° 592.

N° 5 844. - Imp. Sté de Services rech. un excellent généraliste (30 ans environ) apte à maîtriser à terme tous les problèmes (commerciaux, techniques et industr. adm., financiers et humains) d'une petite entr. Poste d'avenir devant déboucher sur une Dir. régionale ou une Dir. de filiale. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 847. - La Compagnie Bancaire rech. des Ing. en informatique, débutants ou 1 ou 2 ans d'exp. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 854. - Imp. importateur matériels optiques, électroniques, mécanique de précision, rech. Dir. technique et commercial, allemand souhaité. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 857. - Soc. Equipements techniques rech. Ing. commercial, 30 ans environ, anglais courant, exp. vente de bien d'équipement industriel à l'exportation. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 858. - IBM France rech. jeunes X sortant de l'Ecole ou ayant une exp. prof. de qqs. années dans l'administration ou le privé. Il faut : avoir le goût des contacts humains, aimer convaincre, être capable de mener des négociations à haut niveau, avoir moins de 31 ans. Formation assurée par IBM. Postes à pourvoir Paris et province ds la Div. des Systèmes de Gde Diffusion. Téléphoner ou écrire à M. SEGONDS (65) 508.74.36 - 94, rue Réaumur, 75002 Paris.

N° 5 859. - Soc. Holding Gr. industr. imp. rech. Contrôleur de gestion, 40-45 ans, anglais courant, exp. industrie lourde ou activité à long terme. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 860. - Imp. Soc. conserves alimentaires rech. Dir. de productions, 35-45 ans, exp. de Chef de fabrication dans groupe industr. imp. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 861. - Gde Banque Internationale rech. Secrétaire général, 35-42 ans, maîtrise totale de l'anglais, allemand souhaité, 10 ans d'exp. bancaire. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 862. - Imp. Soc. matériaux second œuvre Bâtiment rech. Dir. Marketing, 38-45 ans, anglais courant, allemand souhaité, exp. 10 ans activité similaire. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 863. - Centre Traitement Informatique rech. jeune Ing. ayant 1-2 ans exp. IBM système 7, ou débutant. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 864. - Une des tres premières soc. de matière grise, rech. son Dir. du dépt. Etudes informatiques, 35-45 ans, exp. de l'encadrement d'équipes d'informaticiens sur des projets de gestion. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 865. - Soc. Française Equipements aéronautiques rech. Dir. d'usine, 40-45 ans, anglais souhaité. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 866. - Etablissement financier rech. Dir. serv. informatique, 30-40 ans, exp. IBM. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 867. - Gde Banque Fr. privée rech. numéro deux de son Dépt. Organisation et informatique, exp. banque ou établ. financier. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 868. - Imp. gr. Intern. fabricant biens de consommation et produits techniques rech. pour sa filiale française Dir. Gal, plus de 35 ans,

bilingue français-anglais ou français-allemand, exp. marketing/ventes biens de consommation. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 869. - Imp. Agence de Publicité rech. Dir. Gal, 35-50 ans, anglais courant. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 870. - Imp. Soc. Conseil spéc. dans le Droit des Affaires rech. pour renforcer son équipe un Conseil Juridique et Social, 35-42 ans, exp. requise dans le domaine. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 871. - Imp. Soc. Engineering rech. Ing. Chef de projet, 35 ans environ, exp. 5 à 10 ans tous corps d'état. Anglais nécessaire. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 872. - Imp. Soc. Engineering rech. Ing. Economiste, environ 30 ans, 5 ans exp. études économiques. Anglais exigé. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 874. - Fil. fr. groupe européen rech. un Dir. de Division (composants électroniques); 38-45 ans, anglais nécessaire, exp. technico-commerciale dans le domaine. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 875. - On rech. pour Soc. T.P.B. adjoint Dir. de division, 40 ans environ, anglais courant, exp. Dir. agence ou grands chantiers. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 876. - Cab. Ing. en organisation rech. Ing. conseil, débutants ou 1-2 ans exp. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 877. - Soc. Services informatiques rech. jeune Ing. conseil informaticien, environ 30 ans. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 878. - Imp. gr. international, domaine proche de l'emballage, rech. pour opérer restructuration. Président du Directoire. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 879. - Très imp. gr. français (CA sup. à 2 milliards) rech. Adj. au Dir. Financier pour les affaires internationales, plus de 35 ans, anglais courant. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 881. - FERODO rech. un Ing. Chef de marché, début. anglais ou allemand nécessaire, form. compl. gestion souhaitée. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 883. - Imp. Soc. d'informatique industrielle rech. : 1° Chef de Projet, exp. 5-10 ans minicalculateurs. 2° Ing. d'affaires, exp. des systèmes et des procédés ds les domaines : sidérurgie, fonderie, moulage, dispatching, télé-transmissions, nucléaire, construct. mécaniques. 3° Ing. Logiciels conf. exp. 2-3 ans temps réel. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 884. - Soc. Service et Conseil informatique rech. Ing. jeunes, évent. déb. pour : - études logiciel de base et de télé-informatique - concept. et réal. syst. de gestion temps réel avec réseaux nationaux de télé-informatique - études de rentabilité et démarrage de mini-ordinateurs de gestion et conduite de processus - enquête technique à échelle européenne pour l'harmonisation des systèmes - problèmes et systèmes aérospatiaux. Anglais apprécié, nécessaire ds certains cas. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 885. - M. Roger FREYD (X 40) serait heu-

reux de s'entretenir avec jeunes cam. intéressés par les problèmes d'entreprise moyenne et de dévpt régional et possédant une exp. de qqs années de conseil en gestion ou d'organisateur. Se mettre en relation avec Mme DUBANTON. Tél. 246.23.00.

N° 5 886. - On rech. Ing. Conseil, environ 35 ans, 10 ans exp. prof., format. compl. domaine économique et social, exp. milieu industr. souhaitée. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 887. - Soc. Formation et Conseil rech. Ing. associé (apportant capital 50-100 000 F) pour développer activité de formation et de conseil. Exp. des problèmes de production et fonct. commerciale. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 889. - Banque privée rech. Cadre supérieur organisation informatique, 28-40 ans, pour étudier et mettre en place structure nouvelle traitement problèmes de crédit. Anglais nécessaire. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 890. - Camarade conseil brevets d'invention Paris rech. Camarade ayant qqs années de pratique désirant se spécialiser en propriété industr. et intéressé par exercice ultérieur profession libérale. Perspectives intéressantes cadre brevet européen. Poste de respons. et d'avenir. Qualités requises : très bonne conn. français, anglais, allemand. Goût de la rédaction, de l'analyse technique et de la codification juridique. Faculté d'adaptation à des techniques variées. Puissance de travail et goût activité plutôt sédentaire. Sens de l'organisation et souci rigueur adm. Préférence donnée à cam. ayant déjà formation juridique ou ENA. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 891. - Soc. haut niveau technique rech. Ing. Bureau d'Etudes, 35-45 ans, anglais souhaité, exp. bur. études et méthodes domaines organes pneumatiques, hydrauliques, ou constr. aéro. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 892. - Très imp. gr. métallurgique rech. pour sa Dir. Marketing un Ing. de Promotion, 28-35 ans, exp. 3-6 ans industrie pétrolière, conn. parfaite anglais courant et techn. « pétrolier ». S'adresser Bur. des Car.

2° PROVINCE

N° 5 852. - Le Dir. de l'Institut de Recherche des Transports rech. pour le Centre d'évaluation et de recherche sur les nuisances de l'I.R.T. (à Lyon) un cam. qui sera chargé des études d'évaluations techniques et économiques dans le domaine des nuisances des transports et de la consommation d'énergie. S'adresser à L. HERLA (tél. 581.12.12).

N° 5 853. - Cie Gle de Manutention et de stockage rech. pour Orléans : 1° Un Chef de produit structures de stockage, exp. commerciale. 2° Un calculateur structures métalliques. 3° 3 jeunes Ing. ayant première exp. industr. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 855. - Imp. Entreprise T.P.B. rech. son Dir. Régional Midi, plus de 38 ans, bonne exp. commerciale et de la profession. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 856. - FERODO rech. pour Limoges, Ing. Serv. Achats, débutant. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 873. - Soc. fil. réparation Cie Gale Transatlantique, au Havre, rech. adjoint au Dir. G.M., 35-42 ans. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 880. - Soc. promotion immobilière maisons individuelles, rech. le respons. de son bureau de Lille, 35 ans environ. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 882. - Le C.E.A. à Cadarache rech. Ing. études et fabrication, débutant ou moins de 2

ans d'exp. industr. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 888. - Imp. gr. français d'Assurances rech. pour région Rhône-Alpes, ingénieur conseiller en assurances, 24-32 ans, exp. 2 ans ventes services ou produits industr., formation assurée. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 893. - Soc. familiale constr. mécaniques, ville centre France, rech. Dir. général, 35-45 ans, bonne conn. anglais, exp. gestion (formation dans le domaine souhaitée). S'adresser Bur. des Car.

Demandes de situations

Insertions gratuites

N° 2 565. - Camarade, 40 ans, Télécom. C.P.A. Anglais, Allemand. Exp. commercialisation de produits industriels et Dir. filiale groupe international. Recherche responsabilité niveau D.G. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 566. - X 54, intéressé par problèmes d'analyse mathématique et d'analyse numérique, cherche situation dans organisme de recherche public, parapublic ou privé (C.N.R.S., I.R.I.A., D.R.A.E., etc.). S'adresser Bur. des Car.

N° 2 567. - Camarade, 49 ans, expérience appr. Dir. Dépt ventes et réalisations équipements électromécaniques et électroniques pour Ind. et Bât. plusieurs années dans Sté multinationale américaine, pratiquant couramment l'anglais, conn. allemand, cherche situation comportant contacts et négociations permettant valoriser son exp. industrielle et humaine. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 570. - Ing. Gal G.M. envisage devancer retraite, cherche situation. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 574. - X 55, 39 ans, 8 années de Dir. de service de métallurgie appliquée à la propulsion navale (G.M.), 8 années de Dir. Technique ds le secteur électrochimie, cherche poste de direction technique ou de direction de recherches ou d'adjoint à la Dir. Gale. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 575. - Camarade, 43 ans, Dir. Gal adjt soc. britannique, industrie biologique et alimentaire, exp. rech., engineering, production et négociations commerc. internationales, cherche poste similaire en France. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 576. - X 38, Gal. de Div. C.R., 11 ans instructeur écoles, dont 5 ans prof. E.S.G. Travaux originaux sur « problèmes décision » et « sélection formation, notation » en milieu civil et militaire (d'où Palmes Académiques 1973) recherche poste dépt formation, avec ou sans responsabilité ds la Dir. du personnel, dans entreprise siège Paris ou région. Déplacements temporaires possibles. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 577. - Camarade, 54 ans, expérience confirmée de Dir. d'ensemble industr. important fabricant de biens d'équipements lourds - anglais courant - rech. DG ou DT moyenne entreprise, préférence région Nord (Paris inclus). S'adresser Bur. des Car.

N° 2 578. - X Ponts, 46 ans, ayant fait carrière Outre-Mer et dans société d'aménagements, responsable importants chantiers, cherche poste de responsabilité secteur privé ou parapublic domaine bâtiment, travaux publics, promotion immobilière. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 579. - Large exp. de conseil d'entr. dans domaines d'intervention et secteurs d'activité variées, recherches, négociations et mise en forme, conduite d'équipes de réalisation du changement. Cam., 33 ans, ENSAE, qualités d'animation et goût du dévopt, cherche responsabilités de direction, Paris ou province indifférent. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 580. - X, G.M., 50 ans, 13 ans d'industrie. Exp. diversifiée - technique, commercial et gestion - dans le domaine des biens d'équipement électromécaniques et électroniques, ch. poste responsabilité globale ou poste fonctionnel grande entreprise. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 581. - Cam. 55 ans, anglais, espagnol, 20 ans Dir. Sté Conseils en organisation et formation, 30 ans exp. organisation et gestion ind., engineering, dévopt technique et commercial management, logistique, formation cadres et techniciens, réduction des coûts, redressement d'entr., systèmes de contrôle de gestion efficace, informatique « opérationnelle », ayant eu résultats rapides sur rentabilité, dévopt et climat social, rompu négoc. à haut niveau et pilotage d'équipes multidisciplinaires, ch. poste respons. DG ou conseil - résidence Paris + déplacements - accepte sit. temps partiel. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 582. - X 65, 8 ans d'exp. Sect. public, marketing et contrôle de gestion. Anglais courant, russe, rech. situation régions ouest, sud-ouest ou sud-est. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 583. - X, 36 ans, INSEAD, solide exp. commerciale, informatique et financière, étudierait te proposition situation, basée à Paris. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 584. - X 35 en pré-retraite, spécialisé dans la gestion d'entreprises de travaux publics, industrielles et informatiques, lisant couramment l'anglais, rech. emploi à temps partiel comme conseiller en gestion, ou traduction anglais-français d'œuvres littéraires. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 585. - X 61, 35 ans, exp. de direction informatique (calcul scientifique et gestion : conception, études, systèmes, progr., exploitat.); rech. emploi de responsable d'un service inform. dans entreprise, administration ou centre de calcul. S'adresser Bur. des Car. ou tél. 050.56.67.

N° 2 586. - X 71, Ecole des Moteurs (I.F.P.), exp. projet industriel réussie, cherche poste Ing. d'études, domaines moteurs, mécaniques (applications concrètes). Région parisienne. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 587. - X 61 - I.C.G. - Actuaire, parlant anglais et allemand, cherche responsab. administrative, financière, organisation, informatique-industrie, assurance ou crédit. Paris ou province ou étranger. Tél. 967.79.50.

N° 2 588. - X 64, Ingénieur de l'Armement (GM) exp. direction de projet système d'arme embarqué, informatique de gestion, organisation d'entreprise industrielle, préparation des décisions régionales en logement, équipement, transport, problèmes maritimes et télécommunications, rech. situation. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 589. - X 71, Ing. civit des Mines, marocain, cherche poste dans une entreprise opérant au Maroc. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 590. - X 52, G.M., cherche poste à respons. élevée dans secteurs mécanique ou électrique de préférence ; Paris ou province. Anglais et allemand courants. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 591. - X Télécom., 29 ans, anglais, allemand, exp. étude et réalisation de systèmes électroniques, cherche poste à respons. techniques ou de gestion, secteur public ou privé. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 592. - 33 ans, X Civil Ponts, exp. études urbaines et maîtrise d'ouvrage d'opérations importantes, cherche poste de respons. de préférence dans le secteur de l'aménagement ou des travaux publics. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 593. - Cam. 52 ans, Sc. Po. anglais courant, allemand, ayant exercé fonct. Dir. Cial Dir.

Fin. et Adm. et DGA. Solide exp. organis., dir. et contrôle stés, rech. poste similaire ou ing. conseil. Etudierait propos. Etats-Unis Ouest. S'adresser Bur. des Car.

AUTRES ANNONCES

Secrétariat général de l'A.X.
17, rue Descartes, 75230
Paris Cedex 05
tél. : 325-32-83 - Poste : 320.

Demandes de situations 8 F la ligne

N° 631. - Fille cam. expér. 15 ans agences pub. internat., DUT marketing, cherche sit. chef de publicité. Ecr. Mlle Marie-Françoise Bourdel, 36, place du Marché-St-Honoré, 75001 Paris.

N° 632. - Fils cam. 48 a. ingén. dipl. ESME, expert. Arbitre et Conseil technique en Electricité, Electronique, Informatique : Logiciel, Matériel, gestion d'Entreprises, probl. constr. immob. et TP, rech. client rég. Paris et Province. T 969.49.63 matin.

N° 633. - Fils cam. (40) ing. Ecole sup. Chimie Strasbourg, 26 ans, retour serv. mil. coopération Maroc, cherche poste rech. appliquée ou fabricat. France ou outre-mer. T 920.22.64.

N° 634. - Jeune ménage cadres, 34-29 ans : lui quatre ans serv. centr. gde banque priv. puis chargé serv. financ. mutuelle immob. - elle, chef produits gd labo pharm. Tous deux expér. activités sociales div. Cher. sit. préfér. province ou étrang. dans entreprise ou dans organisme social, elle si poss. temps partiel. Ecrire A.X.

N° 635. - Cam. recom. jeune femme 30 ans, célib. licenciée ès Lettres (Espagnol) 4 ans expér. secr. de dir. méthodique, esprit d'initiative, rech. sit. permettant évolution, rég. Paris préf. Ecrire A.X.

N° 636. - Fille cam. Ecole sup. Chimie Organique et Minérale Paris, Maîtr. es Sc. anglais, allem. ch. poste ing. début. T 626.49.10.

N° 637. - Epouse X 69 cherche poste traductrice trilingue (angl. allem. néerlandais) sur Paris ou prox. A format. complém. gestion, documentation, marketing. Libre imm. temps complet ou partiel. 645.53.14 ou A.X.

N° 638. - Petit-fils X, 25 ans, dég. oblig. mil. dipl. Ecole Centrale de Lyon, Allem. Angl. Espagn. permis conduire, cherche sit. Electricité ou Electronique. Paris ou proche banlieue. Frédéric Phan, 13, rue Gros, 75016 Paris. Tél. 647.63.20.

N° 639. - J. Fille, format. Hôtesse-dactylo, anglais italien cherche sit. Paris. Tél. 280.28.40 ou A.X.

N° 640. - Psychologue, 26 ans, (maîtrise + dipl. Institut) ch. sit. Paris. Ducrètet, A.X.

N° 641. - Fille cam. secrét. Direct. Tril. Angl. Allem. expér. Propriété Industr. secrét. admin. techn. jurid. cherche poste Paris ou Banl. nord. Ecr. A.X.

N° 642. - Frère cam. Ing. ENS A6. promo 75, licence Sciences Eco. rech. poste technico-économique ou gestion, en rég. parisienne. Disp. immédiatement. Contacter A.X.

N° 643. - Fille cam. (décédé) 21 ans, dipl. Ecole Sup. Commerce et Administ. Entreprises de Rouen, anglais et espagnol (dipl. Chambre Commerce) cherche sit. préf. rég. Rouen. Miglioli, 6, parc Saône, 76130 Mt-St-Aignan. Tél. (35) 74.30.06.

N° 644. - Fille polyt. 19 ans, cherche emploi mi-temps après-midi. Tél. 627.39.79.

N° 645. - Cause déménagement. Secrétaire directeur du Laboratoire de Recherche en Gestion à l'Ecole Polyt., rech. emploi dans région COMPIEGNE. 15 ans expér. de secrétariat de direction. Mme Tardif, 13, allée de l'Olinval, 60150 Villers-s-Coudun. Tél. à Paris : 033.32.83, poste 316.

N° 646. - J.F. recomm. par cam., 24 ans, lic. Droit, dipl. Etudes sup. de droit loption droit commerc. et affaires) langue anglaise, rech. sit. dans serv. jurid. contentieux, secrét. général, cab. affaires. Ecr. Archange (23), 65, bd de Beauséjour, 75016 Paris ou tél. 527.22.44.

N° 647. - Fils cam. (33) cadre 33 ans, Math. sup., Math. Spé., Ecole sup. Commerce, expér. vente, gestion, administr., anglais courant, not. allemand. Libre tout de suite, rech. situation France, étranger. Ecr. Jean-Claude Neu, 48, quai A.-Le Gallo, 92100 Boulogne-s-Seine.

N° 648. - Fille cam. format. supér. très expér. Anglais des affaires et technique, ayt travaillé de groupe internat. Cherche Paris poste secrétaire ou assistante direction permettant initiatrice et contacts extérieurs. Ecr. A.X. ou tél. 345.34.75.

N° 649. - Secrétaire direction 40 ans, bilingue italien, 20 ans expér. cherche sit. Paris Christiane Pascolo, 25, rue Benoni-Eustache, 93250 Villemonde. Tél. 738.50.50.

N° 650. - Frère cam. ingénieur IEG, 49 ans, expér. production, méthodes, sécurité du travail, cherche sit. de préf. Province ouest, centre, centre-est. Ecr. A.X.

N° 651. - Cousin cam. nat. britannique, 17 ans, recherche travail temporaire août 77, permettant perfectionnement connaissance français. Tél. 602.49.38. Le soir.

N° 652. - Etudiante américaine fiancée cam. rech. emploi utilisant son anglais (hôtesse, cours. secrétariat). Tél. 540.69.10, soir.

Offres de situation pour non - X

N° 492. - Cercle Franco-Allemand, 50, rue de Laborde (8^e) cherche collaboratrice très bon niveau, pour assurer seule le secrétariat mi-temps. Travail varié. Ecr. au cercle.

Locations Tarif : 15 F la ligne

N° 1363. - Studio LA PLAGNE Front neige, 5-6 pers. à louer vac. scol. Pâques. Ecr. Pèlerin BP 4032, 31055 Toulouse Cédex.

N° 1364. - Été VOSGES ds chalet gd conf. salon, s à m., 5 ch. s de b., garage. Dehen, 19, rue St-Guillaume Paris.

N° 1365. - CAVALIERE (83) à louer ds villa bord mer grand jardin, app. 6-7 lits. Dispon. Juin, Août, Sept. Vachette 64, r. des Belles-Feuilles 75016 Paris.

N° 1366. - A louer 7^e près INVALIDES pièce ind. + por. cuisine, lavabo, 3 feux, 5^e ss asc. 550 F. Lotin 19, r. Dr-Blanche Paris 15^e. T 288.55.70.

N° 1367. - 2 ALPES loue petit studio prix modéré. T 956.44.77. soir uniq.

N° 1369. - Fille cam. loue SERRE CHEVALIER Châteaux 6-18 pers., cf. vue, soleil, Prat, Le Pin Vert, 13400 Aubagne, Tél. 16 (91) 03.13.60.

N° 1350. - St-Cast dans villa bord de mer av gd terrain boisé loue par étage de 4 p. confort pour 7 pers. Juillet 3 600 F. août 4 000 F. Au rez-de-

chaussée par 1/2 étage pour 4 et 3 pers. Duma noir 380.05.86. 24, rue de Tilsitt, 75017 Paris.

N° 1036. - SERRE CHEVALIER vacances d'hiver et été, appts tt conf. à la semaine, au mois, à la saison, pour 3 à 9 personnes. Tél. heures de bureau 225.73.90.

N° 1368. - ALMUNECAR Esp. Ap. meublés 2 ou 3 ch. s. j. ter. 150 m plage T 927.95.22.

N° 1370. - JAVEA entre VALENCE-ALICANTE maison 4 ch., 2 s. eau, séjour, cuisine. Gd jardin palmiers, pins, accès dir. plage Mai à Oct. Loc. mois Tél. 633.13.24.

N° 1371. - Ski H.-ALPES part. loue app. 3 p. 6 pers. tt conf. près pistes Vaneetvelde 2, rue Paradis 75010 Paris Tél. 770.10.79.

N° 1302. - ARGENTIERE (Chamonix) chalet 6 pers liv. plus 3 ch. gd conf. près téléphér. été hiver par sem. ou mois. Ecr. A.X.

N° 1321. - LA PLAGNE, AIME 2000 loue studios 3-4 pers ou 3-5 pers avec terrasse. Tél. Carnet 532.42.00 p. 31784 ou dom. 747.72.76.

N° 1314. - ORCIERES MERLETTE loue app. 9 pers. sur piste, avec terrasse. Tél. 749.72.23.

N° 1036. - SERRE-CHEVALIER, vacances d'hiver et été, appts tt conf. à la semaine, au mois, à la saison, pour 3 à 9 personnes. Tél. heures de bureau 225.73.90.

N° 1333. - ALPES-D'HUEZ, pl. sud, gd confort, studios 4 l. et 6 lits. Tél. 966.42.57.

N° 1188. - AUVERGNE alt. 850 m cam. loue manoir 6 ch. s. bains et s. douche, eau chaude, tt conf. frig. congélateur, machine à laver, lave-vaisselle, gd jardin ombragé avec vue splendide. Ecrire A.X.

N° 1351. - LES 2 ALPES (1650-3500 m) 2p. tt confort. 4-5 personnes, garage. Hiver. Été. Tél. 969.17.85.

N° 1362. - Loue QUARTIER LATIN chambre étudiant. T 326.86.91 entre 12 h et 14 h 30.

N° 1372. - LA PLAGNE loc. Esters. Pâques, studio 6 lits tt conf. situat. S-Ast pied remontées méo. Tél. 924.57.75 ou A.X.

N° 1373. - Loue dans village prox. EVREUX (forêt, rivière) charm. maison 7 p. cuis. 2 s. bains, 3 toil. 2 wc, cave, jardin. Demi-meublée, confort, gardiens en face. 1600 F mens. + charges. R.V. pour visiter, écr. Le Doux Pradère, 8, rue V.-Hugo, 27000 Evreux.

N° 1374. - SUPERTIGNES loue hiver-été appart. 5-6 pers. plein sud, très gd confort. Tél. 885.04.97, après 19 h.

N° 1375. - STE-MAXIME (83120) Var, villa bord de mer, gd jardin clos, juin juillet août septembre. Tanniqu (38) 957.23.23.

N° 1376. - Cam. loue neuf 15 avril, 2 pièces confort, box, gde terrasse sud. Calme, verdure. Métro Convention. Tél. 224.03.45.

N° 1377. - Cam. loue 15 mai-15 octobre, gd studio tt confort, téléphone. Calme, soleil, Métro M.A. Molitor. Tél. 224.03.45. h. de repas.

N° 1378. - LAREDO (Espagne) juin juillet, jusqu'à 6 août, appart. 74 m² stand. 6 pers. double expos. sur mer et montagne avec terrasse. Tél. 602.50.35. préf. soir.

N° 1379. - LA PLAGNE, loue appart 80 m² sud. 8^e ét. 2 sanit. 8-9 pers. vac. Pâques. 566.68.94.

N° 1380. - ILE-DE-RE, cam. loue maison cft 5 ch. gd séjour, jardin, juin, juillet, septembre. Tél. soir 337.42.56.

N° 1384. - Lt Cl Pierre (57) loue LA PLAGNE-BELLECOTE, studio 5 lits Vac. 27-3 au 10-4. Px à débattre. Tél. 647.60.56.

N° 1383. - VARS, 1850, Htes-Alpes, app. meublée 7-8 pers. parf. état const. 73. Vac. Pâques, 15 jours 2 800 F. Juillet 2 300 F. Août 2 500 F. T. 222.46.67 soir.

N° 1381. - Vve cam. loue app. 3 p. vers TROCADERO 75 m², imm. anc. clair, calme, conf. Tél. libre 1^{er} juin 1 600 F + ch. Ecr. A.X.
N° 1382. - VERSAILLES, app. 2 p. 55 m², balcon, confort, park. très proche gare R.D. Libre 1^{er} avril. Tél. 950.91.66.

Recherche d'appartements et échanges

Tarif : 15 F la ligne

N° 742. - X 65 cherche fév. mars, F6 ou F5, partie ouest Paris. Tél. 776.44.21.
N° 743. - Vve Polytach. cherche app. 2 pièces tt conf. uniquement 15 arr. Ecrire A.X.
N° 745. - Ch. Nice centre 4-5 gdes p. ancien. Garnier (X 36) 34, bd Gambetta Nice. Tél. 87.36.18.
N° 747. - Cam. rech. app. ancien 5-6 p., chauff. central indiv. au gaz, dans 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 16^e, 17^e Paris, ou Neuilly. S'adr. A.X. qui tr.
N° 748. - Fille d'X, jeune médecin de laboratoire, cherche appart. 2 pièces, 5^e, 6^e, 13^e ou 14^e arr. max. 800 F par mois. S'adr. A.X.
N° 749. - Cam. ch. louer rive G. préf. ou 8^e, 16^e, 17^e, appart. anc. étage élevé, 6 pièces + 2 serv. 3 500 F max. avec bail. T 769.11.88.
N° 750. - Cam. 72 marié + bébé cherche loc. 3 p. ou demi-pavillon banlieue ouest reliée St-Lazare. Tél. 953.69.35.
N° 751. - Fille cam. cherche à partir juillet locat. 6-7 p. à Versailles. Tél. 400.18.32.

Achats d'appartements et de propriétés

Tarif : 15 F la ligne

N° 741. - Cam. rech. p. résid. princip. achat propr. confort comport. habit. 130 m² min., gar. et jard. 1500-2000 m², avec environ agréab. à 50 km env. Sud-S.E. Paris. Tél. 033.43.95.
N° 746. - Vve X achète app. 2-3 p. s. de bains, cuisine 50 m² env. calme, ensol. ds imm. anc. 14^e arr. ou proxim. Denfert, Nation. Tél. 707.34.88 matin ou ap. 19 h.

Ventes d'appartements et de propriétés

Tarif : 15 F la ligne

N° 980. - Viager occupé, une tête, belle maison ancienne meulière, 4 chambres, confort, beaux arbres, calme, 2 800 m², 25 km Paris-Sud. Ecr. A.X.
N° 983. - Père cam. vend dans Domaine des Réaux, 45 km Sud Paris, résidence 3^e âge, multi-services, parc 20 ha, appart. 2 pièces tt confort. Locat. éventuelle. Tél. 548.96.15.
N° 997. - 10 km AIX-EN-PROVENCE dans résid. retraite dom. 15 ha vds F 2 tt conf. 45 m² + loggia, véranda et garage. Peix int. Ecrire A.X.
N° 1000. - BOULOGNE 92, entre av. de la Reine et V.-Hugo, maison début du siècle, 150 m², habit. sur 3 niveaux, 7 p. 2 s. bains, chauff. centr. gd sous-sol, garage, jardin 140 m². Isolée des rues par immeubles. Aucun bruit de circulation : 780 000 F. Tél. 605.06.02.
N° 1011. - CHAMBOURCY (78) cousine cam. vend cause départ, appart. état neuf, 120 m², double-liv. 3 ch. 2 s. de b., balcon, cave, garage, parking, atelier, prox. RER. Tél. 965.55.90.

N° 1012. - 16^e, gd stand. appart. de réception. 130 m², salon, s. à m., office, 2 ch. s. de b., ch. dom. cave 800 000 F. Tél. 288.04.60.

N° 1013. - Cam. vend FOURQUEUX, près RER. St-Germain, lux. appart. 95 m², 5 pièces, 2 bains, 2 park. cuisine aménagée, jardin, calme. Tél. 973.27.42. PX. 340 000 F.

N° 1014. - Savoie PRALOGNAN 1425 m, été-hiver, cam. vend gd chalet tt confort, 4 niveaux, 15 chambres, 2 s.bains, 2 douches, 3 cuis. Possib. séparer en deux appart. indépend. Convientrait bien pour famille nombreuse ou deux familles amies. Couteaud, 54, rue de Seine 75006 Paris. Tél. 033.67.37.

N° 1015. - CANNES, bel app. 3 pièces, 7^e ét. dans immeuble luxe, 2 s. bains. Surface 73 m² + terrasses 27 m², garage. Tél. (93) 38^e23.03.

N° 1016. - PARIS 15^e métro Commerce. Cam. vend 4-5 pièces, 5^e étage, imm. 73. Gde cuis. séjour, 3 ch., 2 bains. Gd balcon sur jardin, cave, park. Libre 7.77. 842.01.05.

N° 1017. - VERSAILLES 150 m² anc. parf. état caractère, 6 p. 2 bains. Garnier 34, bd Gambetta Nice. Tél. (93) 87.36.18.

N° 1018. - PERIGORD 1 km 5 SARTLAT Dordogne. Belle propriété, 2 ha prairie, verger, dép. grand séjour, s. à m. 6 ch. 2 s. bains, grenier aménagé, excellent état, tt conf. Tél. (53) 59.02.26 ou 926.95.63.

N° 1019. - Cam. vend aux Vergers de MARLY-LE-ROI app. 6 p. 125 m², calme, vue, soleil. 460 000 F. Tél. 958.28.02.

N° 1020. - Cam. vend MEUDON appart. 4-5 p. 90 m² dans grand parc, près gares. Prix 440 000 F. Tél. 027.28.57.

N° 1021. - Vve X vend app. 4 pièces s. de b. cuisine, 75 m² dans imm. anc. sur gd jardin privé calme, très ensol. 4^e ss ascens. parking, 14^e arr. Charges très modestes. Prix souhaité 500 000 F à débattre. Tél. 707.34.88 matin ou après 19 h.

N° 1022. - MONTRouGE, 400 m porte Orléans imm. mod. 3-4 p. 76 m², tt conf., tél., bon stand. Prix 300 000 F Tél 288.46.52 ap. 19 H.

N° 1023. - STE MAXIME, villa caractère, site splend. 290 m², vue mer et montagne, 16 500 m² terrain, pins, lièges ; bassin p. piscine, tennis poss. Prix 800 000 F justifié. Tél. 702.55.85 ou 661.18.78.

N° 1024. - PERIGORD, près Bergerac, cam. vend propriété 16 ha, gde maison. Prix 500 000 F. Tél. 637.07.30.

N° 1025. - Pavillon 6 pièces, garage, jardin 500 m², 37, rue Pierre-Curie, Sceaux. Tél. 350.14.31 (soir).

N° 1026. - A.J. BRYDEN (64) vend appart. gd stand. Front de Seine. 90 m², parking et cave. Prix int. Tél. soir ou week-end 734.40.05.

N° 1 027. - Pavillon VOISINS-LE-BRETONNEUX, 5 km ouest de Saclay. Gd séjour + 4 p. + 2 s. bains ; dépendances (jardin, garage). Tél. Clerget Jean-Christophe 043.74.33.

N° 1028. - 25 km PARIS-Sud, belle propriété 2860 m² bx arbres, maison meulière 4 chamb. tt conf. Tél. 747.41.46.

N° 1 029. - TOURAIN, ds résid. gd stand, cadres retraités, veuve cam. vend 25 studios réunis ts services assurés : restaurant, ménage, blanch., soins, transp., loisirs. Centre tourist. commerc. hospitalier. T. 873.37.91 Dégardin (26) 94. Gd-Rue, Nogent-sur-Marne.

N° 1030. - NEUILLY-ST-JAMES, cam. vend beau 6 p. 175 m², 4^e étage, calme, 2 ch. service, box. libre fin juin. Tél. 722.74.08 avant 10 h et après 18 h.

N° 1031. - MELLAC (29 S) Cam. vend fermette aménagée meublée, dans parc paysagé 6 ha,

bord rivière. Belon, plein sud, garage, ch. centr. pisc. plage 10 km. Tél. 808.06.07 ap. 20 h 30.

Achats et ventes divers

Tarif : 15 F la ligne

N° 470. - Vends très belle étoile vison, état neuf. Tél. 661.06.21.

N° 479. - Cam. vend 2 parts du GOLF du Prieuré. SAILLY (78 Gargenville) A.X. ou SAB. 99.24.

N° 490. - Fils X achète Timbres-postes en col. en lots ou en vrac, stock de timbres en feuilles, lettres anciennes, vieilles enveloppes affranchies, archives lanternes à 1900). Paiement comptant. Ecr. ou téléph. à Olivier Ducassé, 2, résidence des Trois-Forêts 78380 Bougival. Tél. 969.39.09. (matin ou après 20 h).

N° 491. - Ach. SELLE d'ARME. Renault (31) 14, av. de Villars 75007 Paris.

N° 493. - Cam. collectionneur rech. MONNAIES franç. ou étrang. anc. et mod. argent ou cuivre. T 642.96.78. h. repas.

N° 494. - Vends mobilier (not. 8 très belles chaises Louis XV anc. capiton, laquées) et b. objets div. 387.76.77.

Divers

Tarif : 15 F la ligne

N° 357. - Institutrice Hattemer, longue expérience cherche dans famille leçons toutes matières jusqu'à seconde. Tél. A.X. poste 320.

N° 402. - Equipage X 75 cherche bateau pour course de l'EDHEC. Tél. Jouault ou Savary. Ecole Polytechnique à Palaiseau. T. 941.82.00.

N° 472. - Epouse cam. donne cours Reliure artisanale, groupe de 4, Bourg-la-Reine, 26, av. des Cottages. Saintier 350.31.10.

N° 491. - Vacances : spécial-jeunes, ski; tennis, voile, 2 au 16 avril, Alpes-d'Huez ou Arca-chon. « A l'Ecole du Sport » 027.12.88. De préf. mardi, jeudi, 10 h à midi. Mercredi après 16 h.

Annonces industrielles et commerciales

Tarif : 25 F la ligne

N° 348. - Cam. (45) recom. vvt tapissier profession. fg St-Antoine, tr. Consciencieux, tous trav. anc. et mod. pr. particul. et entrepr. THERA ET DEMANCHE, 20, rue Saint-Nicolas, Paris. Dor. 49.49. Cond. Spéc. aux X.

N° 307. - Villas, terrains, appart. YVES PELLOUX les vend. Souv. tr. bonne aff. Cannes, 45 Croisette. Résidence Gd Hôtel. Tél. 38.56.56. (frère cam.).

N° 308. - Silvy (31) Direc. gal MONVOISIN ET VINCENT peut traiter tous vos problèmes d'assurances : auto, incendie, responsabilité civile, vie, risques industriels, 101, bd Haussmann Paris 8^e. ANJ.84.20.(24 lignes).

N° 373. - Décoratrice : rénovation d'appart. anciens, décoration intérieure, restauration de demeures anciennes et maisons de campagne. Devis gratuits. Conditions spéciales aux X. Tél. 052.57.52.

N° 434. - X 57 cherche à acheter petite sté en totalité ou en association. Faire offre à l'A.X. qui tr.

N° 496. - Cam. recom. tout particulièrement le CHABLIS du « Domaine de l'Eglantière » à Maligny 89800 Chablis. Cet excellent vin est vendu au prix de 162 F taxes comprises le carton de 12 bouteilles, au départ de la propriété. Franco à partir de 3 cartons.

...dernière heure

N'OUBLIEZ PAS VOS COTISATIONS... voir page 39

GROUPES

X - AUTO

Prochaine réunion le **29 mars 1977**, à 19 h 45, dîner à 20 h, à la Maison des X. Exposé-débat de Charles **Deutsch** (50) ingénieur général des P.C., sur « l'Automobile et les économies d'énergie ». Tél. à Mlle Martin à 260.34.53.

X - INFORMATIQUE

A la suite du report précédent, nous informons que le prochain dîner-débat aura lieu le **mercredi 23 mars 1977**, à 19 h 30. Il portera sur le thème : « La société maîtrisera-t-elle l'Informatique ? » Le débat sera animé par Jacques **Attali** (63) et les industriels : Jean-Pierre **Brulé** (50) et Jacques **Stern** (52) - Yves Pélier : 544.28.12.

X - MONTAGNE SAINTE-GENEVIEVE

L'Assemblée générale du G.X.M.S.G. se tiendra le **jeudi 17 mars 1977**, à 18 heures, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers, Paris (7°).

L'ordre du jour comportera :

- 1° Le rapport moral.
- 2° Elections au Conseil d'administration.
- 3° Rapports financiers.
- 4° Questions diverses.

Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles.

X - MUSIQUE

(Voir l'annonce de sa création dans le numéro d'octobre 1976 de la « J. et R. »)

La prochaine session musicale aura lieu le **dimanche 24 avril 1977**, à 15 heures, chez J.-F. Guilbert (66), au 29, rue du Général-Delestraint à Paris (16°). Les camarades qui ont l'intention d'y participer sont priés de le confirmer par courrier à J.-F. Guilbert, en indiquant, le cas échéant, les œuvres qu'ils auront préparées et la composition des formations correspondantes.

Un communiqué détaillé paraîtra dans le numéro de la « J. et R. » d'avril.

PROMOTIONS

1923

Déjeuner **jeudi 17 mars 1977**, à 12 h 30, à la Maison des X.

1924

Le prochain dîner de ménages qui avait été fixé au 13 avril est remis au **jeudi 28 avril**, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers.

1945

Déjeuner de promo, entre hommes, le **samedi 7 mai 1977**, à 12 h 30, à l'Ecole à Palaiseau.

ANNUAIRE 1976 - RECTIFICATIF

Un nom de camarade de la 33 : Châtelet (Georges) a disparu à l'impression ; la page P 58 (colonne de droite) doit être rectifiée de la façon suivante :

(P) CASTELNAU Henri, Direct SOGELERG (80.224 10) - 91, r. Jouffroy, 75017

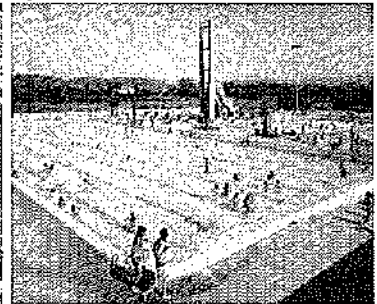
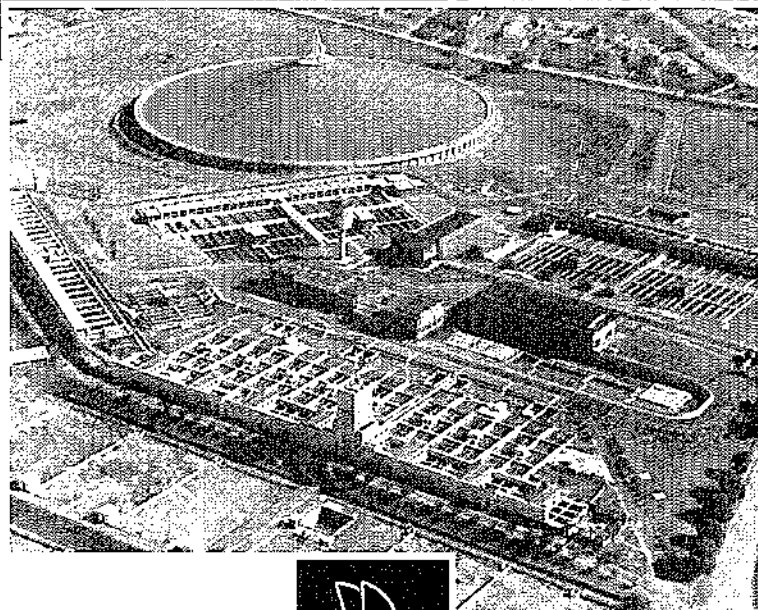
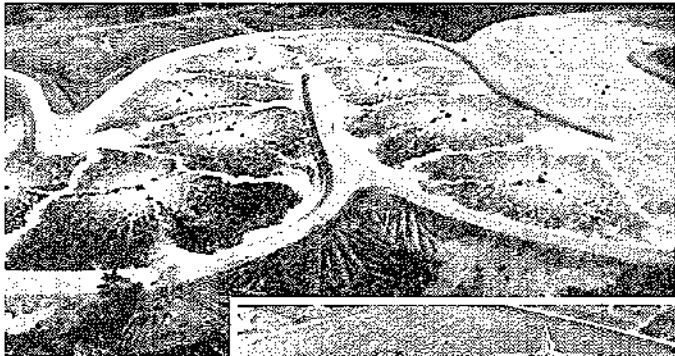
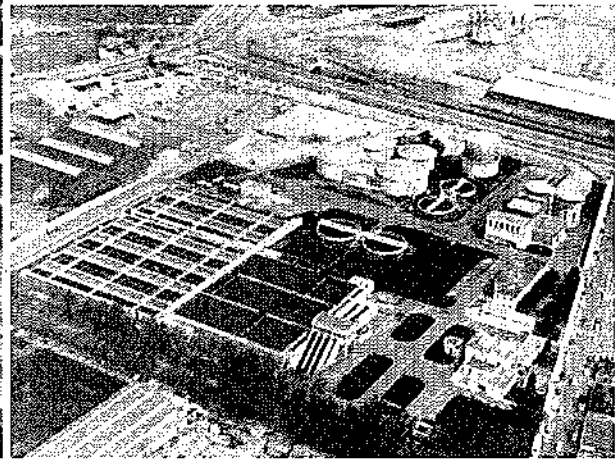
(P) CHATELET (Georges) - SPMI (203 av. de Fontainebleau, 94320 Thiais) - 41, r. de Paris, 78470 Saint-Rémy-les-Chevreuse

(P) CHATELET (René), Col. Au. retr. - CEA (DD 402.51) - 6, square d'Astorg, Parly II, 78150 Le Chesnay

Mise à jour : les camarades sont instamment priés de faire connaître à l'A.X. **avant le 31 mars**, les modifications les concernant à apporter à l'annuaire.



Degrémont



*Sté SOLMER,
FOS-SUR-MER :
Filtration d'eau de
laminioir à chaud.*

*Sté OREBRO,
FRÖVIFORS (Suède)
épuraton par lagunage
aéré d'eaux résiduaires
de papeterie.*

*Station de DURBAN
(République Sud
Africaine) : traitement
des eaux potables.*

*Station de BORDEAUX :
épuraton d'eaux
résiduaires urbaines.*

*Piscine de
CARPENTRAS.*



183, avenue du 18 Juin 1940
92508 RUEIL-MALMAISON CEDEX
Tél. (1) 772.25-05 Télex 690951 F Aquatec

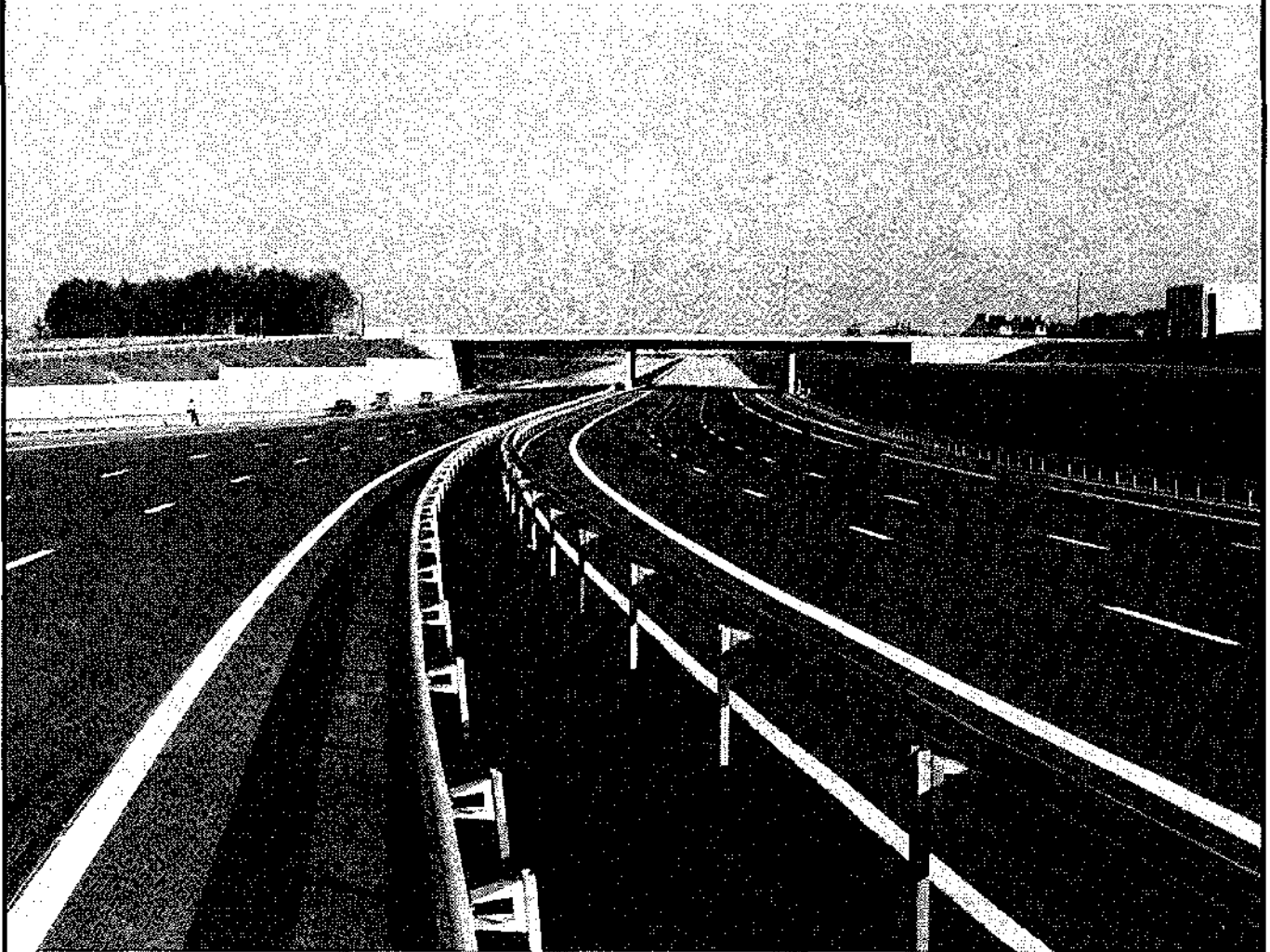
DEGRÉMONT le spécialiste du traitement des eaux

- eaux potables
- eaux industrielles
- eaux résiduaires urbaines
- eaux résiduaires industrielles
- eaux de piscines

EUROPEENNE

d'entreprises

AUTOROUTE A4 VILLIERS



TERRASSEMENT ET OUVRAGES D'ART
AUTOROUTE
VOIES FERREES
TRAVAUX MARITIMES ET PORTUAIRES
AEROPORTS

79 rue de Paris 93000 BOBIGNY Tel 830 11 02 Telex 680 800